

edueACTION frica news

Le News Journal du Groupe de travail de l'ADEA sur la Communication pour l'éducation et le développement

Thème:

Les livres et les matériels éducatifs pour l'éducation en Afrique

Conversation avec le Commissaire Martial De Paul Ikounga, Commissaire pour les Ressources Humaines, la Science et la Technologie de l'Union africaine.



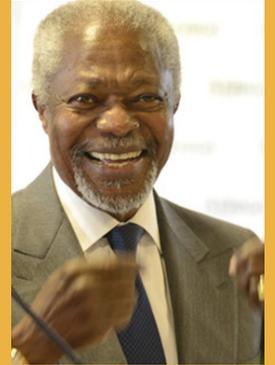
L'Interview



Éditorial

Les livres et les matériels éducatifs pour l'éducation en Afrique

Interview avec Kofi Annan au Forum de Tana : le conflit est moins dangereux pour les Africains que les accidents de la circulation



Spécial ADEA

La Triennale de 2017 au Maroc



Analyse

Les défis de la distribution du livre en Afrique

À l'intérieur de l'Afrique
Algerie Presse Service (Algiers)
Forum de formation et d'information en tamazight au profit des responsables de la communication



Éditorial

Les livres et les matériels éducatifs pour l'éducation en Afrique

de Lawalley Cole



L'AFRIQUE est un continent dont les ressources, les terres arables, les minéraux, le pétrole, les lacs et les rivières sont vastes, pourtant ses pays comptent parmi les plus pauvres du monde. L'Union africaine a élaboré l'Agenda 2063 et la vision de l'Afrique qu'elle veut dans 50 ans, la dédiant à nouveau à la vision panafricaine d'une Afrique intégrée, dirigée par ses citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale.

L'Agenda 2063 est ancré dans le panafricanisme et la renaissance africaine et fournit un cadre solide pour aborder les injustices passées et faire du 21^{ème} siècle le siècle de l'Afrique. L'Agenda 2063 appelle l'Afrique à investir dans les compétences, la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, de sorte que les hommes et les femmes du continent puissent diriger le programme de développement du continent. À cet égard, le programme a établi des étapes clés pour les domaines prioritaires, qui feront de cette vision une réalité. Citons parmi ces priorités la nécessité d'investir dans les populations africaines, qui sont sa ressource la plus précieuse. Selon l'Agenda 2063, les ressources des Africains incluent leur santé, la nutrition, l'accès à un abri, l'assainissement et l'eau ainsi qu'accroître la qualité de l'éducation et renforcer la science, la technologie, l'innovation et la recherche.

S'il est correctement mis en œuvre sur tous les fronts, l'Agenda 2063 constituera un changement de paradigme pour le continent. Une fois que nous aurons élaboré le cadre proposé qui harmonisera l'exécution de l'Agenda 2063 avec les Objectifs mondiaux de développement

durable (Agenda 2030), la mise en œuvre des deux programmes sera cohérente et aura certainement un impact significatif.

Ce onzième numéro du NewsJournal a pour thème « Les livres et les matériels éducatifs pour l'éducation dans les écoles africaines ». Les pays africains et leurs partenaires de développement ont investi considérablement dans l'éducation et la formation depuis les années 1960, époque à laquelle beaucoup de ces pays ont obtenu leur indépendance politique. Cependant, la qualité de la prestation éducative reste un problème, en partie en raison de la grave pénurie de matériels éducatifs de qualité dans beaucoup de nos écoles. Nombreux sont ceux qui ont soutenu que l'Afrique n'est toujours pas sur la voie de réaliser l'enseignement

primaire universel, qui était l'Objectif 2 des précédents Objectifs du Millénaire pour le développement, ce malgré toutes les interventions des gouvernements africains et de leurs partenaires. L'augmentation des taux d'admission initiale et de scolarisation a été significative et remarquable compte tenu des faibles revenus nationaux, des taux élevés de croissance démographique, des niveaux élevés de conflits et de maladies sur le continent. L'impact de ces réalisations a été réduit par la persistance du taux élevé d'abandon dans l'enseignement primaire, aggravé par la mauvaise qualité de la prestation éducative. Il existe également d'énormes disparités liées au handicap, au lieu de résidence et aux revenus. Le Rapport mondial de suivi (RMS) sur l'Éducation pour tous (EPT) 2009 qui portait sur

La fourniture de manuels scolaires dans nos établissements d'enseignement doit être une condition obligatoire. Dans les pays en développement, dont les enseignants ne sont pas formés, le livre est l'outil le plus important, si ce n'est le seul support du curriculum. Sans manuel scolaire, les compétences, les concepts et le contenu exigés par le curriculum ne peuvent pas être enseignés.

Éditorial

le thème de l'inégalité a indiqué que «de trop nombreux enfants reçoivent un enseignement de si mauvaise qualité qu'ils quittent l'école sans avoir acquis les compétences de base en lecture et en calcul». Cette situation persiste aujourd'hui.

Nous constatons que pour être compétitifs et avoir une chance de trouver un emploi décent au niveau national, régional ou mondial, les jeunes Africains doivent acquérir les connaissances et les compétences à travers l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur, y compris la formation technique et professionnelle. Une analyse critique de la situation actuelle de l'éducation dans la région a conduit les parties prenantes à penser qu'il semble que l'accent a été trop mis sur les chiffres de la scolarisation, plutôt que sur la fréquentation scolaire et la pertinence de l'éducation.

La fourniture de manuels scolaires dans nos établissements d'enseignement doit être une condition obligatoire. Dans les pays en développement, dont les enseignants ne sont pas formés, le livre est l'outil le plus important, si ce n'est le seul support du curriculum. Sans manuel scolaire, les compétences, les concepts et le contenu exigés par le curriculum ne peuvent pas être enseignés. En l'absence de toute autre source d'information largement accessible, le manuel scolaire est aussi la source la plus importante de contenu et d'information pédagogiques pour l'enseignant, et souvent la seule.

Puisque les manuels scolaires et les matériels éducatifs ont un impact direct sur ce que les élèves apprennent à l'école et sur la manière dont ils l'apprennent, la conception du curriculum et les matériels curriculaires sont des questions sensibles, qui revêtent une importance politique considérable. C'est pour cette raison que le secteur du livre dans les pays industrialisés reçoit des subventions directes et indirectes. Il est toujours nécessaire de disposer d'un mécanisme pour réviser et contrôler la qualité des

matériels éducatifs utilisés dans les classes en matière de pertinence, de contenu, d'approche éducative et d'efficacité, ainsi que pour s'assurer que la fourniture de matériels éducatifs reflète les politiques nationales. La mise en œuvre des politiques éducatives, l'équité et l'adoption de stratégies peu coûteuses pour la conception et la production des matériels didactiques commencent là.

Les stratégies et les politiques adoptées par un gouvernement pour répondre à la demande de manuels scolaires et d'autres matériels éducatifs devraient être déterminées par une politique nationale de fourniture des matériels éducatifs pour les écoles ainsi que pour les programmes non formels, cette politique faisant partie intégrante d'une politique nationale plus large du livre.

Il n'existe pas de solution unique pour la fourniture de matériels éducatifs de base, mais de nombreuses solutions sont possibles, selon la différence du niveau de développement atteint. La fourniture de matériels éducatifs diffère d'un pays à l'autre et diverses approches sont employées. Si certains pays s'efforcent de mettre en place des mécanismes pour produire des matériels curriculaires pertinents, d'autres se concentrent sur les questions de durabilité institutionnelle et le rôle du

gouvernement. Tandis que certains partenaires de développement recommandent le retrait du secteur public de la production des matériels éducatifs de base, d'autres fournissent gratuitement des livres ou soutiennent l'établissement ou le développement des presses gouvernementales.

Cette diversité illustre toute la complexité de cette question et indique les difficultés auxquelles sont confrontés les planificateurs des programmes d'éducation de base. Les problèmes sont de deux sortes : ceux qui concernent le contenu, la présentation, l'utilisation et la fourniture, et ceux qui concernent les aspects techniques et financiers de la production, de la distribution et du financement.

Les stratégies et les politiques adoptées par un gouvernement pour répondre à la demande de manuels scolaires et d'autres matériels éducatifs devraient être déterminées par une politique nationale de fourniture des matériels éducatifs pour les écoles ainsi que pour les programmes non formels, cette politique faisant partie intégrante d'une politique nationale plus large du livre. Si nous voulons aborder la qualité de l'éducation à moyen et à long

Éditorial

terme pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, nos planificateurs de l'éducation doivent prendre en compte les aspects suivants de la fourniture des livres, séparément ainsi que la manière dont ils s'affectent mutuellement :

(a) Les objectifs, à moyen et à long terme, de la fourniture de matériels éducatifs aux différents niveaux de l'enseignement ;

(b) Les questions politiques : langue(s) d'instruction, curricula, accès, normes aux différents niveaux de l'enseignement, économie et implication du secteur privé ;

(c) Les questions éducatives : conception des curricula et du texte (questions de contenu, pertinence, approche éducative, médias et présentation), formation des enseignants, évaluation des besoins et intégration des conditions d'examen ;

(d) La planification, la gestion et le suivi du processus : qui et comment, et les modalités et la délégation de responsabilité ;

(f) La durabilité économique : moyens de financement et recouvrement des coûts, rôle du secteur privé, abordabilité et viabilité économique ; questions industrielles/tech-

niques : conception, production et distribution (vente) des matériels éducatifs ;

(g) La durabilité professionnelle : recherche, renouvellement, information, formation et évaluation des besoins ;

(h) Le développement des compétences : concepteurs de curriculum, écrivains, illustrateurs, graphistes, typographes, imprimeurs, enseignants et distributeurs ;

(i) L'environnement de la lecture : la disponibilité de matériels de lecture supplémentaires dans les bibliothèques et le marché, et l'économie générale, la capacité d'achat et l'abordabilité ;

(j) Les aspects juridiques : le droit d'auteur et les autres instruments internationaux comme l'Accord de Florence et son Protocole, ainsi que la législation locale concernant l'édition scolaire.

Lawalley Cole,

Coordinateur, GT COMED ADEA Working Group on Communication for Education and Development (COMED) and Editor of this News Journal

L'Interview

Conversation avec le Commissaire Martial De Paul Ikounga, Commissaire pour les Ressources Humaines, la Science et la Technologie de l'Union africaine.



Martial De-Paul Ikounga

Le Commissaire en charge des ressources humaines, science et technologie de l'Union africaine, Son Excellence Martial De-Paul Ikounga a conversé avec la Directrice par intérim de la Division de Communication de l'Union africaine, Mme Esther Azaa Tankou sur quelques-unes des réalisations de son département ainsi que des éclaircissements sur les activités entreprises par l'Union africaine sur le continent pendant son mandat de 2012 – 2016.

Esther Azaa Tankou

Excellence, bonjour !

Martial De Paul Ikounga

Je vous salue.

E.A. Tankoo

Excellence, pouvez-vous nous dire quelles sont les missions du Département des ressources humaines, science et technologie.

M.D-P. Ikounga

Je pense que la mission est contenue dans le titre même de notre département, c'est-à-dire Département des ressources humaines, science et technologie. La seule chose sur laquelle il faut insister c'est qu'en matière de ressources humaines, cela n'a rien à voir avec la gestion des personnels. Il s'agit du développement humain, c'est-à-dire en termes simples de l'ensemble de la formation et de l'éducation.

E.A. Tankoo

Comment est organisé votre département, Excellence ?

M.D-P. Ikounga

Comme tous les autres départements, nous avons bien sûr le commissaire et un directeur. Ici au niveau du siège, nous avons le commissaire, un directeur et trois divisions qui sont la Division science et technologie, la Division éducation et une Division jeunesse, parce que nous avons également la jeunesse dans notre mandat. Nous avons donc

une division consacrée à la jeunesse, mais à laquelle est aussi rattachée la question de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, puisque c'est à travers cet ensemble qu'on regarde le problème de l'emploi des jeunes. C'est pourquoi l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont rattachés à notre Division de la jeunesse. De plus, à l'extérieur du siège, nous avons deux éléments importants. Nous avons, pour ainsi dire, nos deux grands-parents. En effet, à l'époque de l'OUA, on s'occupait de ces problèmes d'éducation. Il y avait la Commission de la recherche scientifique, qui est restée et que l'on l'appelle toujours comme ça, qui est à Abuja, et l'IPED, l'institut pour le développement de l'éducation, qui est en réalité notre Observatoire pour l'éducation. Par ailleurs, pour la science, nous avons l'Observatoire de la science et de la technologie qui est à Malabo, et nous avons le CIEFFA, le Centre pour l'éducation des filles et des femmes qui est à Ouagadougou. Nous allons avoir d'autres éléments très, très importants dans l'ensemble du développement surtout rattachés à la Division science et technologie, mais je ne peux pas oublier bien sûr de citer l'Université panafricaine qui dépend également de notre département.

E.A. Tankoo

Commissaire, quel a été votre rôle en réalité en tant que commissaire en charge des ressources humaines, science et technologie et quelles sont vos réalisations ?

M. D-P. Ikounga

Vous savez déjà que l'acte constitutif de l'Union africaine dit que la Commission c'est les élus. Comme vous le savez,

nous sommes dix élus et nous avons le personnel pour appuyer notre action qui s'insère bien sûr dans la politique globale de l'ensemble de la Commission. Donc, le commissaire est le personnage politique de son département, et comme on le dit, un personnage politique est également un personnage technique, puisque lorsque nous sommes élus, lorsque nous nous présentons, nous ne nous présentons pas seulement en termes d'homme politique, comme un personnel de gouvernement. Ici, on regarde aussi les qualifications autour du sujet qu'on veut aborder et je pense qu'en ce qui me concerne, j'ai agi ici non seulement en qualité de politique, mais aussi pour une bonne partie je connaissais les dossiers techniques, puisque mon cursus personnel s'attache totalement à ce que nous avons eu à faire. Et puis, vous le verrez, j'ai dû également renforcer mon département, puisque très tôt le directeur que j'avais ici a quitté l'Union africaine et nous avons dû faire appel à quelqu'un qui était chef de la Division science et technologie, qui est devenu le directeur de mon département, poste qu'il a occupé en même temps que son rôle de science et technologie. Donc c'est un point qui nous a affectés, qui nous a beaucoup affectés, mais nous y avons remédié et je pense que c'est certainement grâce à mon propre cursus.

E.A. Tankoo

Excellence, quels sont les acquis dont vous êtes fier depuis votre élection à ce poste ?

M. D-P. Ikounga

Vous savez, nous risquons de prendre tellement de temps, alors je vais procéder de façon thématique. Je vais prendre division par division, et puis je vais donner vraiment les grandes lignes parce que si l'on va trop en détail, il nous faudra trop de temps pour en parler. Nous allons commencer par la science et la technologie. Je pense qu'un élément très, très important, c'est que nous avons pu faire adopter la Stratégie continentale pour la science, la technologie et l'innovation. Quand je suis arrivé, on était en train de parler de ce qu'on appelle le Plan consolidé de la science et de la technologie, parce que le mandat du NEPAD et le mandat de la Commission étaient différents. On a dû les réunir, et quand on les a réunis, on a consolidé le mandat de ce que le NEPAD avait fait en matière de science et de technologie et ce qu'on faisait ici. Quand je suis arrivé, nous avons estimé qu'il fallait proposer réellement une stratégie. De plus, avec la position que nous occupons et le nombre de personnels que nous avons ici, nous n'avons pas les possibilités de mettre en œuvre directement sur le terrain et c'est un problème. Je pense que c'est un problème de naissance. Nous ne sommes pas un territoire en tant que tel. Nous définissons une politique que les chefs d'État adoptent et puis nous travaillons avec

les États, nous travaillons avec les régions pour mettre en œuvre cela. Donc, nous avons adopté la Stratégie continentale de la science et de la technologie pour montrer d'abord à quoi servent la science et la technologie. Nous voulons montrer que ce sont des instruments, des outils. Ce qui a permis aux autres de se développer, c'est qu'ils ont compris que la science et la technologie étaient des outils importants, des outils essentiels. Mais avoir l'outil ne suffit pas. Vous le savez bien : nous parlons avec vous, vous faites un métier ; mais si je veux devenir boucher ou bien si je prends un beau couteau, que je le pose ici et que je ne sais pas être boucher, ça ne servira à rien. Donc, il faut une formation. Vous pouvez avoir l'outil, mais il faut avoir la formation pour savoir utiliser votre outil. Et quand vous savez utiliser l'outil, il faut savoir partager. C'est pour ça que dans le cas de la science et dans ce cadre-là, c'est un outil très important. Si nous avons dit : « La science et la technologie, c'est l'outil le plus performant dans la main la plus experte », c'est pour faire le lien non seulement avec le problème de la recherche, mais aussi avec celui de la formation. C'est pour cette raison que cette stratégie est structurée, qu'elle repose sur ce que nous avons appelé des piliers. En effet, vous ne pouvez pas faire de la recherche, un, si vous n'avez pas les infrastructures. Ce n'est pas possible. La recherche ne se fait pas sous le baobab. Deux, si vous n'avez pas la masse critique. La masse critique c'est la formation, et en arrière-plan il faut une volonté politique réelle, parce qu'au fond je ne l'ai pas dit, mais nous avons des éléments très, très importants pour cela. Déjà en 1980, dans ce que nous avons appelé le Plan d'action de Lagos, on avait demandé aux États de pouvoir consacrer 1 % de leur PIB à la science et la technologie. Malheureusement, au moment où je vais quitter l'Union africaine, trois pays africains seulement ont atteint ce niveau, nous ne le cachons pas. Il s'agit pas nécessairement dans cet ordre de l'Afrique du Sud, de l'Égypte et du Kenya. Donc, voilà ce que nous avons bâti. Vous avez dit les programmes, nous les avons. Pour leur mise en œuvre, nous avons demandé la création d'un certain nombre d'organes. Vous savez, j'ai dit tout à l'heure qu'il existe des organes. Citons d'abord le Conseil africain de la recherche scientifique et l'innovation à l'intérieur duquel il y a un congrès des hommes et des femmes de science qui offre la possibilité de donner la parole directe aux scientifiques, aux ingénieurs et aux académiciens africains afin de leur permettre de participer. Nous avons l'organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI). La propriété intellectuelle existe en Afrique il y a deux organes, un basé au Cameroun et l'autre au Zimbabwe, mais nous créons cette institution qui sera basée en Tunisie pour être l'institution continentale. L'Université panafricaine est également un élément. Puisqu'on parle d'université, il y a également la recherche. Ensuite, tou-

jours dans le cas de cette division, nous avons la Stratégie et la politique africaine de l'espace. Les gens comprennent très peu ce qu'est l'espace. Quand on parle de l'espace, on pense seulement au problème du téléphone : est-ce qu'on va envoyer des satellites? Non ! Aujourd'hui, quand on parle de changement climatique, quand on parle de l'économie bleue, il faut surveiller les territoires. On a donc besoin de développer cette science. Il y a bien des pays africains qui ne fabriquent pas de voitures et qui ont pourtant des automobiles. On peut donc aussi acheter son satellite parce qu'on peut en avoir le besoin. Ce sont les points les plus importants. Puis il y a la mise en œuvre de tout cela.

Passons à l'éducation. Je vais l'aborder à deux niveaux que je vais prendre dans l'ordre. Nous avons une stratégie. C'est la Stratégie de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, que nous avons fait adopter également au cours de mon mandat au Sommet de Malabo en juin 2014. Nous avons apporté un changement. En fait, j'ai arrêté purement et simplement la stratégie qui existait parce qu'elle n'était pas nécessairement pertinente. Elle n'était pas vraiment adaptée aux besoins. Les problèmes d'emploi se posent tellement. Cette stratégie est basée sur une méthode simple. D'abord, on a dressé un constat. Qu'est-ce que l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans les pays membres de l'Union africaine? C'est considéré vraiment, pour parler familièrement, comme la dernière roue du carrosse. On estime que ce sont les enfants qui ont échoué partout qui vont dans l'enseignement technique. Non ! Nous avons dit qu'il fallait changer de paradigme en montrant que quand on va à l'école, quelle que soit la formation que l'on suit, c'est parce qu'on veut à la fin de la formation trouver un métier. Si je prends votre cas, vous êtes une professionnelle. Si je prends le cas d'un avocat, d'un ingénieur ou d'un médecin, ce sont des professionnels qui ont suivi une formation technique, une formation professionnelle et ils ne l'ont pas suivi dans une école primaire ou secondaire. Donc, c'est pareil. On ne peut pas dire que l'enseignement technique et professionnel est bon seulement quand il est au niveau supérieur. On doit le valoriser. Vous ne pouvez pas faire votre métier sans formation technique et professionnelle. Quand vous faites votre métier ici, vous avez des cameramen et après il y a toute une échelle de métiers. Nous avons donc dit qu'il fallait changer de paradigme, montrer que l'enseignement et la formation techniques et professionnels étaient tout à fait importants. Une autre chose aussi consiste à dire que quand un enfant va dans un collège, dans une école technique, il doit ressentir la même fierté, parce que c'est un point de vue de notre culture à nous. Vous savez la formation chez nous, c'était

une formation de compagnon. Vous prenez un enfant qui veut devenir couturier, vous l'amenez chez un maître couturier, un enfant qui veut devenir coiffeur vous l'amenez chez une maîtresse. Mais quand un enfant va chez le couturier, dans son esprit il sait qu'il ne va pas rester élève, il sait qu'il faut qu'il devienne maître. Donc l'enfant qui doit aller à l'école technique doit se dire, moi quand je partirai d'ici, demain, je veux devenir moi-même patron. Rien que ça, un enfant qui va à l'école en se disant moi maintenant quand je pars à l'école je vais devenir patron, c'est une source de motivation et de fierté. Parce que vous, quand vous entrez à l'école de journalisme, vous vous dites : « Je rentre à l'école de journalisme parce que quand je vais sortir de là, je serai journaliste à tel niveau ». Il faut qu'il ressente aussi cette fierté. Ceci est un élément tout à fait important que nous avons apporté dans la stratégie. On peut bien sûr apporter d'autres choses dans la mise en œuvre de ces éléments.

Maintenant, je veux en venir à l'éducation elle-même. En ce qui concerne l'éducation, nous avons également fait une sorte de synthèse. Nous avons eu de la chance, car quand je suis arrivé la deuxième décennie de l'éducation s'achevait en 2015. En 2015, c'était également la fin des OMD. Donc, nous avons adopté les objectifs de développement durable. Nous y avons participé et nous avons dit qu'il fallait élaborer une stratégie continentale de l'éducation. Nous avons changé là aussi la perception des choses. En effet, généralement quand on parle de l'éducation, on ne voit que les programmes : est-ce que les programmes sont bons? Est-ce que ...? J'ai dit oui, nous allons regarder les programmes, mais il y a aussi l'environnement scolaire. Je vais prendre le cas des jeunes filles. On remarque qu'en primaire généralement, le nombre des filles est parfois même plus important que celui des garçons. Plus on monte, plus ça descend. Le nombre descend. Je vais prendre un cas simple. Quand les jeunes filles commencent à atteindre un niveau, pas celui où elles deviennent femmes, non, celui où elles ont besoin d'avoir des toilettes correctes pour se changer. Si ces toilettes n'existent pas à l'école, la jeune fille va abandonner l'école. Donc vous voyez bien qu'elle abandonne l'école pour des raisons qui ne sont pas des raisons scolaires. Nous avons, à l'intérieur de la Stratégie continentale de l'éducation, vu des questions comme l'alimentation scolaire. En termes d'alimentation scolaire, nous avons seulement posé le paradigme en disant : « Votre affamé n'a point d'oreilles ». Vous ne pouvez pas demander à un enfant qui n'a pas mangé de suivre le maître qui parle à l'école. Non, il ne peut pas ! Nous avons eu de la chance, car au cours de cette année d'ailleurs, le 1er mars a été institué comme la Journée africaine de l'alimenta-

tion scolaire, basée sur les productions locales. Il ne s'agit pas seulement d'un problème scolaire. C'est un problème qui va toucher le monde agricole et puisque nous parlons du monde agricole, je voudrais revenir sur le problème de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, car nous avons aussi évoqué l'éventail de métiers que ça peut produire. Dans notre démarche, nous avons dit : «Vous prenez un légume qui part du jardin d'une potagère, c'est un petit légume ; mais ce petit légume peut se retrouver sur la table du président de la République. Vous voyez le chemin que ça parcourt. Ça peut passer par le marché, mais pour passer par le marché vous avez des réfrigérateurs, vous pouvez le traiter, etc. Il existe toute une série de métiers qui peuvent se développer derrière. Dans la stratégie continentale de l'éducation, nous avons également abordé des problèmes comme les infrastructures. C'est un rêve de faire en sorte que demain, aucun enfant africain ne puisse se dire je vais à l'école en étant assis par terre. Je suis allé dans un pays que je ne citerai pas. C'était la première fois que je voyais cela. On trouve des pays où il y a des classes à mi-temps : on y va le matin ou on y va l'après-midi. Mais dans ce pays, il y a trois temps. Les enfants vont à l'école à cinq heures du matin et ils finissent l'école à dix-huit heures parce qu'il faut donner le temps à tout le monde de changer. Trois vagues et les enfants sont assis par terre. J'ai considéré que c'était la honte absolue pour notre continent et c'est pour ça que nous avons parlé des infrastructures. À travers ces infrastructures, nous avons demandé à chaque pays d'adopter une loi pour protéger les infrastructures scolaires. Dans notre pays, sur notre continent, il y a de nombreux de conflits et quand vous vous penchez sur les confits de notre continent, l'école souffre toujours parce que dès qu'il y a un conflit les gens fuient et vont dans les écoles. On casse les écoles parce qu'on doit y habiter, on ne casse pas seulement les bâtiments. Tous les équipements sont démolis. Donc, on pourrait protéger l'école. Un des éléments de la stratégie continentale concerne les enseignants, parce que ça aussi c'est une décision de l'Union africaine. Je vous ai parlé d'infrastructures, de programmes, mais il n'y a pas d'écoles correctes sans enseignants. Moi-même, je suis fils d'enseignant, mon père avant moi était enseignant. Quand moi j'allais à l'école, celui qu'on appelait Monsieur et celle qu'on appelait Madame dans le village, c'était les enseignants. C'était Monsieur et Madame. C'était un titre comme on disait le docteur au médecin. Et aujourd'hui, ce n'est rien ! Une fois, j'ai vu une femme, une maman me dire : « Pourquoi vous n'embauchez pas mon enfant, vous pouvez me le mettre même instituteur ». J'étais malheureux de voir une maman dire : « mettez mon enfant, parce qu'il faut qu'il travaille, mettez-le même instituteur », parce que ça dévalorisait la fonction, alors que c'est la fonction principale.

Vous savez, vous êtes une dame et un des rôles premiers de la maman, bien sûr après avoir mis l'enfant au monde, c'est d'éduquer son enfant. Son rôle premier c'est d'élever, d'éduquer cet enfant. Quand on dit à un enfant : tu es mal éduqué, vous n'insultez pas l'enfant, vous insultez ses parents. Nous avons réussi à faire en sorte que, et je pense que c'est un élément particulièrement important, que les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine prennent la décision de demander à l'Union africaine de faire une étude sur la formation et les conditions de vie et de travail. Généralement, on ne regarde que les conditions de travail, mais les conditions de vie des enseignants sont très importantes ! Et je suis très, très heureux. Nous n'avons pas eu encore l'occasion d'en parler, mais une partie de nos programmes n'ont pas les financements, mais fort heureusement nous avons trouvé un de nos partenaires qui a accepté de financer cette étude et ils ont fini pas plus tard qu'hier. Vous voyez le délai entre juin 2014 et maintenant. C'est seulement maintenant que nous avons pu avoir l'ensemble des financements et que nous lançons l'étude. Mais c'était un point très, très important. Le mois prochain également, avec l'aide de l'UNESCO, nous allons avoir ici une conférence sur les enseignants en Afrique. L'UNESCO avec ses partenaires ont fait un travail dans ce cadre pour connaître les conditions de formation de bons enseignants, mais qui vivent bien, c'est-à-dire que l'on doit dire : « Oui, le travail d'enseignant nourrit son homme, nourrit la femme qui veut être enseignante ». Je pense que c'est un point tout à fait important. Voilà en ce qui concerne l'éducation. Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons des centres à l'intérieur de cela. Bien sûr, nous avons autour de cela beaucoup d'éléments d'encouragement. Nous avons renforcé la question des prix derrière. Nous avons des problèmes d'harmonisation. Je pense que c'est un point important également qu'il faut soulever : l'harmonisation des systèmes éducatifs. Nous nous battons maintenant pour que les pays africains, les pays membres de l'Union africaine ratifient la Convention d'Addis Abeba parce qu'aucun pays ne l'a encore ratifiée, alors que c'est la convention relative à la reconnaissance des diplômes. Vous ne pouvez pas parler de mobilité si les diplômes ne sont pas reconnus. Quand on parle de mobilité, la libre circulation des hommes et des biens, le premier colis que vous déménagez, la première chose que vous emportez avec vous quand vous voulez déménager, c'est votre cerveau, votre tête. Vous ne pouvez pas déménager sans votre tête ! et c'est dans votre tête que se trouve la plus grande marchandise que vous avez : votre formation, et si elle n'est pas reconnue dans le pays où vous allez, il ne sert à rien de vous déplacer. Nous travaillons donc également sur cette question de l'harmonisation, non seulement de l'enseignement supérieur, mais aussi de l'enseignement technique, de la formation technique et professionnelle

et d'autres éléments.

J'ai parlé rapidement de l'éducation. Je vais passer maintenant à la jeunesse. Vous savez, nous avons un grand projet pour la jeunesse, puisque nous avons la Charte. Notre politique est guidée par la Charte africaine de la jeunesse. Là encore, nous demandons à tous les pays africains de la ratifier, mais elle est déjà entrée en vigueur. Nous nous rendrons bientôt à Banjul pour célébrer le dixième anniversaire de la Charte africaine de la jeunesse. Le problème est de sensibiliser la jeunesse. Rendre les jeunes plus responsables. Les faire participer à la prise de décision de la cité. Je pourrais dire : les préparer à prendre le témoin et à réaliser la vision de l'Union africaine, car quand nous parlons de l'Agenda 2063, nous disons que peut-être nous ne serons pas là. Il faut donc préparer ceux qui vont porter ce témoin. Nous avons des projets dans cette perspective. Nous avons un Corps de volontaires. À quoi sert-il ? Généralement, les gens viennent ici pour remplir des postes. Nous allons donner plus de valeur au Corps des volontaires et montrer également que c'est un outil d'intégration. Vous prenez un jeune d'Afrique de l'Est et vous l'envoyez en Afrique de l'Ouest, vous l'envoyez dans d'autres pays et nous travaillons également pour cela. Bien que j'ai parlé sans notes, voilà très rapidement les points saillants, les phares sur lesquels on peut bien sûr développer un tas de choses.

E.A. Tankoo

À vous écouter Excellence, on a beaucoup d'espoir, mais là je vais revenir sur une question. L'une des initiatives majeures sur laquelle travaille votre département est la mise en place de l'Université panafricaine dont vous avez parlé tout à l'heure. Pouvez-vous nous donner un peu plus d'informations sur ce projet phare de l'Union africaine ?

M. D-P. Ikounga

Oui. Je dois avouer une chose : nous n'avons pas mis en place l'ensemble du système, mais nous sommes bien avancés. D'abord l'Université panafricaine, c'est cinq instituts. Un qui est basé en Algérie à Tlemcen, un au Cameroun à Yaoundé, un à Ibadan au Nigeria, un à Nairobi au Kenya et un qui doit être installé en Afrique du Sud et c'est là un de nos points faibles : nous n'avons pas encore désigné l'université qui va recevoir cet institut. Nous avons pour chacun de ces instituts un partenaire thématique, mais chaque institut doit être lié à dix centres, donc globalement il y a un réseau d'une cinquantaine, cinquante-cinq, universités rattachées. Sans compter que dans le cas du Cameroun, deux universités sont impliquées. Il s'agit de l'Université de Yaoundé II et l'Université de Buéa, qui sont impliquées parce que nous avons la section de langue à

travers la traduction, mais aussi au-delà. Le projet vise à former une excellence puisque ce sont des établissements d'excellence. Nous avons beaucoup balbutié, mais je pense que le concept est plus crédible maintenant. On comprend mieux ce que c'est. Nous avons déjà eu nos premiers diplômés, parmi lesquels d'ailleurs il y en avait un qui avait soumis un brevet d'invention. C'était au Kenya. Nous avons également obtenu de la Commission nous espérons que ce sera également adopté par l'ensemble du Conseil exécutif, puisque c'est un des projets phares de l'Agenda 2063 l'Université virtuelle. Nous sommes en train de travailler pour que l'Université virtuelle africaine, dans ce cadre-là, soit rattachée directement à l'Université panafricaine et installée à son siège. Il avait été adopté que le siège de l'Université panafricaine soit à Yaoundé et nous travaillons pour qu'il puisse s'installer au cours de cette année, afin de ne plus avoir à la rentrée prochaine le problème du rectorat. Je ne veux pas oublier que nous avons eu ce problème, mais nous avons installé le conseil d'administration, donc le président et le vice-président de l'université ont été élus. De plus, nous avons modifié les statuts de l'Université panafricaine pour qu'on n'ait pas l'impression que c'est un organe totalement politique qui est rattaché à la Commission de l'Union africaine. Nous avons modifié ses statuts grâce à un travail d'universitaires pour qu'elle soit réellement une université. Ceci est aussi un élément très, très important que nous avons pu réaliser et je pense que l'Université panafricaine est mise sur un piédestal et qu'elle pourra avancer sans aucun problème.

E.A. Tankoo

Excellence, quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés pour ce qui est de la mise en œuvre effective de vos programmes et projets dans ce domaine.

M. D-P. Ikounga

Le grand défi c'est que les projets soient mis en œuvre dans les pays. Les décisions qui sont prises par le Sommet de l'Union africaine n'ont pas le même caractère contraignant que les lois. Ce ne sont pas des lois internes. C'est un peu comme l'Agenda 2063. Il est demandé aux pays de bien vouloir aligner leurs propres plans sur l'Agenda 2063 pour des raisons de cohérence. Notre plus grand défi est d'organiser le relai entre la décision qui est prise par les chefs d'État, les communautés économiques régionales et puis les pays dans lesquels elle doit être mise en œuvre, et pour nous bien sûr, d'avoir les instruments de mesure. Un des enjeux auxquels nous sommes confrontés, malheureusement, et auquel nous n'avons pas totalement répondu, c'est le problème des statistiques. On ne peut pas gouverner si on n'a pas de statistiques et l'outil statistique, de manière générale, est défaillant dans l'ensemble des

systèmes des pays africains. On n'a pas l'outil pour commander, pour dire : « Bon, maintenant combien d'enfants vont à l'école? Quelles sont les conditions de...? » Citons tout simplement le problème des statistiques scolaires : elles ne sont pas totalement valorisées. Nous travaillons également dans ce domaine. Nous avons un centre qui est en fait associé à Kinshasa, mais qui n'a pas encore pris tout son envol. En un mot, le défi principal se trouve dans la mise en œuvre, dans le fait que la mise en œuvre a lieu dans les pays. Deuxièmement, les budgets que nous avons, les budgets de l'Union africaine ne nous permettent pas de dire : « Bon, nous à notre niveau, nous allons choisir deux ou trois pays cobayes pour aller faire ». Cependant, nous réussissons à le faire quand il s'agit de programmes qui entrent dans le cadre des relations que nous avons avec quelques-uns de nos partenaires. C'est ce que nous sommes en train d'essayer de faire maintenant avec un gouvernement d'un pays européen afin d'étudier comment mieux installer la question de l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans nos pays pour créer plus d'emplois.

E.A. Tankoo

Parlons justement Excellence de l'Agenda 2063. À propos de cet Agenda, l'un des projets phares dans le cadre du Plan d'action de dix ans de mise en œuvre de l'Agenda est le développement des compétences en Afrique. Pouvez-vous nous éclairer davantage à ce sujet?

M. D-P. Ikounga

Oui, je peux en reparler. Vous savez quand vous prenez l'Agenda 2063, je pourrais dire que nous parlons de la Vision de l'Union africaine. Les éléments qui sont importants sont la Vision de l'Union africaine et la Position commune africaine. La Position africaine commune, c'est quand on est allé pour défendre une position à l'ONU dans le cadre de l'adoption des ODD. L'essence de la Vision de l'Union africaine consiste à dire : « On veut une Afrique qui soit dirigée, qui soit gouvernée par ses propres fils ». Et on veut en plus que l'Afrique arrive à un niveau où elle compte sur l'échiquier mondial. Pour ce faire, il faut une élite et la responsabilité de mon département, car vous m'avez demandé au départ quelle était la mission, voilà la mission de mon département : c'est d'apporter les ressources qui permettront à l'Afrique de réaliser cette vision. L'Agenda 2063 n'est que l'expression, la mise en œuvre de cette vision. Quand vous regardez les stratégies dont je vous ai parlé, que ce soit la Stratégie de la STISA, la Stratégie sur la science et technologie □ d'ailleurs la STISA a été la première des stratégies que nous avons lancées dans ce cadre □, ou la Stratégie de l'enseignement et

la formation techniques et professionnels, ou bien encore celle de l'éducation, le but réel, comme je l'ai dit, c'est de satisfaire le développement humain et apporter des ressources humaines. Dans le cadre de la stratégie sur la science et la technologie, je voudrais revenir sur ce sujet, nous avons des priorités. Une de ces priorités dit qu'il faut appeler à s'enrichir. Il faut créer la richesse et la richesse ne se limite pas aux ressources naturelles. D'ailleurs à quoi servent les ressources naturelles, si c'est seulement pour une industrie d'extraction? Créer la richesse, c'est d'avoir des ressources humaines et d'avoir des ressources naturelles, mais surtout d'avoir les ressources humaines. Donc, c'est une responsabilité et c'est pour la raison pour laquelle nous avons procédé à un découpage. Quand vous regardez les stratégies dont je vous ai parlé, quand on a lancé l'Agenda 2063, on a décidé d'abord de passer en revue les dix premières années. C'est pour ça que la STISA s'appelle la STISA 20-24. C'est la première décennie. Nous avons appelé la stratégie continentale d'éducation CESA 16-25. Nous nous sommes arrêtés exprès, même si pour nous c'est une réponse à l'objectif 4 des ODD qui parle d'Agenda 2030, parce qu'au niveau mondial on a décidé 15 ans. Nous avons fait exprès, nous nous sommes arrêtés à 2025 en pensant à l'expérience qu'on avait déjà eue avec les OMD qui avaient mal été évalués. Donc, on s'est dit on s'arrête en 2025, on fait l'évaluation et on regarde ce qu'il faut corriger, de sorte que l'Afrique, quand on arrivera à 2030, ait des résultats supérieurs à ceux qu'elle a obtenus pour les OMD.

E.A. Tankoo

Excellence, à votre avis, quelle stratégie devrait être adoptée par l'Union africaine pour veiller à ce que tout ce que vous venez de dire soit une réalité?

M. D-P. Ikounga

La première chose, c'est la volonté des états. Rien ne peut se faire sans la volonté des états, parce que l'Union africaine n'est pas comme un certain nombre d'autres unions. Nous ne sommes pas le 55ème État de l'Union. Il y a 54 États membres. Nous ne sommes pas le 55ème. Nous ne prenons pas des décisions qui sont coercitives, pour ainsi dire. On demande et c'est pour cette raison que la volonté des états est tout à fait importante. Il faut que les états comprennent que c'est à eux de financer l'Union africaine. Les programmes que nous avons ici, vous connaissez notre budget, ce n'est pas un secret. On pourrait dire que je vais dévoiler un secret, non, ce n'est pas un secret. La plus grande partie, une grande partie de notre budget est financé par les partenaires. Donc, il faut que les pays africains travaillent pour mieux s'approprier l'Union

africaine et aussi veiller à ce que chacun réfléchisse à la façon d'appliquer ce qui est adopté ici. Dans le travail que nous avons fait et que j'ai cité, nous avons apporté un élément très important, ce que nous avons appelé le rapport annuel des activités continentales. Nous l'avons lancé l'année dernière. Nous n'avons pas eu beaucoup de temps, mais nous pensons travailler de sorte qu'il paraisse en 2016. Qu'est-ce que nous demandons? Dans ce document, nous donnons à chaque pays une page et nous lui demandons de nous dire en une page ce qu'il a fait dans le cadre de l'éducation, la science, la technologie, l'innovation et la jeunesse en une année. Vous savez, ce n'est pas coercitif, mais nous mettons tous les drapeaux des pays et tous les éléments. Si demain un pays, un chef d'État vient ici, qu'il regarde la page où doit être son pays et que c'est une feuille blanche, il va commencer à se dire non! Quand il va rentrer dans son pays, il va demander à son ministre : «Qu'est-ce qui se passe?» C'est l'élément coercitif que nous avons. Donc, je pense qu'un des points importants, c'est la volonté politique des pays. De veiller à ce que nous puissions mettre en œuvre dans nos États la politique commune que nous arrêtons.

E.A. Tankoo

Excellence, êtes-vous optimiste ou pessimiste sur l'évolution de la science et la technologie en Afrique dans les années à venir?

M. D-P. Ikounga

Quand vous avez commencé votre question, j'ai eu peur, mais j'avoue que le monde c'est l'évolution. Nous sommes condamnés à faire en sorte que la science et la technologie se développent dans nos pays, sinon notre société va mourir. Vous savez la fracture, on parlait avant de fracture informatique, mais effectivement l'évolution est grave. Il faut rapidement ... Nous pouvons faire des grands pas, des pas de géant. Nous n'avons pas besoin de reconstruire l'histoire comme les autres l'ont fait. Donc il n'y a pas de raison pour que nous n'y arrivions pas. Je parle de volonté politique. Il y a un certain nombre de pays que je ne vais pas citer, pas nécessairement les plus grands, qui montrent une certaine volonté, une certaine capacité à vouloir se maintenir à un certain niveau. Par exemple, je parle de cette question, mais imaginez-vous! En 1980, le Plan d'action de l'Écosse disait que si un pays ne donne pas une place prépondérante à la science et la technologie, il ne pourra pas avancer. Le président Kwame N'Kruma, c'est pour ça d'ailleurs que je n'ai pas cité cela dans ce que nous faisons, le président Kwame N'Kruma, dans son premier discours à la création de l'OUA, dit que la science

et la technologie ont même la capacité de transformer le désert du Sahara en un vaste champ verdoyant. Vous vous rendez compte! Aujourd'hui, 53 ans plus tard nous sommes en train de parler de changement climatique. C'est parce qu'on n'a pas fait attention. On regarde avec frayeur l'assèchement du lac Tchad parce qu'on n'a pas donné toute la place qu'il fallait à la science et la technologie et certainement l'innovation.

E.A. Tankoo

Donc nous allons dire que vous être optimiste?

M. D-P. Ikounga

Je suis totalement optimiste parce que nous sommes condamnés à le faire.

E.A. Tankoo

Avez-vous la satisfaction, Excellence, du travail accompli? Quel est l'impact sur le terrain?

M. D-P. Ikounga

Oh oui! Vous savez, nous avons un mandat de quatre ans. Ce que je vous ai cité là, nous l'avons fait dans les trois quarts du temps, parce que le mandat de la présidente de l'Union africaine, le premier mandat est de quatre ans. Je suis venu plus tard que les autres, un an plus tard, donc ce que je dis là a été réalisé pendant un mandat de trois ans. Je suis satisfait de ce que nous avons fait. Je suis satisfait parce que de plus en plus de pays membres comprennent le rôle qu'ils doivent jouer, comprennent de plus en plus ce que représentent les points sur lesquels nous avons travaillé. Le point de l'éducation, l'importance de l'éducation. Vous savez, on aurait pu développer les problèmes de l'immigration, toutes ces questions, tous ces enfants que nous perdons sur la voie de l'émigration. Une bonne éducation peut résoudre ces questions et je pense qu'on en prend de plus en plus conscience. Je pense qu'il y a un point très, très important qu'on n'a pas abordé. Je voudrais répondre à cette conclusion pour dire que je suis tout à fait content, parce que nous avons mis en place dans l'ensemble des chapeaux ce que nous appelons le Comité des Dix. Ça ne semble rien, mais c'est une chose très, très importante, c'est-à-dire que dix chefs d'État, deux par région, vont constituer ce qu'on appelle le Comité des Dix promoteurs de l'éducation, de la science et de la technologie. Chaque année, à eux dix ils vont se réunir, même en dehors des Sommets, pour examiner si les problèmes de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation sont réellement pris en compte dans nos pays. C'est une révolution! Et ce sera à eux de

venir rendre compte au Sommet. Rien que ça, vous voyez, je pourrais dire en haut de toute cette architecture, la création de cela, ces dix chefs d'État, c'est une responsabilité tellement importante ! Une responsabilité pour leur propre pays, mais une responsabilité pour et au nom du continent africain sur les questions de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation. Je pense que c'est un élément qui doit laisser espérer.

E.A. Tankoo

Abordons à présent, Excellence, le sujet des partenariats. L'Union africaine a des relations avec des organisations internationales et des pays amis. Quel est le rôle des partenaires pour aider l'Afrique à réaliser ses objectifs ?

M. D-P. Ikounga

Vous savez, je suis obligé de le dire comme ça : tous les partenariats sont basés sur les intérêts de chacun. Je l'ai déjà dit d'entrée de jeu, quelle que soit la nature de nos partenaires, et Dieu seul sait qu'ils en font déjà beaucoup, mais l'Afrique ne peut pas dormir sur un laurier qui s'appelle partenariats. Parce que le partenariat ne construit pas, un ami ne peut pas construire ; ce n'est pas l'ami qui construit votre maison. Donc, quels que soient les amis qu'elle peut avoir, l'Afrique doit travailler elle-même.

E.A. Tankoo

Est-ce que je peux vous demander Excellence si vous avez des regrets à exprimer à ce niveau ?

M. D-P. Ikounga

Oui.

E.A. Tankoo

Je vous écoute

M. D-P. Ikounga

Je peux exprimer un regret. Je n'attendais pas cette question. Oui, je peux exprimer un regret en disant ceci : voyez, mon plus grand regret n'a rien à voir avec moi ou mon département et ce n'est pas une question de satisfaction ou non. Mon plus grand regret c'est de ne pas avoir vu se réaliser la première chose que j'ai demandée quand je suis arrivée à l'Union africaine. J'estime que la voix de l'Union africaine n'est pas entendue dans nos pays. L'Union africaine n'est pas audible. J'ai bien aimé d'ailleurs quand vous avez donné un petit sourire à ce regret. Vous avez dit : chers auditeurs. On peut se demander quels auditeurs ? Mon plus grand regret c'est qu'au cours de ce mandat nous n'ayons pas pu demander aux États africains, et je

veux que vous le relayiez et c'est là la question, de consacrer sur leurs médias nationaux trente minutes par semaine, ce n'est pas beaucoup trente minutes par semaine, qu'ils vont accorder à l'Union africaine pour que l'Union africaine puisse faire passer votre journal, dans la langue de ces pays. Vous savez trente minutes par semaine, ça peut être dix minutes trois par semaine avec un jingle particulier. Les gens vont se dire : « Ah ! L'Union africaine ça existe ». Je suis allé tout récemment pour parler aux parlementaires du parlement panafricain et j'ai constaté qu'une bonne partie de ce que nous disions, même les parlementaires n'étaient pas au courant. Mais si nous avions une radio, si ce que vous faites là, si nos activités étaient diffusées trois fois par semaine, dix minutes seulement, ces gens-là apprendraient à connaître l'Union africaine et ça c'est certainement mon plus grand regret. Le reste des regrets, comme je dis aussi, ce n'est pas nécessairement quelque chose que nous avons eu ici, c'est un regret interne à l'Union. Nous devons améliorer le management de notre Union, pour faire en sorte que le travail soit mieux partagé, que la compétence sur les questions soit réelle, et que chacun se sente réellement impliqué. Voyez, on ne peut pas attendre un an, deux ans pour voir un directeur nommé. Vous avez parlé de l'Université panafricaine. Au bout de trois ans de mandat, nous n'aurons pas réussi à nommer le recteur de l'Université panafricaine.

E.A. Tankoo

C'est très regrettable Excellence.

M. D-P. Ikounga

C'est pourquoi je dis et il faut le dire parce que c'est un regret. Et ce n'est pas parce que les compétences manquent, mais parce que nos procédures sont beaucoup trop longues et ce que je dis là, ce n'est pas nécessairement ici chez moi. Je suis resté, je vous ai donné l'exemple de mon département qui n'a pas eu de directeur pratiquement pendant... Je peux dire pendant tout mon mandat. Je suis resté un commissaire sans directeur. Ce n'est plus un regret puisque le mandat se termine, mais on ne peut pas continuer ainsi. Et il faut avoir du personnel efficace, parce que je ne pense pas que nous ayons réellement des problèmes de rémunération en tant que telle, mais des problèmes d'efficacité du personnel. Aussi un autre élément de regret peut-être, j'aurais bien voulu que la notion de sanction, c'est-à-dire que nous ayons la possibilité de remercier directement celui qui vient sans rien faire, lui dire : « Bon, faites ce que vous voulez, mais rentrez chez vous ! » Mais là aussi, c'est un point sur lequel nous devons améliorer les conditions de travail.

E.A. Tankoo

Je suis sûre que nos auditeurs nous écoutent et que les pays membres aussi vous écoutent Excellence. Comme nous tirons vraiment sur la fin de cette interview Excellence, avez-vous des pensées de clôture, un message pour les auditeurs qui nous suivent en ce moment ?

M. D-P. Ikounga

Vous savez, mon seul point c'est de dire il y a un avantage certain. Lorsque vous parlez aux gens qui sont hors de notre continent, ils disent : l'Afrique. Ils pensent que l'Afrique est un seul pays. Parfois, nous nous fâchons, car nous pensons que ce n'est pas bon. Je pense que c'est aussi un avantage. Cela montre que l'Afrique est une. Je me suis promené dans les pays africains pour constater que vraiment l'Afrique est une. C'est un atout formidable que l'ensemble des dirigeants africains devraient mieux intégrer. Quand ils auront mieux intégré cela, ils comprendront mieux la place que peut occuper l'Union africaine, qui est une organisation, je pense unique en son genre dans le monde, et à ce moment-là nous donnerons plus de place à l'Union africaine et le problème d'intégration et de l'unité africaine des pères fondateurs, parce que l'unité africaine était leur rêve, pourront se réaliser.

E.A. Tankoo

Excellence merci d'avoir accepté de faire cette interview avec la Direction de l'information et de la communication de l'Union africaine.

M. D-P. Ikounga

Vous êtes un des départements les plus importants, non seulement à l'Union africaine mais dans l'ensemble de nos pays. Nous ne l'avons pas assez dit, mais dans les stratégies que nous avons élaborées, nous avons toujours mis un accent particulier sur la communication. S'il n'y a pas de vulgarisation, ce que vous faites n'a aucune valeur. Ça reste dans votre maison, ça dort dans votre maison. Quand vous avez une marque qui marche bien, c'est parce qu'elle fait de la publicité. Même les bons produits font de la publicité et vous ne pouvez pas faire de la publicité en dehors de la communication.

E.A. Tankoo

Merci beaucoup Excellence. Chers auditeurs, nous sommes arrivés donc à la fin de cet entretien avec son Excellence Martial De-Paul Ikounga, Commissaire des ressources humaines, science et technologie de l'Union africaine. Nous vous apporterons plus d'information sur les activités de l'Union africaine dans notre prochaine édition de « Connaissez votre Union africaine ». Merci et à la prochaine.

Interview avec Kofi Annan au Forum de Tana : le conflit est moins dange- reux pour les Africains que les accidents de la circula- tion



Mr Kofi Annan

Avec

Lee Mwiti du Mail & Guardian

À Harare, le discours de Annan a provoqué des cris de surprise de ses aides, un silence de mort des chefs d'État et des applaudissements de la société civile africaine

L'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, était à Bahir Dar, en Éthiopie, pour le Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique. Le rédacteur adjoint du Mail & Guardian Africa, Lee Mwiti, l'a rencontré en coulisses pour avoir une interview allant de la situation actuelle de l'Afrique à ses perspectives d'avenir.

POUR un homme reconnu universellement comme un diplomate consommé, débonnaire à la fois dans ses discours et par son tact, le parler franc de Kofi Annan est rare – et vaut la peine d'attendre.

Son discours n'est jamais aussi passionné que lorsqu'il parle de l'Afrique, un continent qui inspire profondément, mais suscite également des frustrations à cause de sa lenteur à concrétiser son potentiel. Il ne laisse planer aucun doute sur les causes – le leadership inadéquat – et fidèle à son image de « M. je répare tout », quelle serait la marche que l'on pourrait suivre ?

« Nous avons des problèmes de gouvernance, nous avons des problèmes de leadership. Les dirigeants essaient de s'accrocher trop longtemps au pouvoir ; en fait, j'ai été le premier à aller à l'Union africaine et à les exhorter de ne pas accepter les dirigeants issus d'un coup d'État en leur sein, et que les officiers de l'armée devaient rester dans leurs casernes » a-t-il répondu.

Le discours de 1997

Il fait référence au discours – que beaucoup qualifiaient de fondateur – qu'il a adressé le 2 juin 1997 aux

chefs d'État assistant à une réunion de l'Organisation de l'Unité africaine (ancêtre de l'Union africaine) au Zimbabwe, où il a causé une immense effervescence.

« L'Afrique ne peut plus tolérer et accepter comme des faits accomplis, les coups d'État perpétrés contre des gouvernements élus et la prise du pouvoir illégale par des officiers de l'armée qui sont parfois au service d'intérêts particuliers, parfois seulement de leurs propres intérêts » a-t-il dit à l'assistance, qui comptait plusieurs dirigeants qui avait accédé au pouvoir par la force.

« Consacrons-nous à une nouvelle doctrine de la politique africaine. Là où la démocratie a été usurpée, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour la restaurer à ses propriétaires légitimes : les peuples ».

C'est un discours qui a donné un ton nouveau à la fois à l'engagement des Nations Unies et des pays développés avec l'Afrique, avec le nouveau chef de l'ONU, le premier noir à occuper ce poste. Le Conseil de sécurité lui a demandé d'élaborer un plan directeur pour s'attaquer aux conflits sur le continent – dont le résultat a été décrit comme étant « presque contraire à l'ONU ».

Mais à Harare, le discours a provoqué des cris de surprise de ses aides, un silence de mort des chefs d'État et des applaudissements des représentants de la société civile.

« Vous êtes le seul qui aurait pu le dire et vous en tirer sans être lynché ! Aucun autre Africain n'oserait et nous ne l'aurions accepté de personne d'autre » aurait déclaré Salim A. Salim le secrétaire général de l'OUA de l'époque.

« Quelqu'un devait le faire » a répliqué Annan, dans une conversation reproduite dans son livre *Interventions : A Life in War and Peace*. Cinq ans plus tard, l'Union africaine nouvellement lancée a établi dans sa Charte des sanctions pour prises de pouvoir anticonstitutionnelles.

Impression de déjà vu

Peut-être une impression de déjà vu – au Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, auquel il assistait pour la première fois, il était de retour chez les Africains ; à la fois de bons amis et la cible de critiques – comme Omar el-Bashir du Soudan, à propos duquel il a écrit de manière pas très flatteuse sur son rôle dans le conflit du Darfour, rôle pour lequel le président soudanais a été inculpé par le Tribunal pénal international.

Mais il y avait une différence importante : entrée maintenant dans sa cinquième année, la réunion de plus en plus prestigieuse et à laquelle on n'assiste que sur invitation, se targue et se vend pour son parler direct et franc sur les causes des conflits africains et les solutions innovantes pour les résoudre.

La réussite de l'opposition du Burundi face à l'Union africaine est par exemple décrite par un dirigeant de haut niveau comme présentant le bloc et fait du continent « un objet de dérision ».

Au Forum de Tana, DE GAUCHE À DROITE : le premier ministre d'Éthiopie Hailemariam Desalegn, le président de Somalie Hassan Sheikh Mohamoud avec l'économiste Gabre-Madhin, la fondatrice tant vantée de la Bourse de marchandises d'Éthiopie, et l'ancien président du Botswana Festus Mogae. (Photo/Tana Forum/FB).

Annan attribue la résilience aux menaces à la sécurité régionale comme un manque de leadership politique, comme il l'a toujours fait.

« Les dirigeants qui s'accrochent au pouvoir indéfiniment par le jeu des élections et éliminent la critique et l'opposition sèment les graines de la violence et l'instabilité » a-t-il déclaré dans son discours à cette assistance de haut niveau dans la ville du nord-ouest de l'Éthiopie de Bahir Dar.

Il s'est exprimé à ce sujet dans l'interview. « Cette tendance, le coup d'État ou les gens qui descendent dans la rue, pourrait être la seule façon d'obtenir le départ [de ces dirigeants]. Aucune de ces approches ne peut être considérée comme une alternative à la démocratie, aux élections ou aux règles parlementaires ».

La violence post-électorale au Kenya

Il a déclaré que l'approche du « jeu à somme nulle » appliquée à la politique dans les pays africains est une source de tension et de conflit, car les gagnants de l'élection raflent tous les avantages et les perdants ont le sentiment d'être laissés pour compte. Il faisait référence aux conséquences de l'élection présidentielle au Kenya en 2007, où il avait dû intervenir en tant que médiateur à la suite des pires violences électorales jamais enregistrées dans le pays.

À ce sujet, il affirme que c'est l'intervention du peuple kenyan qui a changé la donne. « Si nous avons pu éviter la catastrophe, c'est grâce à l'attitude de la population et à l'appui qu'elle nous apporté ».

La résolution du cas du Kenya a été beaucoup citée dans les conversations pendant le forum de deux jours, où elle a été célébrée comme la preuve qu'il est possible de résoudre les conflits sur le continent sans recourir aux militaires.

L'Union africaine s'est battue pour participer aux efforts de médiation et c'est la pression écrasante exercée sur le leadership national par les puissances internationales qui a réuni les rivaux autour de la même table – et les y gardés.

Ceci s'explique en grande partie par le manque de ressources fournies par le bloc de 54 membres, une situation qui a fait l'objet de nombreuses critiques, y compris de son hôte Hailemariam Desalegn, Premier ministre de l'Éthiopie, qui a déclaré que l'organisation devrait prendre sa part du blâme.

Le budget de l'UA est financé en grande partie par des bailleurs de fonds non-africains, les pays africains contribuant à hauteur de 9 % de ses besoins, selon ses propres données. Ceci a éclairé un thème récurrent au Forum de Tana, à savoir que le bloc devait cesser de dépendre de l'argent extérieur – une conversation qui se poursuit depuis près d'une dizaine d'années maintenant.

Annan a son avis sur ce sujet. « Comme vous le savez, les questions budgétaires sont d'une importance capitale pour l'Union africaine, et quand vous n'avez pas de ressources, vous devez être extrêmement créatif pour relever

les défis et tirer le maximum des ressources dont vous disposez ».

« Cela implique souvent de collaborer avec d'autres, d'établir des liens et des partenariats, et par ce biais vous pouvez parfois étendre vos capacités sans nécessairement avoir besoin de dollars supplémentaires ».

« J'ai été heureux de les entendre [dirigeants africains] dire que nous devons nous préparer à payer pour ce que nous voulons ; que nous devons être préparés à mettre notre propre argent sur la table et à financer les questions qui sont importantes pour nous ».

Qui aime bien, châtie bien

Mais il réserve encore des remarques sévères pour l'UA qui, si elle accepte l'argent des bailleurs est sur la défensive quand ses bienfaiteurs tentent naturellement de promouvoir leurs intérêts.

« D'abord, je pense que tous les gouvernements doivent payer leur part. Je veux dire que quand vous faites partie d'un club, que vous être fier d'en être membre et que vous voulez qu'il soit efficace, vous commencez par payez votre dû en totalité en temps et en heure ».

« Dès que nous ouvrirons nos portefeuilles et que nous le ferons systématiquement et sérieusement, nous pourrions [alors] faire appel à d'autres pour nous soutenir et ils seront beaucoup plus à enclins à nous soutenir quand ils verront que nous sommes sérieux et engagés ».

« Nous ne pouvons pas toujours tendre la main et insister sur le fait que nous voulons être souverains, que nous voulons être indépendants. Nous devons diriger, obtenir le soutien d'autres pays, la solution à nos problèmes passe par là ».

Il a dit qu'il était nécessaire d'être créatif pour développer d'autres sources de financement (une proposition de prélèvement d'une taxe sur les séjours à l'hôtel et les billets d'avion a été proposée par les ministres africains des Finances en 2013 ; peu d'autres initiatives sont en cours d'examen).

Cette année, le thème du forum d'aider le continent à développer sa position dans l'architecture de sécurité mondiale, où l'on dit qu'il est à la périphérie bien que la majorité des décisions qui sont prises par des organes puissants comme le Conseil de sécurité de l'ONU affectent la région.

(La ministre des Affaires étrangères du Rwanda Louise

Mushikiwabo a décrit cela comme « être assis au bord d'une chaise alors nous devrions être assis au milieu » – ce à quoi l'organisateur Olusegun Obasanjo a dit que le continent devait exiger, et non demander, pour avoir plus d'espace).

Dans son discours liminaire, Annan a dit qu'il y avait de bonnes nouvelles au sujet des menaces régionales. « L'Afrique a de meilleurs résultats que de nombreuses personnes ne le réalisent en matière de sécurité des citoyens. Aujourd'hui, et malgré quelques exceptions flagrantes, les conflits sont aujourd'hui moins dangereux pour la plupart des Africains que les accidents de la circulation ».

Ceci, a-t-il dit, a contribué à poser les bases de la croissance économique rapide des 15 dernières années. « Globalement, notre continent va dans la bonne direction ».

Mais il a lancé un avertissement. Ceci « n'est guère réconfortant pour les millions de personnes qui vivent toujours à l'ombre de violents conflits et dans une pauvreté abjecte ».

La croissance bien documentée du continent n'a été inclusive ni juste, elle a créé des rancœurs exploitées par ceux qui se sentent laissés pour compte, des groupes rebelles aux terroristes transnationaux et aux jeunes sans travail ».

« Comme je le répète constamment, vous ne pouvez pas avoir la paix et la sécurité sans développement inclusif, l'État de droit et le respect des droits de l'homme. Ce sont les trois piliers de toutes les sociétés qui réussissent ».

Dans cette perspective, il a exhorté les citoyens à maintenir en permanence la pression sur les dirigeants et les gouvernements pour qu'ils tiennent leurs promesses – « allumez un incendie sous leurs pieds ».

C'est le moyen le plus efficace. « Nous devons utiliser notre droit de vote pour stopper les dirigeants qui ne font pas ce qu'on attend d'eux ».

« En tant qu'individus, nous avons le pouvoir, mais nous ne nous en servons pas ou nous l'utilisons mal ; si nous le faisons, nous aurons de l'action sur le terrain ».

CITATIONS SUR LES LIVRES ET LA LECTURE

Les livres sont l'héritage qu'un grand génie laisse à l'humanité. Ils se transmettent de génération en génération, offerts à la postérité en cadeau à ceux qui vont naître.

- Addison, Joseph

La lecture est un instrument essentiel pour bien vivre sa vie.

- Adler, Mortimer J.

Après que toutes sortes de professeurs ont fait de leur mieux pour nous, c'est dans les livres que l'on trouve le savoir. Aujourd'hui, la véritable université est une collection de livres. (Albert Camus)

- Carlyle, Thomas

La pensée de l'homme qui aime les livres est généralement noble et ses opinions élevées.

- Dawson, Christopher

Les livres sont les miroirs fidèles qui reflètent dans notre esprit l'esprit des sages et des héros.

- Gibbon, Edward

Les gens sages trouvent du réconfort dans les livres face aux difficultés de la vie.

- Hugo, Victor

Parce que les livres sont plus que des livres. Ils sont la vie, le cœur même des siècles passés, la raison pour laquelle les hommes ont vécu, ont travaillé et sont morts. Ils sont l'essence et la quintessence de leur vie.

- Lowell, Amy

CITATIONS SUR LES LIVRES ET LA LECTURE DE DHLK

Une maison sans livres est comme une pièce sans fenêtres. Aucun homme n'a le droit d'élever ses enfants sans les entourer de livres, s'il a les moyens d'en acheter. C'est une faute envers sa famille. Les enfants apprennent à lire en étant en présence de livres. L'amour du savoir naît de la lecture et se développe grâce à elle. Et l'amour du savoir, dans un jeune esprit, est presque toujours une garantie contre les plaisirs inférieurs des passions et des vices.



- Mann, Horace

Passez un repas si vous le devez, mais ne passez pas à côté d'un livre.

- Rohn, Jim

Tout ce dont vous avez besoin pour avoir un avenir meilleur et réussir a déjà été écrit. Et devinez quoi? Il vous suffit simplement d'aller à la bibliothèque.

- Rohn, Jim

La lecture est à l'esprit ce que l'exercice est au corps. Elle est saine et prépare l'esprit à maintenir ses facultés en alerte.

- Steele, Sir Richard

Bien lire, c'est-à-dire lire des livres sincères dans un sincère esprit, constitue un noble exercice, et qui mettra le lecteur à l'épreuve mieux que nuls des exercices en honneur de nos jours. Il réclame un entraînement pareil à celui que subissait les athlètes, l'application soutenue presque la vie entière à cet objet.

- Thoreau, Henry David

Même si vous êtes très occupé, vous devez trouver du temps pour lire, ou accepter l'ignorance que vous aurez choisie.

- Townsend, Atwood H.

L'homme qui ne lit pas n'a aucun avantage sur l'homme qui ne sait pas lire.

- Twain, Mark

Dix raisons pour lesquelles les enfants devraient lire

1. Les enfants qui lisent beaucoup et souvent le font de plus en plus facilement. C'est une question de bon sens. Après tout, c'est la pratique qui permet aux êtres humains de parfaire presque tout ce qu'ils font et il en va de même pour la lecture.

2. La lecture fait travailler le cerveau. C'est un exercice beaucoup plus complexe pour le cerveau humain que, disons, regarder la télé. Elle renforce les connexions cérébrales et en établit même de nouvelles.

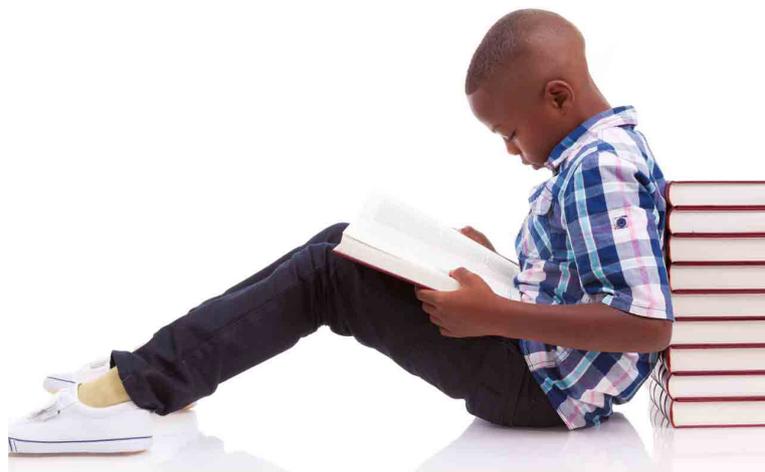
3. La lecture améliore la concentration. Là encore, rien de plus simple. Quand ils lisent, les enfants doivent rester assis calmement de façon à pouvoir se concentrer sur l'histoire. S'ils lisent régulièrement, quand ils grandissent, ils acquièrent la capacité de le faire de plus en plus longtemps.

4. La lecture fait découvrir aux enfants le monde qui les entoure. Grâce à la lecture, ils découvrent des gens, des lieux et des événements hors de leur milieu. Ils sont exposés à des modes de vie, des idées et des croyances sur le monde qui peuvent être différents de ceux qui les entourent. Cet apprentissage est important en lui-même, mais il construit aussi un stock de connaissances de base qui aide les jeunes enfants à bien lire et avec plus de confiance.

5. La lecture développe le vocabulaire de l'enfant, l'amène à acquérir des compétences linguistiques hautement développées et améliore son aptitude à bien écrire. C'est non seulement parce qu'en lisant les enfants apprennent des mots nouveaux, mais aussi parce qu'ils absorbent inconsciemment, au fur et à mesure qu'ils lisent, des informations sur la manière de structurer les phrases et d'utiliser les mots et la langue efficacement, entre autres.

6. La lecture développe l'imagination de l'enfant. En effet, lorsque nous lisons, notre cerveau traduit en images les descriptions que nous lisons sur les personnes, les lieux et les choses. Quand une histoire nous passionne, nous imaginons aussi ce que les personnages ressentent. Nous utilisons notre vécu pour imaginer ce que nous ressentirions dans la même situation.

7. La lecture aide les enfants à développer leur empathie. C'est quelque chose dont je n'ai pris conscience que récemment, mais c'est logique. Comme mon fils de quinze ans me l'a dit pendant nous en discussions : « Bien sûr que



cela développe l'empathie, parce que tu t'identifies au personnage de l'histoire, donc tu ressens ce qu'il ressent».

8. Parce que la lecture a tous les effets que je viens de mentionner, les enfants qui lisent réussissent mieux à l'école. Et leurs résultats ne sont pas meilleurs seulement dans les matières comme la lecture, le français et l'histoire. Ils réussissent mieux dans toutes les matières et pendant toutes leurs études.

9. La lecture est une grande forme de divertissement ! Un livre de poche ne prend pas beaucoup de place, si bien que vous pouvez l'emporter partout avec vous et vous ne serez jamais seul ou vous ne vous ennuierez jamais si vous avez un livre dans votre sac. Vous pouvez lire quand vous faites la queue, quand vous attendez un ami en retard ou quand un vol est retardé à l'aéroport.

10. La lecture détend le corps et calme l'esprit. Ceci est un point important, parce que ces temps-ci nous semblons avoir oublié comment nous détendre et particulièrement comment être silencieux.

Le mouvement incessant, les lumières éblouissantes et le bruit qui agressent nos sens quand on regarde la télé, un écran d'ordinateur ou quand on joue à un jeu vidéo sont en fait assez stressants pour le cerveau. Quand on lit, on lit en silence et lire un texte imprimé sur une page blanche est bien moins stressant pour nos yeux et notre cerveau.

Une raison de plus pour vous rendre dans votre librairie favorite près de chez vous et y acheter un livre.



Les défis de la distribution du livre en Afrique

DOCUMENT PRÉSENTÉ LORS D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES EN AFRIQUE : OPPORTUNITÉS ET OBSTACLES, ORGANISÉE PAR L'INSTITUT AFRICAIN D'AFRIQUE DU SUD (AISA) 28–29 MAI 2009.

DE Dr Henry Chakava

Président des éditions East African Educational Publishers Ltd., au Kenya.

INTRODUCTION

Dans mon livre *Publishing in Africa: One Man's Perspective* (1996), j'ai observé que le marketing et la distribution étaient les talons d'Achille de l'édition en Afrique. Malgré les nombreuses, nouvelles et passionnantes évolutions sur la scène internationale qui affectent la chaîne traditionnelle du livre, dont certaines ont trouvé leur chemin en Afrique, la déclaration que j'ai faite il y a plus de dix ans est toujours d'actualité.

Dans les pays développés, on craint que la chaîne traditionnelle du livre, telle que nous la connaissons, ne disparaisse. Un changement complet de paradigme en matière de création et de distribution des produits du savoir est en gestation. Les libraires pourraient devenir de petits centres de photocopie, et les bibliothèques des espaces sans livres équipés d'écrans d'ordinateur. La forme que prendra le réseau africain naissant de la distribution du livre est une source de spéculation.

Cet article se penchera sur les défis auxquels est confrontée la distribution du livre en Afrique et présentera les causes et les effets de certaines questions clés comme le sous-développement ; le manque de formulation de politiques nationales, régionales et continentales et de cadres de réglementaires ; la

faiblesse de la superstructure/des infrastructures de développement du livre ; et le manque de professionnalisme. Nous concluons en examinant les nouvelles technologies émergentes pour voir si l'Afrique peut faire un bond technologique et les mettre à profit pour améliorer l'accès aux connaissances et leur distribution.

Les défis du sous-développement

De nombreux pays africains ont une chaîne de production et de distribution du livre sous-développée, ce qui est dû en grande partie au sous-développement et à la mauvaise gestion de leurs économies nationales. Qu'elles appartiennent à l'État ou à des entreprises multinationales ou privées, les industries de l'édition n'ont pas été capables d'attirer des investissements suffisants pour se mettre aux normes requises. La qualité de leurs produits reste faible et le manque de formation et d'équipements est omniprésent dans l'ensemble de la chaîne, des auteurs à la publication, l'édition, la vente et l'utilisation des livres. Le nombre de livres publiés et les quantités imprimées n'atteignent pas le rendement nécessaire pour créer la masse critique nécessaire pour permettre au secteur de l'édition de réaliser des économies d'échelle.

Les raisons en sont simples : la pauvreté, l'analphabétisme massif, les programmes scolaires erronés et le gaspillage dans le système éducatif formel, les habitudes de lecture et d'achat des livres insuffisantes et sous-développées, ainsi que la vie dans un milieu

hostile caractérisé par des habitations surpeuplées et sans électricité à la campagne. Tous ces défis signifient que le secteur du livre en Afrique est une activité qui se « limite » à la production de matériels éducatifs et de livres destinés aux élites. En ce qui concerne les revenus des populations, les livres publiés sont à un prix hors d'atteinte pour la majorité des gens et par conséquent ne trouvent pas d'acheteurs.

Le secteur du livre en Afrique est pris dans un cercle vicieux : la chaîne entière est trop asphyxiée financièrement pour se développer. Les gouvernements africains ne le reconnaissent pas comme un secteur stratégique nécessaire pour stimuler les autres formes de développement et les organismes internationaux de développement, comme la Banque mondiale, sont plus intéressés par la fourniture de livres que par une alternative plus durable pour développer le secteur du livre. Voyons maintenant s'il existe un cadre législatif qui reconnaît, guide, réglemente et protège les industries de l'édition en Afrique.

Un vide politique

Il est nécessaire que les pays africains élaborent progressivement des cadres nationaux, régionaux et continentaux pour la formulation de politiques du livre afin de faire face aux innombrables problèmes auxquels le secteur est confronté. Comme nous l'avons indiqué précédemment, nombreux sont ceux qui n'ont pas été capables de reconnaître le caractère stratégique de ce secteur. Au mieux, certaines déclarations et décisions politiques ont été faites au détriment des industries locales, aboutissant à la création de monopoles publics de l'édition, ou à l'adoption de directives qui inversent les progrès réalisés. Parce que les gouvernements africains n'ont pas de politiques pour les guider dans les négociations, les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux pour le développement les manipulent afin qu'ils signent des accords qui maintiennent le secteur dans un état perpétuel de confusion. Les éditeurs multinationaux ont profité de cette situation et de ce vide politique pour continuer à dominer le marché.

Les politiques sont les clés pour créer et définir les frontières de l'identité nationale. Qui imaginerait, par exemple, que plus de 40 ans après leur indépendance, peu de pays africains ont adopté une

politique régissant le développement du livre ? Nous pourrions citer les questions liées à la langue, la culture, l'édition, l'information, les bibliothèques, le droit d'auteur et les brevets, l'alphabétisme et la lecture, les taxes, les barrières douanières qui régissent le commerce intérieur et transfrontalier, les droits de douane et l'importation des livres – la liste est sans fin. La conclusion est que l'incompétence, la mauvaise gouvernance, la corruption et le manque de clairvoyance de la part des gouvernements africains sont les raisons qui expliquent l'infortune du secteur de l'édition sur le continent. La première Conférence panafricaine sur les curriculums, l'alphabétisme et le développement du secteur du livre, récemment organisée à Dar es Salaam, en Tanzanie, a donné le jour à des propositions pour l'élaboration d'une Charte africaine du livre et d'une Politique africaine du livre. Cette étape décisive, bien que tardive, est clairement un pas dans la bonne direction.

Nous avons besoin de solutions produites en Afrique pour résoudre nos problèmes d'édition. Si nos gouvernements, le secteur privé et les bailleurs de fonds travaillaient en partenariat, évitaient les contrôles inutiles et les monopoles étatiques, et travaillaient



en vue de supprimer les obstacles au commerce intra-africain, les industries du livre en Afrique commenceraient à se développer. Des lois encourageant le partenariat avec des éditeurs multinationaux seraient une aide nécessaire pour endiguer le flux de la mondialisation.

La faiblesse des infrastructures/ de la superstructure

Le secteur du livre en Afrique est bâti sur des infrastructures fragiles, et soutenu par une superstructure naissante de jeunes auteurs et chercheurs, d'éditeurs, de libraires et de lecteurs extrêmement sous-financés. Comme si ce n'était pas assez, les problèmes de communication abondent à tous les niveaux, ralentissant un processus déjà accablé de problèmes.

Par infrastructures, nous entendons ici tous les réseaux de communication terrestres et aériens, comme les routes, les chemins de fer, la mer et l'air. Citons également les habitations, l'électrification rurale, les écoles et autres établissements d'enseignement supérieur, et les bibliothèques. Bien que les éditeurs africains soient impuissants face à ces problèmes d'infrastructures, ils constituent l'environnement dans lequel ils travaillent et ils sont responsables de leurs casse-tête en matière de distribution. Il est très facile de démontrer que même ici en Afrique, un pays ayant des infrastructures développées a un secteur du livre plus développé.

Les problèmes de communication sont causés par l'inefficacité des systèmes postaux, les lignes téléphoniques et de fax qui ne fonctionnent pas la plupart du temps, même à l'intérieur du pays lui-même, encore moins dans les pays voisins. La communication mauvaise, lente et chère, explique pourquoi le commerce transfrontalier et régional, voire continental, à l'intérieur de l'Afrique reste difficile. Un colis posté en Afrique de l'Ouest met au minimum deux semaines pour arriver en Afrique de l'Est, et les chapardages sont nombreux. Aussi longtemps que les tarifs postaux demeureront élevés, qu'il n'y aura pas de tarifs douaniers dans les pays et les régions et que les devises resteront inconvertibles, la possibilité de commerce intra-africain des livres restera un rêve difficile à atteindre.

On pourrait demander pourquoi il est possible d'importer des livres d'Europe, d'Amérique et d'Asie aussi facilement. Le potentiel pour accroître la circulation des livres en Afrique est élevé si l'on met en place la législation nécessaire, comme pour d'autres marchandises, en particulier au niveau régional et si l'on accorde la priorité au développement des commu-

nications et à la construction des infrastructures nécessaires.

Défis du professionnalisme

Dans la section précédente, nous avons observé que la distribution des livres a enregistré quelques progrès au cours des dix années écoulées ou presque. Cependant, il convient de noter le manque de formation et de professionnalisme de l'ensemble du processus de distribution. La plupart des librairies sont mal approvisionnées et ne proposent qu'un nombre limité de titres. La mise en rayon des livres est chaotique et les clients ont du mal à trouver les livres qu'ils désirent, car les stocks ne sont pas rangés de manière ordonnée et les catalogues et les listes de stocks ne sont pas produits. Les vendeurs des librairies ne sont pas toujours d'une grande aide par manque de formation au travail qu'ils font. Le manque de formation et la pauvreté se conjuguent pour diminuer l'efficacité des librairies comme points de distribution efficaces en Afrique. L'Association des libraires panafricains (PABA) et les associations nationales de parties prenantes sont conscientes de ces faiblesses, mais malgré les ateliers de formation et les conférences organisées ici et là, ces défis persistent.

L'histoire des bibliothèques est légèrement différente. La formation de bibliothécaire est disponible dans les écoles polytechniques et les universités, localement et à l'étranger. Les cadres formés gèrent les quelques bibliothèques qui peuvent exister dans les centres urbains, les villes, les communautés et même les écoles. Cependant, la plupart des bibliothèques sont mal approvisionnées et n'ont pas de budgets pour reconstituer périodiquement leurs réserves. À l'exception des personnes qui recherchent de la documentation spécialisée, les citoyens ordinaires à la recherche de connaissances pratiques ne fréquentent guère ces bibliothèques. Nous avons déjà indiqué que le concept de la bibliothèque reste étranger à la majorité des Africains qui ne le perçoivent pas encore comme une source positive pour obtenir des informations tout au long de la vie ou pour s'instruire.

Il est important de mettre l'accent sur le fait que la trop grande dépendance des éditeurs à la publication de manuels scolaires, les produits de mauvaise qualité, les mauvaises publicités et promotion, l'absence

de catalogues et de bibliographies et autres goulets d'étranglement que nous avons signalés plus haut, continuent tous de saper l'efficacité de ces points traditionnels de distribution du livre.

La situation de la distribution du livre en Afrique aujourd'hui

Comme nous l'avons mentionné précédemment, on n'a pas constaté d'amélioration marquée de la distribution du livre en Afrique depuis mon essai de 1996. Certes, le nombre de titres publiés chaque année a augmenté et les questions de la qualité sont constamment abordées. Cependant, la prépondérance des manuels scolaires reste évidente, laissant peu de place à des publications plus générales. Les changements de politiques gouvernementales continuent de causer l'inquiétude et la confusion dans le secteur. Dans certains pays, les interventions directes ne sont pas exceptionnelles, l'État contrôlant l'ensemble du processus de publication de l'auteur à la distribution. L'Afrique importe près des deux tiers de ses besoins en livre à tous les niveaux, des comptines pour enfants aux publications universitaires. L'influence de l'édition internationale a encouragé cette situation, car les livres importés susmentionnés sont directement importés de métropoles ou sont publiés et distribués par leurs filiales locales présentes sur tout le continent.

Malgré ces résultats plutôt sombres, les éditeurs africains ont amélioré leur image pendant la période intermédiaire, même s'ils ne sont pas encore assez solides pour rivaliser avec leurs homologues multinationaux. Cela est dû en grande partie à leurs programmes de sensibilisation, soutenus par les organismes internationaux pour le développement qui leur ont permis de mettre en place des associations commerciales professionnelles à l'échelon national, régional et même continental. Les associations de parties prenantes, les conseils nationaux de développement du livre dans certains pays, les instances régionales consultatives comme l'Association de développement du livre de l'Afrique de l'Est (EABDA), et les organes continentaux comme le Réseau des éditeurs africains (APNET), la PABA, l'Association des écrivains africains (PAWA), ont donné une voix unique à l'édition africaine. Elles leur ont aussi permis de

s'attaquer non seulement à leurs gouvernements, aux communautés économiques régionales (CER), mais aussi aux institutions internationales comme la Banque mondiale et l'UNESCO. Cependant, l'influence de ces organisations, en particulier l'APNET et la PABA, semble décroître à mesure que le soutien des bailleurs de fonds continue de diminuer. Le défi désormais est de soutenir et de développer ces institutions qui ont rendu tant de services au secteur ces dix dernières années.

Les circuits traditionnels de la distribution du livre restent pertinents et leurs fortunes se font et se défont au gré des directives gouvernementales relatives aux méthodes d'approvisionnement en manuels scolaires qui changent constamment. Il est important de mentionner ici que sans le commerce lié à l'école, la plupart des librairies d'Afrique fermeraient, en particulier dans les zones rurales. Bien que les remises aient augmenté pour passer de 20 % à 40 % ces vingt dernières années, les libraires africains continuent de se plaindre de la faiblesse de leurs marges, tandis que les éditeurs continuent de les accuser de ne pas en faire assez pour favoriser les ventes.

Le concept de bibliothèque en tant que centre de distribution des connaissances a été lent à s'enraciner. Ceci est dû en grande partie à l'attitude des gens à l'égard des livres, encore considérés comme une relique coloniale qui leur est imposée et empreinte d'une culture et d'une religion étrangères. La suspicion entourant le livre et son contenu persiste en Afrique aujourd'hui, et les efforts pour l'intégrer dans les communautés sont lents. D'où le manque d'habitude de la lecture dont nous avons parlé plus haut. Cependant, de nombreux pays ont des conseils nationaux des bibliothèques à différents niveaux de développement, fonctionnant au niveau provincial, du district et même communautaire. Le Kenya, par exemple, a développé son réseau de bibliothèques de 16 à 48 centres ces dix dernières années, complété par un réseau de service mobile. Les confessions religieuses, qui ont introduit la lecture et l'écriture au début, continuent d'avoir des salles de lecture pour leurs fidèles dans les différents centres urbains et dans les zones rurales.

Une présentation sur la distribution du livre ne peut

pas se terminer sans mentionner le Collectif africain du livre (ABC), une société mise en place par un groupe d'éditeurs africains dans le but de promouvoir et de distribuer leurs livres en Europe, en Amérique du Nord et dans les pays du Commonwealth, à l'extérieur de l'Afrique. La société, basée à Oxford, au R.-U., a démarré ses activités en 1990. À l'origine, financée par des donateurs, la société s'est restructurée depuis une dizaine d'années en tant qu'entité commerciale et elle utilise actuellement les technologies de pointe de la production et de la distribution pour commercialiser et distribuer les livres aux acheteurs individuels, aux bibliothèques et aux institutions académiques qui avaient auparavant des problèmes chroniques pour acquérir des publications africaines. Actuellement, elle compte plus de 1 300 titres numérisés et téléchargés sur le site Internet Lightning Source spécialisé dans la vente au détail et en gros, et cette liste s'enrichit de 150 nouveaux titres par an. Le modèle actuel, légèrement modifié par rapport à la version originale consistant à rendre les livres publiés en Afrique disponibles à l'extérieur du continent, fonctionne bien avec les travaux scientifiques, universitaires et littéraires très prisés.

Perspectives

Pour atteindre la maturité, les éditeurs africains doivent passer de la trop grande dépendance aux manuels scolaires et aux marchés scolaires, diversifier leurs produits, et combiner l'approche traditionnelle de l'édition et les nouvelles technologies pour investir dans les domaines de l'édition comme le supérieur, le général et la recherche. Il devra également nouer des partenariats avec d'autres éditeurs au niveau régional, continental et international pour optimiser les coûts, élargir le marché et obtenir une reconnaissance internationale.

Dans les perspectives, nous allons indiquer les domaines de l'édition et les opportunités qui existent, mais qui sont ignorés par les éditeurs africains. Citons notamment les licences et la co-publication, la publication en langues africaines, et la mise à profit de la traduction. Nous étudierons ensuite brièvement les nouvelles technologies comme l'édition numérique, l'impression à la demande, les livres numériques et

les plateformes en accès libres, pour voir si ces technologies peuvent être développées parallèlement au modèle traditionnel de l'édition. Un bref aperçu des méthodes anciennes et nouvelles de marketing et de promotion nous permettra de conclure pour savoir si les éditeurs africains peuvent faire le bond vers le 21ème siècle sans perfectionner le modèle traditionnel de l'édition.

Publication

Les éditeurs africains ont été lents à négocier des accords de licences et de co-publication pour les livres dont leurs marchés peuvent avoir besoin. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue en commanditant de nouveaux livres quand le contenu existe ailleurs. Certains livres peuvent appartenir au domaine public, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas soumis au droit d'auteur. Toutefois, certains éditeurs du Nord peuvent être réticents à accorder l'autorisation dans le cas de matériels soumis au droit d'auteur, auquel cas des compétences en matière de négociations sont nécessaires. Si les négociations échouent, les conventions internationales relatives au droit d'auteur autorisent l'acquisition obligatoire dans des circonstances exceptionnelles.

Le domaine de la co-publication reste largement inexploité, pourtant c'est une manière très efficace de partager les coûts, l'expertise technique et la distribution. À cause des nombreux goulets d'étranglement existant dans la distribution, les éditeurs africains doivent s'engager dans la co-publication entre eux au niveau régional et international, et avec des éditeurs internationaux, et en particulier en ce qui concerne les titres généraux et spécialisés de court tirage. Le modèle James Currey, présenté dans *African Scholarly Publishing: Essays*, édité par Alois Mlambo, montre comment la co-publication peut aider à accroître la production et la qualité des publications des presses universitaires africaines.

La recherche africaine, qui a attiré des spécialistes occidentaux renommés à l'époque pré-coloniale et coloniale, n'a pas été valorisée après l'indépendance. Les possibilités de recherche sont rares dans les universités africaines et les chercheurs africains en

Analyse

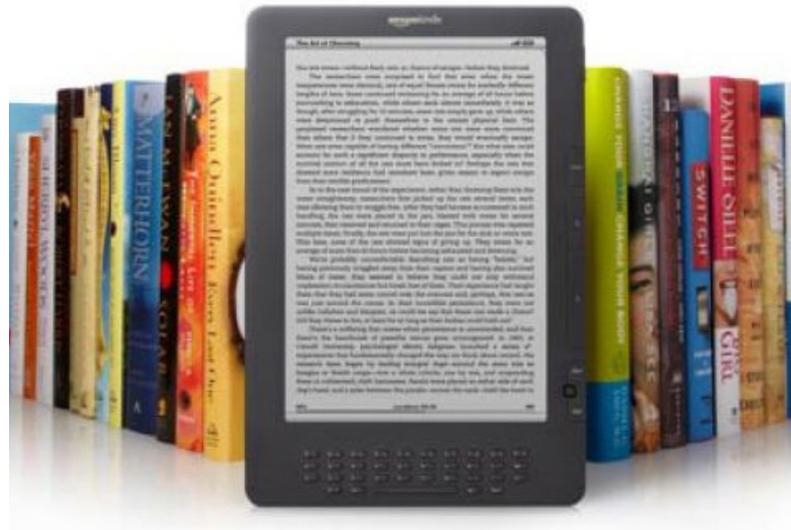
Afrique ne semblent pas avoir le goût de la recherche après leur thèse de doctorat. Nous continuons à dépendre des chercheurs étrangers pour les références dans des matières comme l'anthropologie, la sociologie, les systèmes politiques et même la linguistique. Il est vrai que nous devons remercier la collection Écrivains africains pour la création littéraire, tandis que l'histoire, les traditions orales et les livres pour enfants ont reçu une certaine attention.

La question de la recherche africaine pose toujours la question de l'utilisation des langues africaines. Dans quelle mesure la recherche est-elle « africaine » si elle est menée en langue étrangère ? L'Afrique est riche en ressources linguistiques et ses chercheurs doivent conduire la recherche de manière à faire un usage productif de ces langues. De nombreuses connaissances traditionnelles sont encodées dans ces langues. Chacune contient son corpus complet de connaissances, de l'astronomie à la zoologie ; en effet, la recherche africaine n'atteindra l'âge adulte que lorsqu'elle aura appris à exploiter ces langues pour l'enseignement et la recherche.

La traduction est un autre médium sous-utilisé pour ce qui est de la création et de la distribution des connaissances. On dit qu'il existe plus de 1 000 langues en Afrique. Imaginez si ces langues et les connaissances étaient partagées entre les autres communautés linguistiques africaines par le biais de la traduction. Et imaginez si ces livres, sous leur forme originale ou traduite, étaient ensuite traduits en langues étrangères. Ce processus permettrait à l'Afrique d'acquérir la capacité de traduire dans ses langues étrangères les matériels publiés nécessaires pour enrichir sa recherche. Tant que l'Afrique ne pourra pas contribuer aux connaissances du monde, ce que nous appelons aujourd'hui l'édition africaine ne sera que la pointe immergée d'un iceberg.

L'une des nouvelles technologies que les éditeurs africains n'ont pas encore pleinement exploitées est l'édition numérique. Il est possible aujourd'hui, au moyen de l'édition numérique, d'imprimer des livres en quantités aussi petites que 300 exemplaires, dans les limites du possible. Ce modèle est particulièrement adapté aux journaux et aux revues scientifiques où le marché peut être petit et spécialisé.

Le cas échéant, il est possible d'imprimer de grandes quantités de titres en utilisant les méthodes d'impression traditionnelles, permettant ainsi la convergence entre l'ancien et le nouveau.



Le livre numérique est une autre nouvelle technologie qui permet un transfert des connaissances « sans livre » grâce à la technologie en ligne. Il est possible d'écrire un livre, – et même qu'il fasse l'objet d'une revue par les pairs et d'une révision – prêt à la photocomposition. Cependant, au lieu d'être envoyé à un imprimeur conventionnel, le texte est converti en un dossier PDF et téléchargé vers les sites Internet de l'éditeur et d'autres circuits de grossistes ou de détaillants comme Amazon ou Google books. Il peut aussi être distribué sous forme de CD ou de DVD. Certains groupes affirment que les livres numériques, également appelés liseuses, remplaceront la chaîne traditionnelle du livre composée des imprimeurs, des libraires et des bibliothèques.

L'impression à la demande (P.O.D.) est la dernière des innovations de l'impression et de l'édition dont profite le lecteur. Elle a créé la machine à imprimer un livre (Espresso Book Machine), qui peut imprimer un livre à la fois et à peu près au même prix. C'est idéal pour imprimer de petites quantités de 100 exemplaires et moins, et une fois perfectionnée, elle pourrait devenir une librairie virtuelle. Il est toutefois peu probable que cette technologie pourra remplacer l'impression traditionnelle, lorsque les tirages dépassent des centaines de milliers d'exemplaires. Les éditeurs spécialisés africains, individuellement

ou collectivement, feraient bien d'envisager d'investir dans une machine à livre qui coûte actuellement moins de 100 000 USD.

Il existe de nombreuses plateformes en accès libre où l'on peut avoir accès aux connaissances qui appartiennent au domaine public plus facilement et plus rapidement que jamais auparavant. Certaines revues en ligne et publications académiques spécialisées sont disponibles pour un prix modique ou gratuitement sur Internet. Les utilisateurs africains devraient en profiter et accéder à ces connaissances à travers des sites Internet comme JSTOR, Wikipedia, Google Books, blogs, etc.



Marketing et promotion

Les activités de marketing et de promotion contribuent à stimuler les processus de l'édition et de la distribution. Traditionnellement, ils impliquent la publication et la distribution de catalogues et d'autres informations bibliographiques, des visites personnelles aux points de vente, y compris les salons du livre, le publipostage, la critique et le lancement des livres, la publicité et tout ce qui est nécessaire pour rester en tête de la concurrence.

Selon les statistiques de l'UNESCO, les éditeurs du Nord dépensent 10 à 15 % de leurs recettes dans le marketing et la promotion, par rapport à 1 % en moyenne pour les éditeurs africains. Nous pouvons néanmoins signaler l'augmentation des critiques dans les revues, les journaux et les magazines, qui sont plus accessibles aux amis des livres que par le passé. Le nombre de salons du livre a augmenté et

inclut Nairobi, Cape Town, Ghana et Dakar qui complètent les premiers salons du Nigeria et de Harare. Les salons du livre nationaux prolifèrent maintenant sur le continent et des journées importantes, comme la Journée internationale de l'alphabétisme, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur ou la Journée de la culture, sont célébrées. Le niveau de prise de conscience s'est accru chez les nombreux acteurs du secteur qui, si elle est pleinement exploitée, peut améliorer la distribution du livre sur le continent. Mais les éditeurs africains ne doivent pas attendre de maîtriser les modèles traditionnels de la distribution avant de faire le bond vers les nouvelles technologies.

Les éditeurs africains doivent profiter pleinement des dernières évolutions technologiques dans le domaine de la communication, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, pour mieux distribuer leurs produits. L'ordinateur et le fax existent depuis un moment et ont trouvé leur place, même si l'absence d'électricité a quelque peu entravé leur efficacité dans les zones rurales.

La téléphonie mobile, dont le démarrage a d'abord été lent en Afrique, est devenue plus efficace, à tel point qu'elle a supplanté l'impact que les ordinateurs ont eu. Son caractère abordable, sa simplicité d'utilisation et de maintenance lui ont permis d'atteindre même les zones les plus reculées d'Afrique et devenir le mode de communication standard.

Le courrier électronique remplace les lettres, appelée aussi snail mail (ou courrier tortue), et devient l'outil de communication standard par Internet dans les entreprises. Il continue de jouer son rôle de facilitateur de moyens de communication plus rapides, plus simples et plus fiables. L'Internet, qui existe depuis son invention au début des années 1960, était limité auparavant au partage de l'information et aux développements de la recherche dans les domaines scientifiques et militaires. Le réseau de l'Internet est devenu la première source d'information, de communication et de distribution des connaissances, et même du commerce. Avec une bande passante Internet suffisante, la Voix sur IP (VoIP) permet de téléphoner via Internet en utilisant les divers fournisseurs comme Google Talk, Yahoo Voice Chat et Skype. La Voix sur IP offre des moyens abordables de communication internationale, et avec les services de Skype il est possible de passer des appels téléphoniques lo-

Analyse

caux ou internationaux ou d'organiser des visioconférences gratuitement via le réseau Skype, et à des tarifs abordables par rapport aux autres réseaux de télécommunication. L'Internet connaît actuellement une nouvelle révolution. Les réseaux sociaux comme My Space, Facebook, les blogs, et plus récemment Twitter, changent notre façon de communiquer. En effet, ces nouvelles évolutions technologiques ont ouvert de nouveaux circuits de distribution des connaissances auparavant inaccessibles aux hommes.

Le service Google Book Search est un outil de marketing accessible à tous les utilisateurs de livres sur Internet et qui fait de chaque mot d'un livre un mot clé. En utilisant le moteur de recherche Google search, on peut localiser un livre contenant la phrase de l'item recherché. Le service de recherche de livres permet à chacun de feuilleter quelques pages du livre avant d'être mis en relation avec quelques sites Internet où on peut l'acheter. Les éditeurs qui vendent leurs livres en ligne sont prioritaires pour diriger la commande vers leur page d'achat. Les livres numériques et les livres audio sont des versions téléchargeables de livres que les éditeurs peuvent vendre en ligne, ouvrant ainsi des points de vente et éviter les problèmes d'expédition auxquels de nombreux éditeurs africains font face quand ils traitent une commande en dehors de leur portée immédiate.

Aujourd'hui, on peut commander un livre en ligne chez des revendeurs comme Amazon.com, Barnes & Noble, ou de vente en gros comme Lightning Source, ou même un éditeur africain comme Wits University Press en Afrique du Sud, EAEP en Kenya ou Kachifo au Nigeria, et le livre sera livré à votre domicile. Toutes ces nouvelles évolutions ont élargi les frontières du savoir et du commerce. Elles ont créé une grande variété et une flexibilité d'accès, et ouvert des marchés inexploités. À travers ce processus, elles ont soulevé de sérieuses questions de droit d'auteur qui préoccupent actuellement le secteur. Citons en exemple l'affaire en cours de violation du droit d'auteur entre le secteur américain de l'édition et la société Google.

CONCLUSION

Pour conclure, nous reviendrons aux questions que nous avons posées au début de cet article. Quel est

l'avenir de l'édition et de la publication de livres tels que nous les connaissons aujourd'hui? Le livre survivra-t-il? Les récents débats ont fait apparaître la nécessité d'établir une distinction entre le contenu et les circuits de livraison ou de distribution. Par exemple, quand nous parlons de formation en ligne, on ne cherche pas à changer le contenu, seulement le canal de distribution. L'Afrique a beaucoup de potentiel en matière de contenu. Comme nous l'avons indiqué plus haut, ses savoirs traditionnels restent inexploités. La question est : l'Afrique peut-elle faire un « bond » technologique en exploitant les nouvelles technologies pour mettre à profit son potentiel de connaissances?

Pour ce qui est de l'opposition entre les circuits tra-



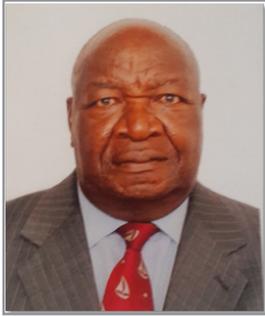
ditionnels de distribution et les nouvelles technologies, nous pensons que ces modes de distribution continueront à coexister pendant un bon moment en Afrique. Il est peu probable que les nouvelles technologies, tout en inondant l'utilisateur d'informations non traitées, remplacent le livre et ses circuits traditionnels de distribution. Le jury poursuit ses délibérations sur les questions liées au droit d'auteur. Si certains groupes soutiennent que les connaissances et leur distribution devraient être libres, il existe un autre groupe de pression qui est fermement convaincu que les détenteurs de droits d'auteur devraient être récompensés pour leur travail. Qu'en pensez-vous?

Analyse

La nature et la portée de cet article ne nous ont pas permis d'approfondir les défis particuliers auxquels font face les éditeurs africains qui travaillent dans des catégories spécifiques, car ils sont généralement différents. Par exemple, les défis rencontrés pour éditer et distribuer des manuels scolaires sont différents de ceux des livres pour enfants ou des publications spécialisées. Cependant, les grands défis qui sont mis en évidence dans la première partie de cet article s'appliquent à toutes les catégories. Le dilemme de la recherche et des langues africaines ne peut pas être balayé d'un revers de la main. Si nous n'avons pas tenté de fournir des solutions aux questions évo-

quées, nous avons recommandé aux éditeurs africains de diversifier leur base de produits, s'ils veulent trouver leur place dans ce secteur complexe en rapide évolution. Il y a beaucoup à faire. La moisson est abondante, mais les travailleurs sont rares. Clairement, la volonté politique, un cadre politique détaillé pour tous les aspects du développement et de la gestion du savoir, appuyé par un financement adéquat et une bonne gouvernance à tous les niveaux permettront d'aller loin.





Biographie

Nom : Henry Chakava
Titre : Président de East African Educational Publishers Ltd

Dr. Henry Chakava est l'un des éditeurs les plus courageux en Afrique ou ailleurs dans le monde. Il est le président de la East African Educational Publishers Ltd à Nairobi, Kenya.

Il est également membre fondateur de l'African Books Collective Ltd basée à Londres, Royaume-Uni.

Langues africaines et édition de livres pour enfants

Par Mamadou Aliou Sow

L'édition pour enfants en langues africaines, une perspective en questionnement

La situation de l'édition africaine de jeunesse en langues nationales est à la fois intimement liée au sort actuel de l'édition générale et de celui des langues nationales. Pour rappel, l'état des lieux se résume aux points saillants : (i) très peu d'éditeurs publient dans les langues africaines; (ii) le nombre de locuteurs sachant lire et écrire dans ces langues est réduit; (iii) il y a une faible disponibilité de livres et autres matériels de lecture en langues africaines; (iv) les ouvrages publiés dans ces langues, généralement de moins bonne qualité, ne sont pas pris en compte par les réseaux traditionnels de distribution et de lecture; (v) il n'y a pas une vraie culture de la lecture dans ces langues.

Ceci dit, au plan stratégique quelques faits importants sont à rappeler : les résolutions des différentes conférences internationales sur les langues africaines, les conventions signées par les États sur le patrimoine culturel immatériel, la déclaration de l'Union africaine sur le potentiel de la diversité linguistique africaine, les programmes internationaux de soutien en faveur des langues partenaires en Afrique (projet OIF/UEMOA p. ex.), offrent des bases politiques et juridiques nouvelles, pour l'édition de livres éducatifs et récréatifs pour les enfants dans leurs langues maternelles.

Publier des livres pour enfants dans les langues nationales est en principe un défi culturel, économique et technique important pour les éditeurs si l'on considère, entre autres, le fait que l'Afrique dispose de la population la plus jeune dans le monde, avec plus de 130 millions d'enfants en dessous de 6 ans et les taux énormes d'analphabétisme.



Le problème de la rentabilité économique est certes cité comme obstacle mais force est de constater que plusieurs stratégies s'offrent aux éditeurs pour rentabiliser leurs productions en réalisant des économies d'échelle sur les grandes langues véhiculaires transfrontalières (Hausa, Kiswahili, Mandingue, Pular, etc), mais aussi en faisant des coéditions et des co-distributions dans les langues à potentiel plus réduit. L'on se souviendra aussi de la stratégie de nombreux petits éditeurs qui, malgré un environnement politique et économique hostiles, se sont engagés dans la publication en langues locales en réinvestissant les fruits de l'édition en français ou anglais.

Même s'il persiste une fébrilité des éditeurs à s'engager dans le marché des livres pour enfants en langues nationales, on ne peut non plus pas nier que la prise de conscience et l'engagement ont beaucoup évolué au cours de la décennie écoulée en particulier. Cet élan a été motivé par le développement de la production de manuels scolaires dans ces langues (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali, Namibie, Tanzanie, Sénégal, etc.) ainsi que par l'intensification des programmes d'alphabétisation.

Les organisations professionnelles régionales comme l'APNET et Afrilivres mettent de plus en plus d'intérêt sur l'édition en langues africaines dans leurs programmes de lobbying institutionnel et de renforcement des capacités des membres, voie d'avenir. En témoigne notamment la tenue à Bamako (mali) du 20 au 23 janvier 2016 de la première édition du Salon africain de l'écrit et de l'édition en langues nationales (SAELLA) dont le retentissement auprès des divers acteurs de la chaîne de production et de distribution du livre en langues africaines aura été sans équivoque.

□ Point de repère : La Conférence régionale de Nairobi sur le développement du livre en Afrique
Meilleure opportunité pour parler de l'édition pour enfants en langues africaines n'aura pas mieux été que l'occasion de la Conférence panafricaine organisée par le Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME) de l'ADEA, tenue du 3 au 5 Octobre 2011 à Nairobi, au Kenya. Organisée autour du thème général du développement du livre africain, cette rencontre a réuni une soixantaine de participants francophones et anglophones représentants les différentes parties prenantes du secteur du livre : écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires, Ministères de l'Éducation, associations professionnelles régionales, partenaires techniques et financiers, etc.

La production de livres demeure faible en Afrique et ne répond pas aux besoins des consommateurs. Les manuels scolaires et autres matériels de lecture sont rares ou ne sont pas à la portée de ceux qui en ont besoin, lorsqu'ils existent. C'est pourquoi la Conférence visait à trouver des idées nouvelles pour alimenter le dialogue politique en Afrique pour attirer

l'attention des décideurs, des acteurs et des bailleurs sur les enjeux du développement du livre, défi majeur de la qualité de l'éducation en Afrique.

Au titre des résultats, le constat a été fait sur la persistance de contraintes de divers ordres dont la prise en charge effective devrait permettre de mieux baliser le chemin conduisant à une meilleure performance des industries locales du livre.

Sur la question des langues et politiques d'enseignement

L'introduction des travaux de la Conférence par un thème portant sur : « Les matériels de lecture en langues africaines dans le processus d'acquisition des compétences critiques tout au long de la vie » n'était certes pas fortuite. Ce choix démontre l'importance accordée au rôle de ces langues pour le développement social et culturel durable du continent. C'est aussi pourquoi les sujets relatifs à la place et au rôle éducatif de ces langues, aux manuels scolaires et autres matériels éducatifs imprimés et aux ressources numériques furent transversalement abordés tout au long des travaux.

La majorité des enfants africains ne lisent pas dans leurs langues car elles ne sont pas enseignées à l'école. Cependant, on sait bien qu'un enfant qui lit, écrit et apprend dans sa langue maternelle dès ses premières années de scolarité acquiert des bases solides pour son développement intellectuel et social futur. Comment alors ne pas questionner le rapport des décideurs politiques aux langues nationales, des indépendances à ce jour, tant il est demeuré à la fois ambigu et inconstant, alors que celui avec les langues européennes ne souffre d'aucun doute ? L'absence de la question se trouve dans le fait que nul ne peut douter qu'une langue ne se développe et ne s'impose que si elle est couramment pratiquée dans l'administration et dans les affaires.

Certes, plusieurs pays ont introduits des langues nationales comme vecteurs de l'enseignement de base, sous différentes appellations : écoles expérimentales, écoles bilingues, écoles satellites, écoles pilotes bilingues, etc., mais tout ceci est aussi pour « politique-ment » dire que ces langues ne sont pas encore le fait de l'école régulière.

Quelques perspectives pour le court et moyen terme

- Au niveau de la création

Si des initiatives sont notées au Burkina Faso et au Niger, par exemple, pour former les auteurs de manuels scolaires en langues nationales pour parfaire leur capacité à produire des contenus aussi bons que ceux en Français dans les textes didactiques et de lecture complémentaire, il reste à faire pour aider les auteurs qui s'essayaient aux textes pour enfants en langues nationales pour perfectionner leur art. Pour cette catégorie d'écrivains, qu'ils soient néo-alphabétisés, auteurs scolaires traducteurs ou autres, il convient de les former par rapport aux standards des langues, afin que cela se répercute sur la qualité des contenus des livres pour enfants, en plus de l'initiation de mesures incitatives porteuses comme les concours littéraires, la standardisation des alphabets et la protection des droits d'auteur en langues nationales.

La transcription du riche potentiel des traditions orales à travers les contes, légendes, devinettes, épopées et récits historiques constitue un immense bassin d'inspiration pour ces écrivains désirant amener les jeunes à davantage s'intéresser à leur culture et à acquérir et maintenir des habitudes de lecture dans leurs langues.

- Au niveau de la production éditoriale et de la distribution

La production éditoriale n'est plus l'apanage des seuls éditeurs dans la mesure où des éditions de bonne qualité se font par des ONG d'alphabétisation comme l'ARED (Sénégal), Tin Tua (Burkina) et ANACLAC (Cameroun), pour ne citer que celles-là. Au niveau des synergies collaboratives, la preuve est déjà donnée par les éditeurs anglophones à travers des pratiques de partage de livres en langues transfrontalières entre le Malawi, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe. Des possibilités similaires s'offrent aux éditeurs francophones dans des langues transnationales comme le pular, le mandingue, le hausa, le kiswahili, etc., en vue d'une plus large ouverture de marché.

Un défi majeur réside dans la capacité des éditeurs à utiliser les ressources du numérique, le livre électronique et autres, jusqu'au téléphone cellulaire dont l'essor sur le continent peut servir de puissant outil de lecture en langues nationales, à des coûts abordables. Des technologies porteuses existent, alliant l'énergie solaire, l'internet et le téléphone portable, pour pouvoir toucher le large public, urbain et rural. L'existence d'adaptations en langues africaines de supports comme Wikipédia et la facilité de conversion des claviers n'en sont que des facteurs favorisants.

- Au niveau des réseaux de lecture

La famille, l'école, les bibliothèques, les centres d'alphabétisation et toutes les autres opportunités communautaires sont à saisir pour l'instauration d'un environnement lettré favorisant la lecture et le goût du livre.

Que dire en guise de conclusion, sinon que les espoirs sont permis, même si des efforts conséquents de soutien éditeurs privés, aux ONG d'éducation et aux linguistes chercheurs sont à renforcer à l'effet d'une meilleure maîtrise des alphabets et des règles d'écriture dans les langues locales, couplée à une capacitation des auteurs, la disponibilité de financements, sans oublier la nécessité d'un environnement politique et économique favorable basé sur de bonnes politiques nationales du livre et un solide partenariat public/privé. Avec pour finalité, la création d'un environnement lettré solide favorisant l'écriture et la lecture pour plus d'enfants africains.

Revaloriser et dynamiser des instruments collectifs comme le GRAPELA (Groupe d'action pour la promotion de l'édition en langues africaines) s'impose en vue de mobiliser les éditeurs, les ONG d'alphabétisation, les Ministères de l'Éducation et les partenaires techniques et financiers pour une approche synergique plus coordonnée et mieux répondant aux besoins des professionnels et aux aspirations des populations cibles.



Biographie

Nom : Mamadou Aliou Sow
Titre : Spécialiste des Manuels Scolaires

En tant que professeur de formation, Aliou Sow a plus de vingt ans d'expérience dans l'Institut pédagogique national (INRAP) en Guinée. En particulier, il a travaillé comme spécialiste de développement du matériel d'apprentissage, spécialiste de la communication pédagogique et formateur de formateurs.

Plus tard, il a commencé l'édition scolaire en traitant avec des livres pour enfants, des manuels et des matériels de lecture complémentaires, à la fois en français et dans les langues locales guinéennes avec Éditions Ganndal.

Mamadou Aliou Sow a servi comme président du Réseau des éditeurs africains (APNET). Il est également membre du comité des manuels d'experts de l'UNESCO et membre éminent du Groupe de travail de l'ADEA sur les livres et le matériel éducatif (WGBLM) et membre de plusieurs autres organisations professionnelles à travers l'Afrique et dans le monde.

Mamadou Aliou Sow fournit un appui technique à la Banque mondiale et d'autres organisations internationales comme Consultant en éducation, en particulier en tant que spécialiste des manuels scolaires.

La Triennale de 2017 au Maroc

La Triennale de l'ADEA (ancienne Biennale) est l'un des événements internationaux majeurs de l'éducation et de la formation en Afrique, tant par le contenu de ses discussions que par la qualité de ses travaux analytiques et du niveau élevé des participants invités. Elle réunit des Chefs d'État, un grand nombre de Ministres Africains de l'Éducation et de la Formation (et de ministres chargés d'autres secteurs comme la jeunesse, le travail et les PME), des représentants des agences de coopération pour le développement soutenant l'éducation en Afrique, des praticiens et des chercheurs. Les représentants de la société civile, des jeunes, du secteur privé et d'autres parties prenantes comme la diaspora sont également invités.

L'ADEA a organisé neuf (9) Biennales sur des thèmes différents depuis 1991 ; la première Triennale a eu lieu en 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso) sur le thème "Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment édifier et concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ?".

S'appuyant sur les Biennales précédentes et la dernière Triennale, la Triennale 2017, qui se tiendra au Royaume du Maroc en mars 2017, intégrera les dernières initiatives continentales et internationales dans le domaine de l'éducation. Bien que l'Afrique ait accompli des progrès importants dans le cadre de l'Éducation pour Tous (EPT) et des OMD, de nombreux pays africains figurent parmi ceux qui sont loin d'atteindre les objectifs internationaux de l'éducation. C'est précisément pour cette raison que le développement du capital humain reste essentiel dans la perspective de réduction de la pauvreté et du développement durable.

Les Objectifs de développement durable (ODD) 2030 mettent l'accent sur la nécessité d'adopter une approche holistique et interactive en matière de développement.

L'Agenda 2063 pour l'Afrique, qui fait partie intégrante des ODD 2030, tente de répondre à sept (7) aspirations des pays africains. Deux des six piliers inscrits dans la stratégie pour réaliser ces aspirations sont : (i) la science, la technologie et l'innovation ; et (ii) le développement axé sur l'être humain. Bien évidemment, l'éducation est essentielle tant pour la réalisation des ODD que de l'Agenda 2063 pour l'Afrique en tant qu'instrument pour le développement durable et la transformation du continent.



L'Agenda des Objectifs de développement durable (ODD) 2030 accorde la priorité à l'éducation en tant qu'outil fondamental pour améliorer les connaissances, les compétences pour l'emploi et l'entrepreneuriat afin de promouvoir le développement durable.

Dans le même ordre d'idée, l'Agenda 2063 pour l'Afrique conçoit le capital humain comme un moteur clé pour catalyser le développement du continent, et réclame des investissements soutenus dans l'enseignement supérieur, la science, la technologie,

Spécial ADEA

la recherche et l'innovation, et l'élimination des inégalités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement. Toutefois, dans sa forme actuelle, le secteur éducatif africain n'est pas en mesure de remplir efficacement le rôle qui lui a été assigné dans les agendas de développement mondiaux et continentaux en raison de plusieurs défis. Il est donc impératif que le continent élabore un Cadre d'action exhaustif de



l'éducation à long terme pour réaliser les agendas mondiaux et continentaux. Ceci constitue la principale ambition de la Triennale 2017.

Le thème de la Triennale est : « Revitaliser l'Éducation dans la perspective du Programme Universel 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique ».

Son objectif général est de donner la possibilité aux différentes parties prenantes de partager leurs expériences et de concevoir collectivement les stratégies, les modalités, les conditions et les facteurs pour l'opérationnalisation et la mise en oeuvre du Cadre d'action de l'éducation au titre des cadres mondiaux et continentaux.

Les sous-thèmes sont :

1. La mise en oeuvre de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable;
2. La promotion de la science, des mathématiques et des technologies de l'information et de la communication;
3. La mise en oeuvre de l'éducation pour la renaissance culturelle africaine et les idéaux panafricains; et
4. La promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale à travers l'éducation.

Pendant la préparation de la Triennale, l'ADEA cherchera à s'assurer que les pays africains et les parties prenantes de l'éducation s'approprient le processus à travers leur participation active au cours des phases de diagnostic, de conception, de mise en oeuvre, d'évaluation et d'examen.

Biennales & Triennale passées de l'ADEA

Date	Thème	Lieu
2012	Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment édifier et concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ?	Ouagadougou, Burkina Faso
2008	Au-delà de l'éducation primaire : défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage en Afrique	Maputo, Mozambique

Date	Thème	Lieu
2006	Caractéristiques, conditions et facteurs d'efficacité des écoles et des programmes d'alphabétisation et de développement de la petite enfance en Afrique	Libreville, Gabon
2003	La quête de la qualité : à l'écoute des expériences africaines	Grand Baie, Maurice
2001	Aller plus loin, aller vers tous : comment pérenniser des politiques et des pratiques efficaces pour l'éducation en Afrique	Arusha, Tanzanie
1999	Réussites et innovations en éducation : l'Afrique parle !	Johannesburg, Afrique du Sud
1997	Partenariats pour le renforcement des capacités et l'amélioration de la qualité en éducation	Dakar, Sénégal
1995	La formation d'une politique éducative en Afrique Subsaharienne	Tours, France
1993	Améliorer la mise en oeuvre de projets et de programmes éducatifs grâce à leur appropriation par les Africains	Angers, France
1991	Approvisionnement des livres et développement des librairies en Afrique	Manchester, Royaume Uni



Partenariat

Outre les partenaires traditionnels - agences de développement et ministères africains de l'Éducation - le secteur privé, la société civile, les organisations des femmes et des jeunes, la diaspora africaine et les fondations sont encouragés à contribuer intellectuellement et financièrement à la Triennale 2017.

Les événements préparatoires marquants de la Triennale incluront :

- L'organisation de consultations nationales et régionales ;
- La conduite d'études analytiques ; et
- La production de rapports de synthèse.



Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

Fondée en 1988 et basée au sein du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) depuis 2008, l'ADEA est aujourd'hui un acteur reconnu de premier plan dans les processus de dialogue pour la transformation de l'éducation et de la formation visant à promouvoir l'agenda de développement durable de l'Afrique. L'ADEA se définit par conséquent comme :

- Un forum pour le dialogue politique sur l'éducation en Afrique;
- Un réseau de décideurs, de praticiens et de chercheurs;
- Un partenariat entre ministères de l'Éducation et agences de développement;
- Un catalyseur des réformes éducatives et institutionnelles;
- Une plateforme pour la promotion des connaissances, compétences et qualifications critiques.

Vision

Une éducation et une formation africaines de haute qualité tournées vers la promotion des compétences techniques essentielles pour le développement durable et accéléré de l'Afrique.

Mission

Servir d'institution panafricaine ouverte et flexible qui informe et facilite la transformation de l'éducation, en vue de faire avancer le développement accéléré et durable de l'Afrique.

Un Secrétariat coordonne les travaux de l'ADEA qui sont mis en œuvre par :

- cinq Groupes de travail: Communication pour l'Education et le Développement (COMED), Education Non Formelle (GTENF), Enseignement Supérieur (GTES), Gestion de l'Education et Appui aux Politiques (GTGEAP), Livres et Matériel Educatif (GTLME);
- un groupe gradué: Forum des éducatrices africaines (FAWE);
- six Pôles de Qualité Inter-Pays (PQIP): Alphabétisation et Langues Nationales (PQIP-ALN) - Burkina Faso; Développement de la Petite Enfance (PQIP-DPE) - Maurice; Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP-DCTP) - Côte d'Ivoire; Education pour la Paix (PQIP-EP) - Kenya; Enseignement et Apprentissage (PQIP-EA) - Rwanda; Enseignement des Mathématiques et des Sciences (PQIP-EMS) - Kenya; et
- une Task Force sur l'Intégration des TIC dans l'éducation et la formation en Afrique. Les groupes de travail sont constitués sur la base de domaines thématiques clés de l'éducation. Les PQIP sont dirigés par un État membre ; leur création est facilitée par l'ADEA et se fonde sur des défis communs partagés par un groupe de pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat de l'ADEA : partners-adeatriennale2017@afdb.org

CONTRÔLE BIBLIOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ASPECTS, DÉFIS ET PERSPECTIVES

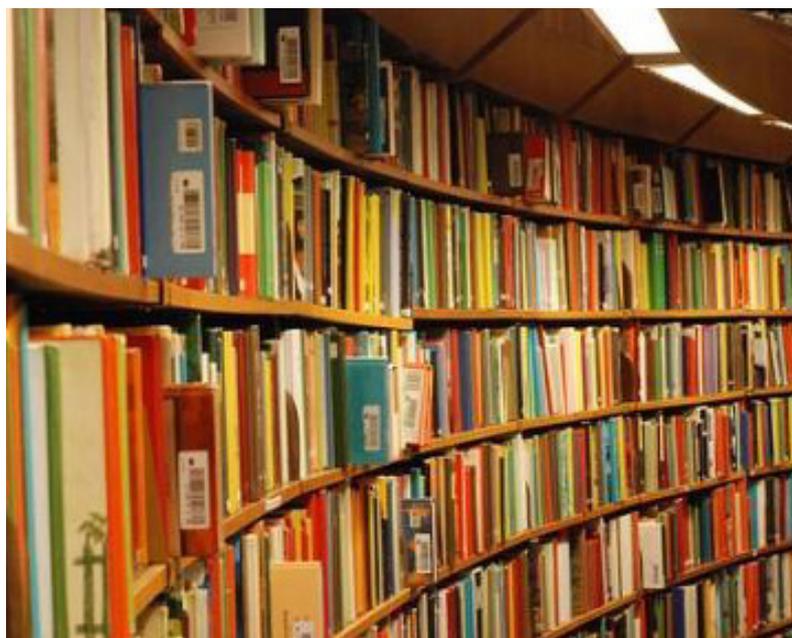
par LILY KUBO NYARIKI

Dans cet article, Lily Nyariki explique le rôle essentiel que joue le contrôle bibliographique et demande que tout soit mis en œuvre pour assurer la réalisation du contrôle bibliographique qui permettra à la production éditoriale africaine de figurer sur la carte du monde. Elle cherche par ailleurs à mettre en évidence l'importance de cette activité dans l'espoir de sensibiliser tout un chacun sur sa situation actuelle, les défis auxquels elle fait face et ses perspectives d'avenir. Elle tente de plaider en faveur de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour sauver le contrôle bibliographique, afin de rendre les publications de chaque pays plus accessibles aux utilisateurs du monde entier et de maximiser ainsi les innombrables opportunités commerciales et intellectuelles qui sont offertes.

« Si une nation ou une classe a les connaissances qui lui permettent d'accroître sa productivité, pourquoi les autres n'acquièrent-ils pas ces informations ? »

Introduction

Telle qu'elle est contenue dans les différents formats, l'information n'a pas été pleinement exploitée de façon à l'utiliser de manière optimale. Un proverbe dit qu'il existe aujourd'hui dans le monde toutes les informations nécessaires pour résoudre les problèmes d'un homme. Malheureusement, les bonnes informations ne sont pas toujours à la disposition du bon utilisateur, au bon moment, au bon endroit. Ceci s'explique par l'absence d'une méthode systématique et efficace permettant de s'assurer que toutes les informations existant dans le monde soient réunies, sous une forme ou une autre, par exemple dans une base de données, d'où elles pourraient être extraites



rapidement en cas de besoin. Pouvoir réaliser cela est le rêve de tout bibliothécaire.

Les institutions internationales comme l'UNESCO et l'IFLA ont fait des efforts pour veiller à ce que chaque pays membre exploite toutes les informations en rapport avec ses besoins. Un programme comme le Contrôle bibliographique universel (UBC) vise à maîtriser le contrôle des documents produits à l'échelle nationale et, à terme internationale. De même, le Programme de disponibilité universelle (UAP) qui le complète a pour principal objectif de veiller à ce que les utilisateurs, quel que soit leur lieu de résidence, accèdent facilement aux exemplaires imprimés des documents dès qu'ils ont été documentés. Cependant, malgré la mise en place de ces nobles programmes, peu de choses ont été faites en réalité pour s'assurer que toutes les informations produites à l'échelle mondiale soient disponibles là où elles

sont nécessaires.

Dans certains pays développés, on constate une certaine réussite en matière de contrôle bibliographique, car des efforts viables ont été faits pour s'assurer que les informations produites à l'intérieur de leurs frontières sont immédiatement documentées pour en faciliter l'accès, l'utilisation et la promotion. Un pays peut donc réaliser le contrôle bibliographique, ce qui garantira ensuite la disponibilité de l'information pour ses programmes de développement et le bien-être général de ses citoyens. Le présent article tente de mettre en évidence la situation actuelle du contrôle bibliographique dans quatre pays d'Afrique subsaharienne face au reste du monde. Les points de vue, les suggestions et les recommandations d'amélioration sont donnés pour renforcer les futurs efforts en faveur de cette activité déterminante.

Qu'est-ce que le contrôle bibliographique ?

Le contrôle bibliographique est « la maîtrise des archives écrites et publiées » qui sont fournies par la bibliographie et pour la bibliographie. Le terme est synonyme « d'accès efficace au moyen des bibliographies ». Selon Ramjaun (2009), une définition simple du contrôle bibliographique est : « l'identification systématique des informations archivées et le mécanisme pour accéder ultérieurement à ces informations » (cité dans Synman 2000).

Cependant, selon le Groupe de travail de l'IFLA sur les normes bibliographiques, ce processus est plus complet. Il « nécessite le développement et la maintenance d'un système. Le contrôle bibliographique implique les formats existant dans un pays, voire le monde, et consigne des renseignements comme l'auteur, la maison d'édition, le lieu de publication, l'édition, la série, le nombre de volumes, les parties ou les suppléments, le prix et l'ISBN/ISSN ; l'éditeur et le traducteur peuvent également être indiqués ». Ces indications sont pertinentes pour l'identification des documents et veillent à ce que « rien de ce qui est publié ne puisse échapper à l'archivage, la localisation et la mise à disposition des utilisateurs » (Lor 1996).

Le contrôle bibliographique est un sujet qui nécessite toute une panoplie de bibliographies qui comprend les bibliographies complète, sélective, courante et rétrospective. Ces différentes bibliographies doivent se compléter de façon à pouvoir satisfaire différents

points de vue et approches. La somme de toutes ces bibliographies contribuera à élaborer la bibliographie nationale du pays, qui est le sujet que je traite dans cet article.

Pourquoi un contrôle bibliographique ?



Le but du contrôle bibliographique est de répertorier toutes les sources d'information de manière systématique de façon à permettre à ceux qui cherchent des informations de savoir ce qui est disponible. Sa raison d'être est de garantir un réservoir cumulatif des sources d'information dans un pays, nécessaire pour l'acquisition des connaissances, l'enseignement, l'étude, l'apprentissage, la recherche et l'érudition, sans lesquels il n'existe pas de développement national significatif par l'éducation. Selon Mcharazo (2009) : « réussir un bon travail de recherche dépend beaucoup de la disponibilité de la documentation et de la littérature spécialisées et les chercheurs à tous les niveaux ont besoin d'informations dans toutes sortes de formats pour réussir leurs travaux. Par ailleurs, les livres et les autres documents publiés sont produits à un rythme toujours plus soutenu et en différents endroits, et ignorer ce qui a été publié prive les chercheurs d'informations précieuses ».

Nous pouvons convenir et reconnaître qu'outre la terre, l'eau, les ressources naturelles et les ressources humaines, l'information doit être considérée comme un autre « ingrédient » important pour réaliser le développement et qu'elle doit par conséquent être exploitée et rendue facilement disponible et abor-

dable pour permettre à chacun de l'utiliser.

Le contrôle bibliographique n'est pas une fin en soi. Il s'agit plutôt d'un moyen « pour faciliter l'accès à l'information qu'il contient » (Reitz 2004).

Ramjaun (2009) insiste sur le contrôle bibliographique national en disant qu'il : « est la condition sine qua non pour réaliser le contrôle bibliographique universel tel qu'il est recommandé par la Conférence internationale sur les services bibliographiques nationaux (1998). Nous pourrions finir par atteindre l'objectif de la communauté bibliographique si chaque pays collecte minutieusement les archives et les rend facilement disponibles aux utilisateurs actuels et futurs, l'éventail le plus large de documents produits sur son territoire national. Le contrôle bibliographique universel peut devenir une réalité si le contrôle bibliographique national est actif. Nous aurons besoin d'une politique d'acquisition systématique et proactive comprenant, entre autres, le dépôt légal, l'achat, le don et l'échange de tous les documents pertinents. L'élaboration de la bibliographie nationale, qui est le répertoire de toute la production littéraire d'un pays pendant une période donnée, organisée de manière utile (sujet, titre, auteur) et dans les différents formats, garantit l'enregistrement et la préservation du patrimoine documentaire de la nation.

L'importance du contrôle bibliographique

Le domaine des affaires nous fournit un bon exemple. Selon le Guide des affaires en Afrique (African Business Guide), il n'est plus possible d'ignorer le vaste potentiel de l'Afrique sur le marché mondial émergent. Avec plus de 12 pour cent de la population mondiale, les 48 nations d'Afrique subsaharienne ont un marché en rapide expansion de plus de 800 millions de consommateurs qui offre un potentiel commercial énorme pour les entrepreneurs du monde entier. Le continent offre aussi aux investisseurs des matières premières et des ressources naturelles inexploitées importantes. Selon le Département du commerce, en 2000, les États-Unis ont exporté plus vers les pays d'Afrique subsaharienne que vers tous les états de l'ancienne Union soviétique combinés (Russie comprise). Par exemple, en 2001, les investissements directs étrangers des États-Unis vers l'Afrique ont plus que quadruplé pour atteindre 3,8 milliards d'USD. Il convient de signaler que les pays d'Afrique

subsaharienne fournissent 18 % des besoins américains en pétrole.

De même, en mai 2000, le président Clinton a signé la loi historique sur la Croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA), un projet de loi sur le commerce pour l'Afrique sans précédent conçu pour ouvrir le marché américain aux produits fabriqués en Afrique. Ce projet de loi est la toute première législation sur le commerce et les investissements concernant l'Afrique que le Congrès des États-Unis examine. Il ouvre une nouvelle ère de la politique étrangère américaine en Afrique et établit un nouveau paradigme pour le développement de liens économiques plus étroits et un engagement américain constructif dans la région Afrique. Dans le même temps, les gouvernements africains et les dirigeants du secteur privé, les organisations régionales et les institutions multilatérales de développement, comme le Groupe Banque africaine de développement et le Groupe Banque mondiale, instaurent des politiques et concluent des accords multilatéraux pour faciliter une croissance durable du secteur économique privé et le développement des nations africaines.

Face à ces statistiques et ces perspectives, il est impératif que toutes les informations disponibles sur le continent africain soient contrôlées de telle manière que tous les utilisateurs intéressés dans le monde puissent accéder aux informations indispensables pour leur permettre de prendre des décisions d'affaires cruciales. Cet argument est valable pour tous les secteurs du développement comme l'éducation, la médecine, le droit, l'agriculture, l'économie, l'histoire, la géographie, la recherche et l'érudition pour n'en citer que quelques-uns.

Éléments de comparaison en matière de contrôle bibliographique dans un choix de pays

Les bibliothécaires et les professionnels de l'information du monde entier soutiennent solidairement que l'information est un ingrédient crucial de la prise de décision et du fonctionnement général de tout gouvernement ou organisation, ce qui est vrai. Il est également vrai que les informations de base sont indispensables à la réussite complète de tout projet de recherche. Par exemple, si quelqu'un doit voyager dans un nouveau pays, il sera bien inspiré de se rendre dans une bibliothèque, une agence de voyages

ou une librairie pour trouver des informations sur ce pays. Il sera mieux placé s'il a à l'avance des informations sur ce à quoi elle doit s'attendre. Cet exemple simple démontre l'utilité de l'information.

Si nous convenons que l'information est un ingrédient nécessaire pour atteindre un but, alors nous devons convenir que le contrôle bibliographique, dans tout pays donné, est d'une importance capitale. Dans certains pays développés, le contrôle bibliographique est mené avec une grande diligence. La British Library, qui produit régulièrement la Bibliographie nationale britannique (BNB), et la Bibliothèque du Congrès (LC) – représentée par différentes unités – fournissent de bons exemples d'efforts réussis en matière de contrôle bibliographique. Ces bibliothèques ont veillé à documenter ce qui est produit à l'intérieur, et dans une certaine mesure, à l'extérieur de leurs frontières. L'information est mise à disposition par la publication d'éditions périodiques de leurs listes d'acquisitions trimestrielles et annuelles.

Pour les besoins de cet article, je présenterai brièvement les efforts en cours au Kenya, en Afrique du Sud, en Tanzanie et à Maurice. Le choix de ces pays ne reflète en aucune manière la réussite ou l'échec. Il se fonde uniquement sur la littérature sur le contrôle bibliographique dont l'auteur disposait au moment de la rédaction. J'espère que la situation de ses pays donnera une « impression » de la situation du contrôle bibliographique en Afrique subsaharienne.

Kenya

Le Kenya a de la chance, car il a démarré ses efforts dans les années 1970 et la création du Département de référence nationale et bibliographique (NR & BD) a eu lieu dans les années 1980 au sein du Conseil de la Bibliothèque nationale du Kenya. Ce département de droit a reçu le mandat de fonctionner comme une bibliothèque nationale. Le NR & BD a été chargé par conséquent d'élaborer la Bibliographie nationale du Kenya (KNB), entre autres fonctions.

Des efforts louables ont été faits par le département qui a commencé par identifier tous les éditeurs du Kenya. Il existe un répertoire des éditeurs qui a été élaboré en 1980. Entre 1983 et 1985, le département a publié les toutes premières éditions de la précieuse KNB couvrant les années 1980, 1981, 1982 et 1983, complète avec un index d'auteur et un index de titre.

De plus, le répertoire des périodiques a été publié en 1984, couvrant la période 1984/85. Le répertoire avait un index Auteur/Titre. Malheureusement, depuis lors, seules les éditions 1996 sont parues. Il est important de signaler qu'un laps de temps de 15 ans n'est pas acceptable, et l'implication est la fois décevante et grave.

Le NR & BD s'est trouvée en concurrence avec deux autres centres auxquels la loi a conféré le statut de dépositaire légal : la Bibliothèque de l'Université de Nairobi et les Archives nationales du Kenya. Cette situation a créé un problème, car si la NR & BD avait reçu le mandat officiel d'élaborer la KNB, elle n'avait pas reçu le mandat complet de dépositaire légal de ces documents qu'elle devait répertorier en totalité. La coordination des collections de documents publiés dans l'ensemble du pays est devenue compliquée et le département a dû batailler ferme pour obtenir la modification de la loi. Ce n'est qu'en 1987 que le KNLS a réussi à obtenir la révision de la loi sur les livres et les journaux qui lui a conféré le statut de dépositaire légal. Depuis lors, plusieurs éditeurs ont répondu positivement, mais il en reste quelques-uns qui ne l'ont pas fait.

L'obligation de dépôt légal garantit deux choses importantes. Premièrement, elle garantit la préservation de l'ensemble des publications produites dans l'ensemble du pays; deuxièmement, elle simplifiera beaucoup et accroîtra l'efficacité de l'élaboration et la publication de la KNB qui a pour objet de faire connaître la production intellectuelle du Kenya tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le budget de la NR & BD est lié au reste des activités du Conseil du KNLS. L'importance de ce département justifie un budget séparé. Il a souffert d'un manque de développement significatif en raison de l'insuffisance constante de son financement et du roulement de son personnel.

Afrique du Sud

Fourie/Burger (2007) indique qu'en Afrique du Sud, le dépôt légal, quelque soit sa forme, remonte à 1842. Actuellement, il est réglementé par la loi sur le dépôt légal n° 54 de 1997. Tous les éditeurs du pays doivent déposer des exemplaires de chaque document dans les agences suivantes :

1. La Bibliothèque nationale d'Afrique du Sud

(NLSA) (campus de Pretoria et de Cape Town).

2. Les Services de la bibliothèque municipale, Bloemfontein, (nouveau nom : Services de la bibliothèque de Mangaung).
3. La Bibliothèque du parlement à Cape Town (nouveau nom : Bibliothèque municipale de Msunduzi).
4. La Natal Society Library à Pietermaritzburg.

Il est également exigé que les Archives nationales du film, de la vidéo et du son à Pretoria reçoivent certaines catégories de documents. Malheureusement, malgré le Comité sur le dépôt légal et la création des Dépôts des publications officielles (OPD) pour assurer la disponibilité des publications gouvernementales, on craint que toutes les publications sud-africaines ne soient pas correctement couvertes – en particulier les publications juridiques.

Les responsabilités de la NLSA incluent :

1. Recevoir le dépôt légal, comme stipulé par la loi sur le dépôt légal (n° 54 de 1997) et établir les statistiques des documents édités.
2. Créer des notices bibliographiques, élaborer des catalogues, des bibliographies, des index et des bases de données bibliographiques.
3. Constituer une collection complète des documents nationaux par intégration du dépôt légal à ses collections, en le cataloguant, en le référant avec des états de collection et en conservant les documents à l'intention des usagers actuels et futurs.
4. Attribuer un numéro international normalisé aux éditeurs d'Afrique du Sud.
5. Jouer le rôle de centre de prêt inter-bibliothèques pour les pays d'Afrique australe.
6. Coordonner l'élaboration d'un index national des périodiques – Index to South African Periodicals (ISAP). (Traité dans la section 4.2.4)

D'après l'auteur ci-dessus mentionné, un éventail varié d'outils de contrôle bibliographique et de services de soutien a été développé depuis les premières tentatives de l'Afrique du Sud en matière de contrôle bibliographique. À ce jour, les efforts pour faire paraître régulièrement la bibliographie natio-

nale continuent à bien progresser.

Tanzanie

Selon Mcharazo (2008), le Conseil des Services de bibliothèque de Tanzanie (TLSB) sert de bibliothèque nationale du droit d'auteur de Tanzanie. Elle est tenue d'acquérir et stocker la production littéraire nationale en vue d'un usage futur. La loi sur TLSB de 1975 (République unie de Tanzanie 1975) stipule que :

« Chaque personne qui imprime ou produit ou fait imprimer ou produire tout livre ou œuvre littéraire destiné à être vendu, distribué au public ou exposé au Tanganyika... sera tenue de fournir au Conseil, gratuitement, au moins deux exemplaires de chaque livre ou œuvre littéraire... »

Les documents déposés en vertu de la loi susmentionnée constituent la base qui permet à l'Agence nationale bibliographique (NBA) d'élaborer la Bibliographie nationale de Tanzanie (TNB). On estime que la NBA détient environ 28 008 volumes (14 004 titres) de livres et autres œuvres littéraires, et 159 349 volumes (734 titres) de périodiques utilisés par les chercheurs et le grand public.

La NBA est une division de la TLSB qui relève du Département de gestion des services de bibliothèque. Son objectif principal était et demeure l'achat des imprimés nationaux. Elle répertorie et décrit les publications achetées et publie les notices bibliographiques de ces publications de façon à les faire connaître à l'échelle nationale et internationale. L'agence est également le Centre national du numéro international normalisé du livre (ISBN) et du numéro international normalisé des publications en série (ISSN). Elle comporte cinq sections principales : achat de document, attribution des numéros nationaux normalisés des publications en séries et des livres, traitement de document et production de la bibliographie nationale, diffusion de l'information et services de documentation. Elle propose des services à la clientèle qui consistent à répondre rapidement aux besoins des clients et à évaluer leurs besoins avec précision et les satisfaire. Elle fournit également les notices bibliographiques de la littérature disponible dans le pays. Ces notices bibliographiques sont rédigées à partir de la littérature et des autres matériels

de lecture reçus en vertu de la loi sur le dépôt légal. La NBA est la Bibliothèque nationale du dépôt légal.

Maurice

Selon Ramjaun, à Maurice, c'est pendant le règne britannique en avril 1889 que la première version de l'ordonnance a été préparée et soumise au gouverneur pour approbation. Elle stipulait que trois exemplaires devaient obligatoirement être déposés gratuitement auprès du secrétaire colonial. Le premier exemplaire allait British Museum, le second au Bureau des archives, tandis que le troisième irait dans une bibliothèque publique. Une amende n'excédant pas 50 roupies (MUR) était également infligée pour non-respect de cette ordonnance. Depuis la promulgation de cette loi, le Département des archives a été étroitement associé au système de dépôt légal en raison de l'absence de bibliothèque nationale.

La section 5 de cette loi confiait au Service des archives la responsabilité d'élaborer et d'imprimer le Journal officiel tous les trimestres. Une bibliographie ou Memorandum of Books était publiée à Maurice avec des renseignements complets. Ils comprenaient le titre, le contenu, la langue, l'auteur, le traducteur, l'éditeur, le sujet, le lieu de publication, le nom de la maison d'édition et le nom de l'imprimeur. Étaient également indiqués la date de parution, la pagination, la taille, le numéro d'édition des exemplaires de toute édition, le prix et le nom et l'adresse du détenteur du droit d'auteur. Près de 60 ans plus tard, l'ordonnance concernant les archives n° 71 de 1952 a remplacé l'ordonnance concernant la préservation et l'enregistrement des livres de 1893.

À partir de cette date, l'imprimeur était tenu de déposer auprès de l'archiviste en chef quatre exemplaires de chaque livre publié dans la colonie de Maurice au lieu de trois. Un exemplaire était envoyé à chacune de ces institutions : le Département des archives, le British Museum, la Bibliothèque du Congrès et la Bibliothèque nationale de France.

Ce n'est toutefois qu'en 1956 qu'une étape importante a été franchie quand la toute première bibliographie de Maurice, couvrant la période 1502-1954, a été élaborée par une équipe dirigée par le Dr August Toussaint, archiviste en chef, et Harold Adolphe, archiviste adjoint. Des collaborateurs étrangers d'Angleterre, d'Afrique du Sud, de France, d'Inde, des Pays-Bas et des États-Unis d'Amérique ont également

participé à ce projet ambitieux. Le nombre total d'entrées enregistrées s'élevaient à 8 865 (Toussaint et Adolphe 1956). Ce travail a été considéré comme un exploit. Aujourd'hui, cette bibliographie demeure un précieux outil pour les historiens et les étudiants en histoire à qui elle était destinée à l'origine, mais aussi pour les recherches rétrospectives de tout type de personne. Il est dommage qu'aucun autre volume de cette bibliographie n'ait été publié par la suite. En revanche, un supplément à cette première édition est publié régulièrement dans les rapports successifs du Département des archives sous le titre de Bibliographie de Maurice.

La loi sur la bibliothèque nationale n° 32 de 1996 a été proclamée en 1999, dont les principaux objectifs sont définis dans la section 4 (g) de la loi sur la bibliothèque nationale :

« Servir de centre bibliographique national et maintenir la bibliographie nationale et autres bibliographies ».

Pour réaliser cet objectif, la Bibliothèque nationale a commencé à recevoir un dépôt légal de six exemplaires de chaque document de bibliothèque imprimé et non imprimé, imprimé et produit à Maurice. Elle a donc commencé à remplir son rôle légitime, précédemment confié au Département des archives, en s'attelant à la tâche difficile d'élaborer et de publier une bibliographie nationale normalisée plus ou moins régulièrement. Deux éditions rétrospectives, couvrant respectivement la période 1996-2000 et celle de 2001-2003, ont été publiées.

Le rôle des bibliothèques nationales

Par définition, une bibliothèque nationale est une bibliothèque financée par des fonds publics et qui sert la nation dans son ensemble. Ce sont généralement des bibliothèques du droit d'auteur dont la mission première consiste à collecter et à préserver les livres, les périodiques, la littérature grise et les journaux publiés dans un pays. La loi oblige les éditeurs à déposer des exemplaires de leurs publications, ainsi que les personnes qui achètent des livres et des documents publiés dans d'autres pays et qui ont une pertinence pour le pays. L'objectif principal d'une bibliothèque nationale est le contrôle bibliographique et l'on attend d'elle qu'elle remplisse par conséquent les fonctions suivantes :

- L'enregistrement du droit d'auteur de toutes les

formes de documents publiés sur le territoire desservi.

- La constitution de catalogues collectifs de ces documents.
- La fourniture d'entrées de catalogues pour ces documents.
- La fourniture de différentes formes de catalogage centralisé.
- La constitution d'archives collectives de documents étrangers dans les fonds des bibliothèques et des collections du territoire.
- L'échange international et le prêt inter-bibliothèques de documents et la coopération.
- La coordination internationale des travaux bibliographiques et de normalisation de la documentation.
- La reproduction des documents pour remplacer le prêt national ou international.
- La publication de guides sur les bibliothèques et les collections spéciales et sur leurs ressources sur le territoire.
- La coordination des informations et des notices bibliographiques.
- La fourniture d'un accès (principalement par la copie) aux thèses et aux mémoires non publiés.
- L'élaboration de bibliographies spécialisées : auteur, sujet et domaines spécialisés.
- La publication des travaux de référence bibliographique, les catalogues normalisés et les listes de sujets.
- L'identification des documents publiés et non publiés.
- Les études des applications de l'automatisation à la bibliothèque, aux travaux bibliographiques et à la documentation.
- La localisation des documents.
- L'élaboration de bibliographies territoriales actuelles de la totalité ou d'une partie des documents publiés sur le territoire. Dans certains cas, le centre ajoute ceux qui sont publiés dans la langue du pays, même s'ils sont publiés à l'étranger ; il peut également inclure ceux publiés dans d'autres langues et

concernant le territoire desservi.

- L'élaboration de bibliographies nationales/régionales rétrospectives.
- La transmission des demandes aux bibliothèques et collections appropriées.
- La diffusion des informations bibliographiques sur les documents publiés sur le territoire ou à son sujet.
- La prestation de conseil, l'orientation et la supervision de l'activité bibliographique locale ; sa stimulation, sa coordination et son enregistrement ainsi que le compte rendu de l'activité aux organisations internationales (par ex. UNESCO, Fédération internationale de la documentation, et entreprises/communauté universitaire).
- L'élaboration d'index cumulatifs du contenu des publications en série.
- Dans le cas des centres régionaux, fournir aux centres nationaux les informations, les entrées de catalogue des documents locaux, assurant ainsi une large publicité et accessibilité.

Cependant, à ma connaissance, aucun pays n'est parvenu jusqu'à présent à remplir l'ensemble de ces fonctions, toutes en même temps. Nous espérons qu'au moins le catalogue exhaustif, couramment désigné sous le terme de bibliographie nationale, est régulièrement disponible, de préférence annuellement. Cette bibliographie peut ensuite être largement distribuée et mise à la disposition de tous les utilisateurs.

Perspectives de développement futur

Reconnaissant les problèmes auxquels les pays d'Afrique subsaharienne se trouvent confrontés, qui empêchent les progrès du contrôle bibliographique au sein de leurs frontières, l'UNESCO a soutenu la création d'une instance continentale : la Conférence permanente africaine sur le contrôle bibliographique (ASCOBIC). Les buts de l'ASCOBIC sont :

1. Établir et maintenir des relations étroites entre les bibliothécaires africains.
2. Promouvoir la diffusion de l'information entre les agences bibliographiques nationales africaines d'une part, et entre les agences bibliographiques nationales africaines et le reste du monde d'autre part.

3. Encourager et promouvoir dans chaque pays africain :

- la création d'un centre bibliographique national.
- la promulgation d'une loi sur le dépôt légal.
- l'adoption des normes internationales de description bibliographique en usage dans le monde entier.
- l'introduction de nouvelles idées et techniques sur le contrôle bibliographique et le transfert d'informations.
- la création pour chaque agence bibliographique nationale d'un centre ISDS pour l'enregistrement des publications en série entre autres. (7)

La situation du contrôle bibliographique présentée à partir des quatre pays ci-dessus peut être beaucoup améliorée. L'Afrique doit rattraper le reste du monde développé et exploiter l'une de ses ressources les plus essentielles. Il convient de souligner le fait que les bibliothèques nationales ne concernent pas seulement les professionnels des bibliothèques et de l'information ; elles devraient également préoccuper les politiciens comme ayant une importance nationale». (9) Ce constat nous amène au point de vue largement admis qu'aucun pays n'est complet sans une bibliothèque nationale. Un état peut choisir de s'attaquer aux préoccupations les plus urgentes comme l'éducation, l'industrie, l'agriculture ou même la défense, tout en prenant à la légère l'importance de l'information pour l'économie ; malheureusement, ignorer le rôle de l'information dans la prise de décision dans ces domaines soi-disant prioritaires n'aboutit qu'à de piètres résultats.

Après mûre réflexion, nous pensons que nos politiciens, et même les gouvernements, commencent à entrevoir la nécessité vitale d'exploiter et de gérer l'information comme l'une de nos ressources vitales aujourd'hui et demain. Nous l'affirmons parce que l'information produite dans un pays est le miroir de ce pays. Nous pensons également que les bibliographies actuelles sont le reflet de la culture, du caractère et présentent les intérêts d'une nation. Non seulement, elles servent de mémoire historique, comme c'est le cas des compilations rétrospectives, mais lorsqu'elles sont distribuées à d'autres pays, elles servent de fenêtres sur le pays. Grâce aux bibliographies nationales actuelles, les bibliothécaires, les bibliographes, les chercheurs et autres responsables connaissent les

titres publiés dans un pays et à son sujet. Pour les bibliothécaires et les bibliographes, en particulier, elle sert de source de référence, d'outil de vérification ou d'outils d'acquisition pour la constitution d'une collection. Pour les chercheurs, elle permet d'identifier les nouvelles publications dans leur domaine ; et pour les responsables gouvernementaux et le grand public, elle aide à définir les changements d'orientation, de politique et de tendances actuelles.

Si l'on veut que la bibliographie nationale actuelle communique efficacement les publications d'une nation, il est important que l'information soit transmise de manière claire et en temps utile ; un laps de temps dans la publication ou la distribution aux autres pays ou aux utilisateurs à l'intérieur de ses frontières signifie qu'elle ne peut pas servir d'outil d'acquisition actif. Un laps de temps peut signifier que de nombreux ouvrages répertoriés dans la bibliographie ne sont plus disponibles à l'achat. Dans un pays, si elle n'est pas publiée en temps réel, elle ne remplit pas son objectif crucial d'outil d'autorité pour les catalogues d'autres nations.

Les défis du contrôle bibliographique

Pendant la Conférence permanente africaine de 1986 sur le contrôle bibliographique (ASCOBIC), organisée à Nairobi, les pays participants ont cité les obstacles suivants aux progrès à la production en temps utile de leurs bibliographies nationales.

- (a) Le manque de privilèges du dépôt légal dans certains pays.
- (b) L'incapacité à avoir accès aux matériels déposés auprès des ministères concernés dans les pays où ces lois existent.
- (c) L'insuffisance des ressources humaines dans les bibliothèques pour faire face à ces responsabilités accrues.
- (d) La rareté des matériels publiés

Cependant, ces arguments ont été contredits par une déclaration du rédacteur d'Afrilibios, qui a affirmé que l'on pourrait en finir avec toutes les excuses mentionnées si seulement les parties concernées comprenaient l'importance de disposer d'une bibliographie nationale actualisée et produite régulièrement. Le point de vue présenté par ASCOBIC est que chaque pays membre devrait fournir ses bibliographies chaque trimestre, ou à défaut tous les ans. Le

rédacteur a poursuivi en déclarant que « les membres ont une obligation envers « Mère Afrique » de produire les bibliographies nationales actuelles de l'Afrique. Ne pas atteindre cet objectif sera inacceptable.

Pour revenir à l'argument précédent concernant les opportunités émanant des milieux d'affaires internationaux et qui pourraient envisager de faire des affaires et d'investir dans des pays d'Afrique subsaharienne, leur première préoccupation est d'accéder à des données analytiques crédibles et en temps utile pour prendre des décisions commerciales définitives en toute connaissance de cause. La demande croissante d'informations macro- et micro-économiques actuelles sur les tendances dans l'industrie, les débouchés commerciaux et les économies du secteur privé dans les pays africains s'accroît à une vitesse impressionnante. Apparemment, les données et les informations sur les possibilités de commerce et d'investissement, les initiatives de privatisation prévues, les incitations en matière d'investissement et de fiscalité, et les questions relatives aux politiques de développement dans les économies africaines sont éparpillées dans de multiples sources et souvent inaccessibles. Les outils bibliographiques et d'indexation fiables, qui donnent accès aux informations sur le commerce et l'investissement en Afrique, sont loin d'être complets. Ceci est alarmant et exige une intervention immédiate de toutes les personnes concernées.

De plus, un vaste éventail de la littérature « non conventionnelle » généralement à court terme, comme les rapports techniques non publiés, les documents de travail, les études de faisabilité et les documents d'orientation relève rarement du contrôle bibliographique. Il s'ensuit que leur acquisition et leur identification demeurent problématiques. Par ailleurs, les publications officielles sur le secteur privé africain et les tendances du commerce et de l'industrie publiées par les organismes gouvernementaux africains et les centres de recherche des entreprises, les organisations régionales et les institutions internationales comme la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD) peuvent être difficiles à se procurer.

Selon le Guide des affaires en Afrique cité précédemment, la quantité croissante des sources d'informations sur le commerce africain demeure éparpillée et pour la plupart invisible, et les chercheurs peuvent y passer d'innombrables heures, frustrantes

et souvent sans résultat. Par exemple, trouver ce qui existe et essayer ensuite de se le procurer nécessite généralement non seulement une série de pistes de recherche, mais aussi un investissement considérable en temps.

Pour combler le vide qui existe en ce qui concerne les informations et les données analytiques sur le commerce et l'économie en Afrique, et pour fournir des services plus substantiels aux chercheurs, il est nécessaire d'améliorer le contrôle bibliographique et l'accès aux sources d'information existantes sur le monde des affaires disponibles en formats électroniques. Pour les besoins de ce document, les sources d'information électronique incluent les sites Internet, les produits d'Internet et d'autres d'informations auxquelles les usagers peuvent accéder directement au format électronique.

Les perspectives d'avenir des bibliographies nationales en Afrique dépendent par conséquent des efforts faits pour garantir au moins que la production est documentée de manière exhaustive et soigneusement avec rapidité et efficacité. Il convient de noter ici qu'avant de pouvoir y parvenir, il sera très difficile à une bibliothèque nationale de rendre d'autres services.

Les TIC et le contrôle bibliographique

L'avènement et l'évolution rapides des TIC, en particulier l'Internet (WWW ou World Wide Web), ont offert une possibilité d'exposition à la masse d'information disponible à travers l'Afrique et spécialement pour l'exploration de la littérature grise qui est une production majeure des publications d'Afrique subsaharienne.

Le contrôle bibliographique national est un moyen unique de contribuer à la communication, qui a non seulement le potentiel d'enrichir les communautés locales, mais aussi celui d'intégrer le contenu africain unique à la base d'information mondiale via Internet, et donc d'encourager le partage mondial des expériences et des sources d'information qui traitent de problèmes communs. Cela est réalisable par l'organisation et le développement de bases de données exhaustives sur les documents locaux, comportant des index auteur/titre, des bibliographies par sujet/spéciales, des répertoires de vedettes-matière et mots clés afin d'accroître leur accessibilité

au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Hormis l'indexation, le résumé et la numérisation du contenu, il existe d'autres options viables pour élargir l'accessibilité. Les pays africains doivent envisager l'utilisation de versions CD-ROM des bibliographies nationales, ainsi que les éditions en ligne avec un lien direct vers le site Internet de la bibliothèque nationale et l'indexation dans les principaux moteurs de recherche comme Google et Yahoo, en vue d'améliorer la promotion et le marketing. Ces options ont été appliquées dans des pays comme le Canada, la France et la Suède. Elles permettent de réduire le laps de temps et d'accroître ainsi la rapidité et l'efficacité de la distribution conformément aux recommandations du Groupe de travail de l'IFLA sur les principes directeurs pour l'établissement des bibliographies nationales (Zumer 2008).

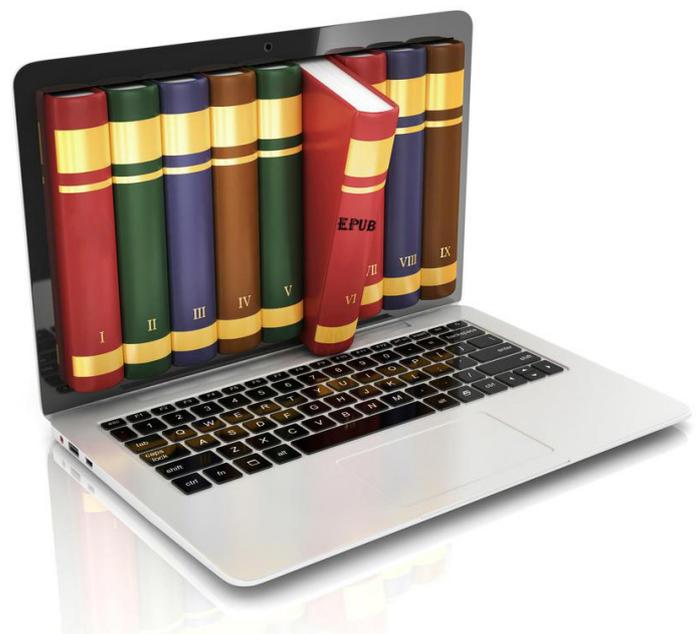
J'en appelle ici aux gouvernements africains pour qu'ils financent les acquisitions en TIC des bibliothèques nationales en vue du contrôle bibliographique et dans l'espoir d'un bond technologique pour l'ensemble du processus. L'adoption et l'utilisation rapides des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont entraîné la mondialisation des sources d'information et de savoir. Les bases de données bibliographiques, les documents complets, et les collections de la bibliothèque numérique sont toujours à la disposition des utilisateurs grâce à Internet.

Observations générales

Dans le cas de l'Afrique du Sud, la principale préoccupation porte sur la pénurie « d'expertise en contrôle bibliographique et concerne la baisse de l'expertise sud-africaine en matière de contrôle bibliographique, comme en témoignent le vieillissement du personnel, l'insuffisance de la formation du premier cycle universitaire, la "visibilité" réduite des universitaires dans ce domaine ». Dans le cas du Kenya, excepté le manque d'expertise, les principales préoccupations sont l'ambiguïté du statut de la NR & BD et le laps de temps nécessaire pour produire la bibliographie nationale. Actuellement, l'auteur n'a pu obtenir aucune information sur la dernière édition. Maurice offre le meilleur espoir, car au moins la dernière édition de 2008 a été publiée. L'histoire de la Tanzanie est assez similaire à celle du Kenya et les questions relatives aux normes, à l'accessibilité et à

l'insuffisance de ressources pour s'acquitter pleinement de la mission de contrôle bibliographique sont des obstacles majeurs communs aux deux pays.

Nous sommes certains que ces observations sont typiques de tous les pays africains, bien qu'à des degrés divers. Cependant, le dénominateur commun est que peu de choses ont été faites en matière de contrôle bibliographique. L'Afrique doit se réveiller et commencer à définir des interventions prioritaires pour réaliser ses projets de développement socio-économique et culturel. Ajoutons que les gouvernements africains obtiendront peu de résultats s'ils ne disposent pas d'informations pertinentes pour la prise de décision. Nous sommes inquiets : toutes nos



politiques connaîtront un cycle sans fin de demi-réussites, parce qu'en l'état actuel des choses, la plupart des pays africains n'ont même pas de systèmes nationaux d'information et de communication dont la seule mission est d'alimenter tous les autres plans en informations pertinentes pour une prise de décision compétente.

Observations spécifiques

Comme indiqué plus haut, l'UNESCO a donné lieu à la Conférence permanente africaine sur le contrôle bibliographique (ASCOBIC) au début des années 1980. D'après les sources disponibles, cette conférence s'est déroulée en 1988. Les raisons de soutenir cette initiative ont été clairement énoncées et il est donc décourageant de constater que même sur Internet il n'existe aucune mention d'ASCOBIC ni d'aucune activité parrainée par l'UNESCO concernant cet évé-

nement important. Quelles qu'en soient les raisons, nous souhaitons demander la réactivation de l'intérêt initial de l'institution de l'ONU, ne serait-ce que pour offrir un forum permettant aux professionnels africains de l'information de se rencontrer et de discuter de questions d'intérêt mutuel. Nous en appelons aux pays africains membres de l'UNESCO de lancer le soutien pour permettre à cette noble entreprise de retrouver un appui. Après mûre réflexion, nous pensons que l'UNESCO doit collaborer avec l'Union africaine (UA) et d'autres organisations régionales pertinentes pour sauver le contrôle bibliographique en Afrique. Idéalement, il faudrait créer un Centre de promotion du livre qui traite spécifiquement des questions relatives au développement du livre sous l'égide de la section Culture et Éducation de l'UA. Ce centre pourrait s'occuper de tous les intérêts de ceux qui évoluent dans le monde du livre ainsi que dans les domaines de la bibliothèque et de l'information.

Recommandations

Le contrôle bibliographique a de nombreuses exigences et préoccupations qui garantiront son succès. Nous formulons les recommandations suivantes :

1. Chaque pays d'Afrique subsaharienne doit créer une bibliothèque nationale/agence qui gèrera le contrôle bibliographique de manière professionnelle.
2. Les normes internationales telles qu'elles sont fournies par l'IFLA doivent être pleinement utilisées pour permettre le réseautage et le partage des ressources.
3. Tous les avantages offerts par les TIC doivent permettre de faire connaître la propriété intellectuelle de l'Afrique au monde et d'accroître ainsi la création de richesse pour les auteurs.
4. L'UNESCO doit envisager de soutenir la création d'un centre de promotion du livre pour les pays membres africains en collaboration avec l'UA, de la même manière qu'elle soutient une initiative similaire pour les pays d'Asie et du Pacifique.
5. La formation du personnel doit être une priorité pour permettre un travail professionnel et l'efficacité.
6. L'attribution des numéros d'ISBN et d'ISSN doit être considérée comme une activité prioritaire afin de permettre l'identification facile de tous les ouvrages publiés.

7. Un forum régulier doit être mis en place pour permettre le partage des expériences entre les pays africains.

8. Il conviendrait de mener une étude déterminant l'état des connaissances pour permettre la mise en œuvre de toutes les recommandations susmentionnées, et de montrer ainsi la voie à suivre pour cette fonction importante.

Conclusion

En conclusion, je souhaite déclarer que l'information est un bien universel et quelle que soit son origine, elle est cruciale pour obtenir des résultats. D'où la citation en préambule : « Si une nation ou une classe a les connaissances qui lui permettent d'accroître sa productivité, pourquoi les autres n'acquièrent-ils pas ces informations ? » J'adhère tout à fait à l'idée selon laquelle « ce n'est que lorsqu'il existe un contrôle bibliographique efficace, dont les bibliographies nationales actuelles sont l'élément clé, qu'il existe des liens suffisants pour créer un réseau UBC efficace ».

Références

1. Afribilios. Official journal of ASCOBIC. Vol. 9, n° 2. Décembre 1986.
2. African Business Guide: An Information Resource Index by Angel D. Batiste. Division Afrique et Moyen Orient de la Bibliothèque du Congrès, Washington, DC.
3. Clapp, Verner W. Cataloguing in publication: a new programme of pre-publication cataloguing in the United States of America, with comments on some similar programmes. Dans Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques, vol. XXVI, 1972.
4. Projet de statuts de la conférence permanente sur le contrôle bibliographique (ASCOBIC)
5. Fourie/Burger. Bibliographic control in South Africa. Congrès mondial des bibliothèques et de l'information. 73ème conférence générale et conseil de l'IFLA. 19 au 23 août 2007.
6. Rapport final du Groupe de travail de l'IFLA sur les normes bibliographiques. Mars 2010.
7. KUMAR, Girja. Bibliography. 2è édition. Vikas Publishing House. New Delhi. 1979. PP.191.
8. LEWIS, Peter. The role of cataloguing in publication in Bibliographic Control. Some new direction.

Document présenté pendant IFLA 1984. Pp.1.

9. MCHARAZO, Alli S. Serving the bibliographic needs of scholars in Tanzania: a case study of the Tanzania Library Services Board. 2008.
10. National Information Systems: Design and planning of National Information Systems. A paper for Government planners. Paris, UNESCO 1976.
11. Nyariki, Lily. Bibliographic Control and Union Cataloguing in Kenya: Aspects, problems and prospects. Document du rapport du séminaire national pour la relance du Conseil national de développement du livre du Kenya. 25- 29 juillet 1988.
12. Nyariki, Lily. The role of Library Services in Dissemination of books in Kenya: prospects and development 1986. Document du séminaire.
13. Policy Guidelines on National Information Policy, Paris. UNESCO (19).
14. Ramjaun, Ibrahim. National Bibliographic Control in Mauritius: issues and challenges.
15. The Librarians Glossary and reference book. Édition révisée ed.Gower. Londres.
16. UTA, J.J. Country report IN Management of a National Information and Documentation Network in Zambia workshop. Organisée à Lusaka du 15 au 24 février 1988. Pp 20.
17. Value of national bibliographies: use and users. Dans Guidelines for National Bibliographies in the Electronic Age. Groupe de travail de l'IFLA sur les principes directeurs pour l'établissement des bibliographies nationales (projet de rapport).
18. Vickers, Stephen. The fundamentals of UAP. Dans IFLA Journal Vol.8 (1982) No. 1.
19. WILLIAMS, Robert V. The role of Inter-governmental organizations in International Information transfer and policy. Dans Special Libraries. Hiver 1988. Vol. 79. No. Pg.1





Biographie

Nom : Lily M. Nyariki
Titre : Libraie
Institution : Université Moi
Adressess : P.O BOX 3900-30100 Eldoret – Kenya

Lily M. Nyariki détient une Licence ès lettres en littérature et deux diplômes d'études supérieures en bibliothéconomie et en communication de masse. Lily M. Nyariki a publié un livre intitulé: Les Éditions et le commerce du livre au Kenya et à plusieurs articles dans des publications évaluées par les pairs.

Elle est actuellement le point focal du Groupe de travail de l'ADEA sur les livres et le matériel éducatif (WGBLM) et est basé à l'Université Moi à Eldoret. Kenya.

LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES ET DES BIBLIOTHÉCAIRES DANS LA PROMOTION DE LA LECTURE POUR UN AVENIR DURABLE

Par Gertrude Kayaga Mulindwa

Introduction

La lecture est ce qui se produit entre deux parties par le biais de mots ou de symboles écrits. L'une des parties communique des idées, tandis que l'autre est le destinataire de la communication. Contrairement aux autres formes de communication, l'acte de lire consiste à puiser des informations dans ce qui est écrit ; il ne s'agit pas d'écouter une brève conversation ou un air agréable que l'on oubliera rapidement, mais plutôt de quelque chose auquel on pourra se référer maintes et maintes fois parce que c'est écrit. Il existe un proverbe attribué aux Chinois qui dit :

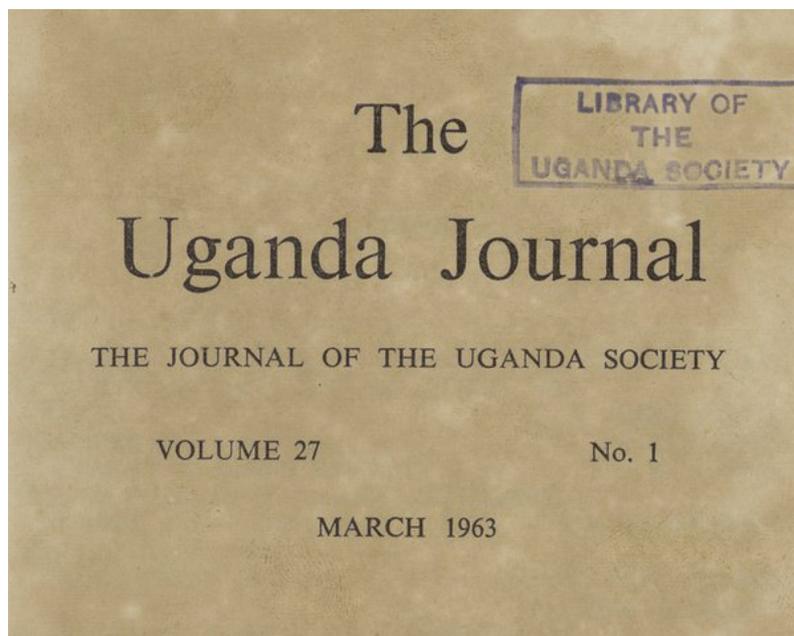
« Lire un livre pour la première fois, c'est faire la connaissance d'un nouvel ami ; le lire pour la seconde fois c'est rencontrer un vieil ami. »

Ce proverbe saisit l'essence de la lecture en ce sens que plus une personne pratique cette activité, plus elle sera susceptible d'être ancrée dans sa vie. Dans le secret de son esprit, la lecture amène le lecteur dans des lieux où il n'est jamais allé et lui fait de rencontrer des gens qu'il n'aurait jamais imaginé rencontrer. La lecture contribue à son développement personnel, ce qui à son tour permet de contribuer au développement économique et social de la communauté et de la société.

Le but de la lecture

On pratique la lecture pour différentes raisons, citons notamment :

- Obtenir des informations : une chose écrite ne se déforme pas facilement et par conséquent, dans la plupart des cas, lorsqu'on souhaite obtenir des informations fiables, le meilleur endroit où regarder est



un livre ou un autre support imprimé.

- Se développer intellectuellement et élargir sa vision du monde : si l'on souhaite en apprendre davantage sur le monde, développer ses compétences linguistiques et son vocabulaire, ainsi que développer sa confiance en soi, il est nécessaire de lire régulièrement.
- Pour le plaisir : les gens qui considèrent la lecture comme un loisir tirent une grande satisfaction de l'acte de lire et ils se perdent dans le texte qu'ils lisent.

Parmi les trois raisons ci-dessus mentionnées, la lecture pour le plaisir est peut-être celle qu'il est le plus difficile d'invoquer pour convaincre une personne. En effet, il existe de nombreuses autres activités que l'on peut choisir de pratiquer pour le plaisir. Toutefois, lorsqu'une personne prend conscience que la lecture

pour le plaisir lui permet également de recevoir des informations et, en fin de compte, de se développer intellectuellement, alors l'argument de la lecture pour le plaisir devient plus convaincant.

Qu'est-ce qui influence la lecture ?

Différents facteurs déterminent le fait qu'un groupe de personnes lit ou ne lit pas. Ils décident, ensemble ou séparément, si une personne est ou non un lecteur. Ces facteurs sont :

L'alphabétisme et l'intérêt

Pour être capable de lire et de comprendre un texte, il faut être alphabète, en d'autres termes être capable de donner un sens à une série de lettres et de mots. Selon l'UNESCO, 84 % de la population adulte mondiale (âgée de + 15 ans) est alphabète, mais en Afrique subsaharienne, ce chiffre s'élève à 62 % (UNESCO, 2011). Il s'ensuit que 84 % de la population adulte mondiale sont des lecteurs potentiels. On peut diviser les non-lecteurs en deux groupes, à savoir ceux qui sont analphabètes et donc incapables de lire, et ceux qui sont alphabètes mais qui ne se soucient pas de savoir. Il est difficile de connaître le pourcentage des personnes qui sont alphabètes mais qui ne lisent pas, toutefois l'utilisation de la télévision et d'autres plateformes de divertissement suggèrent que ceux qui manifestent très peu ou aucun intérêt pour la lecture représentent un large pourcentage de la population.

La disponibilité de matériel de lecture

L'impérieuse nécessité de matériels de lecture pertinents pour les Africains figurait au premier plan des préoccupations des acteurs du secteur du livre dès les années 1980. Une conférence intitulée « Rien à lire » a été organisée en 1988 à Birmingham, au Royaume-Uni et elle a examiné en détail le manque de matériels de lecture en Afrique, à la fois la quantité et les matériels dans les langues locales africaines. Un débat ininterrompu s'est poursuivi sur la question de la disponibilité de livres et son impact sur l'éducation ces trois dernières décennies. Les progrès semblent minimes comme en témoigne le fait que le même débat se déroule toujours en cette deuxième décennie du 21ème siècle. Les bibliothèques et les écoles dépendent souvent des livres qu'on leur donne, lesquels ne sont pas nécessairement pertinents dans le contexte africain. Dans de nombreux foyers africains, les matériels de lecture ne sont pas disponibles parce

que les familles n'ont pas les moyens de se les offrir.

Le besoin de lire

Pour lire un livre, il faut avoir un besoin. Ce besoin peut être prendre plaisir à lire une œuvre de fiction, trouver un fait, passer un examen et progresser dans la vie, ou acquérir plus de connaissances qui contribueront au développement personnel et à générer des revenus. De nombreux enfants africains lisent parce que leur travail scolaire les y oblige et parce qu'ils doivent réussir leurs examens pour passer dans la classe supérieure. Malheureusement, une fois devenus adultes, leur vie de lecteur se termine brusquement. Pourtant, il est vraiment nécessaire de lire tout au long de la vie. Un ancien ministre de l'éducation ougandais a fait remarquer que :

« Quand les individus ont terminé leurs études, ils ont toujours besoin d'accéder à de nouvelles informations. Plus le niveau d'une personne dans le système éducatif est élevé, plus les informations véhiculées par les livres sont essentielles, et ceux qui peuvent accéder aux livres et les lire sans aide en tirent le plus grand profit (Nsibambi, 2000). »

Ce qui commence par le besoin de lire en vue d'obtenir une qualification ou d'acquérir des connaissances pour réaliser un objectif immédiat finit par donner à la personne un avantage supplémentaire en matière de développement personnel.

La pertinence des livres

En ce qui concerne la lecture pour le plaisir, on doit aimer ce qu'on lit. Ce plaisir est en partie possible parce que l'on se sent concerné par l'histoire et que l'on en fait partie. En Afrique, la question de la pertinence associée à la lecture est inscrite en tête de la liste des raisons qui expliquent pourquoi de nombreux Africains alphabètes choisissent de ne pas lire.

La coopération entre différentes parties prenantes

Il existe de nombreux acteurs dans ce domaine, qui doivent tous appliquer leurs compétences uniques afin de produire la synergie requise pour veiller à ce que la lecture fasse partie de la vie de tous. Citons entre autres les parents, les enseignants à tous les niveaux, les bibliothécaires, les éditeurs et les libraires. Les lecteurs profiteront d'un produit bien conditionné, pertinent dans leur contexte, disponible en grande quantité, abordable et accessible. Cette situation n'est possible que s'il existe une coordination

et une coopération entre ces parties prenantes. La lecture globalisée et l'acquisition de connaissances sont supposées aboutir au développement sociétal.

Les bibliothèques et les bibliothécaires font la promotion de la lecture

Chaque fois que je dis que je suis bibliothécaire, les questions possibles sont de savoir si j'ai lu tous les livres de la bibliothèque. Ces questions se posent parce que pour beaucoup de gens, bibliothèque rime avec livres et lecture. Les bibliothécaires sont par conséquent les principaux acteurs de la promotion de la lecture. Ils le font en intégrant la lecture à la stratégie de la bibliothèque. Elle s'inscrit dans leur travail quotidien. Une étude sur la lecture menée par la Section Lecture de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions a révélé que les bibliothèques et les bibliothécaires considéraient la promotion de la lecture comme une partie intégrante de leur travail (Train, 2003). Ils procèdent des façons suivantes :

En travaillant avec les enfants

Les enfants sont sans doute le public le plus facile et le plus captif pour les bibliothécaires. On entend souvent la phrase : « attrapez-les tant qu'ils sont jeunes », faisant référence à la nécessité de s'assurer que la lecture commence le plus tôt possible dans la vie d'une personne. Dans les bibliothèques, les enfants âgés de trois à treize ans sont encouragés à se familiariser avec les livres, afin qu'ils grandissent avec l'amour des livres et de la lecture. Par exemple, en Afrique de l'Est, sous l'égide de l'Association pour le développement du livre d'Afrique de l'Est et avec le financement de l'Agence suédoise pour le développement international (Asdi), les bibliothécaires et les autres acteurs du secteur du livre ont organisé plus de 40 tentes de lecture pour les enfants tous les ans entre 1997 et 2010. Dans certains cas, ces tentes de lecture ont donné lieu à la création de bibliothèques scolaires, et dans d'autres situations à des bibliothèques pour enfants. Quand ils ont organisé ces manifestations, les bibliothécaires ont veillé à préparer des activités amusantes susceptibles d'être imitées dans d'autres cadres. Le témoignage des enfants qui ont participé aux tentes de lecture dans le District de Mpigi en Ouganda en 2009 montre que le cadre informel de l'évènement était très attrayant pour les enfants et aura probablement une influence sur leurs futures habitudes de lecture (National Book

Trust of Uganda, 2010).

En encourageant les adolescents à lire

En Afrique, les adolescents ou les élèves du secondaire utilisent très souvent la bibliothèque lorsqu'ils sont à l'école. Ils y lisent leurs manuels et demandent à la bibliothèque de leur obtenir ceux qu'ils n'ont pas. Certains peuvent lire de la fiction. Quels que soient leurs besoins ou leurs exigences, ce groupe de lecteurs est l'un de ceux que les bibliothécaires doivent encourager à lire, car très souvent ils participent à d'autres activités comme le sport et la télévision. On peut les persuader d'ajouter la lecture à leur liste de choses à faire « branchées » en leur présentant des activités comme les clubs de lecture et les clubs de débat à la bibliothèque, ainsi qu'en lui donnant l'étiquette d'autre activité agréable. En Ouganda, par exemple, les journaux ont inclus des suppléments détachables qui discutent des questions qui concernent la vie quotidienne des adolescents. « Parlons franchement », le supplément détachable de l'un des principaux quotidiens traite des questions de santé de l'adolescence. Il est devenu si populaire qu'il se compose désormais en grande partie des contributions faites par les lecteurs eux-mêmes. Cela a donné naissance à des publications dérivées qui s'attaquent aux questions d'environnement et d'assainissement. Les bibliothécaires doivent reconnaître que la lecture chez les adolescents ne doit pas forcément prendre la forme de livres conventionnels, mais qu'elle peut commencer avec d'autres types de matériel de lecture, et que ceci peut déboucher sur la lecture la plus traditionnelle.

En soutenant l'alphabétisme des adultes

Très souvent, les apprenants adultes inscrits à un cours d'alphabétisation et les néo-alphabètes qui sont prêts et impatients d'affronter le meilleur des mondes de l'alphabétisme se trouvent dans l'incapacité de continuer à pratiquer leurs compétences nouvellement acquises parce qu'ils manquent de possibilités pour le faire. Bien souvent, il n'existe pas de matériel approprié et personne pour soutenir leur cause. Les bibliothécaires sont les mieux placés pour aider cette catégorie d'utilisateurs à continuer à lire. Les bibliothécaires peuvent encourager les cours d'alphabétisation à la bibliothèque dans la mesure du possible. Ils peuvent aussi veiller à ce que des matériels appropriés à des néo-alphabètes soient disponibles à la bibliothèque. Dans certains pays, comme

Le Botswana, le service de la bibliothèque travaille en étroite collaboration avec le Département de l'éducation non formelle pour veiller à ce que les apprenants adultes et les néo-alphabètes aient accès à du matériel de lecture. Ces matériels peuvent prendre la forme de livres de fiction dont le niveau de lecture et le contenu sont appropriés. Les journaux, spécialement en langues locales, doivent être disponibles à la bibliothèque, car ils sont populaires auprès des usagers adultes.

Autres groupes d'intérêts

Les lecteurs potentiels peuvent être des groupes autres que ceux ci-dessus mentionnés. Citons notamment les groupes d'agriculteurs, les groupes de femmes, les groupes de vendeurs du marché, etc. Les bibliothécaires doivent fournir du matériel de lecture à ces groupes en leur faisant prendre conscience qu'en lisant sur leurs activités spécifiques, ils pourront améliorer leur travail et leurs moyens d'existence.

En nouant des partenariats

La promotion de la lecture implique de nombreux acteurs différents. Ce serait une erreur de la part des bibliothécaires ou de tout autre groupe d'ignorer les autres acteurs de ce domaine. Citons notamment :

Les écrivains

Les bibliothécaires doivent travailler en étroite collaboration avec les écrivains pour promouvoir la lecture. Les écrivains savent ce qu'ils souhaitent communiquer, et les bibliothécaires doivent travailler avec eux pour s'assurer que le public visé profite de leurs écrits. Le bibliothécaire peut procéder en demandant aux auteurs de lire des extraits de leur ouvrage aux usagers de la bibliothèque. Le public peut être les enfants, les apprenants adultes, les groupes d'adultes ayant des intérêts spéciaux et d'autres.

Les éditeurs

Les éditeurs sont des acteurs très importants du secteur du livre. Les bibliothécaires doivent travailler avec eux pour s'assurer qu'un plus grand nombre de livres sont disponibles, en quantité adéquate et avec la pertinence adaptée au contexte. L'édition de manuels scolaires, par exemple, doit être réalisée parallèlement à la publication de matériels de lecture supplémentaires pour les écoles.

Les enseignants et les autres autorités éducatives

Le partenariat Bibliothécaire-Enseignant en matière de promotion de la lecture est peut-être l'initiative la plus profitable que les bibliothécaires ont entreprise pour le développement de la lecture. Les activités menées incluent la formation des enseignants à la promotion de la lecture. À l'issue de la formation, les enseignants ont souvent créé une bibliothèque de classe dans leur école et ils ont également réservé un temps pour la lecture dans leur classe. Les bibliothèques sont également connues pour avoir invité les enseignants à amener régulièrement des groupes d'enfants à la bibliothèque certains jours de la semaine. Les élèves africains se rendent régulièrement dans les bibliothèques.

Les parents

Sans le consentement et l'intérêt des parents, il serait difficile d'amener les enfants à lire ou même à se rendre à la bibliothèque. Les bibliothécaires qui font partie de la communauté et sont facilement impliqués dans les activités communautaires sont mieux placés pour persuader les parents de laisser leurs enfants utiliser la bibliothèque. Ils doivent travailler en étroite collaboration avec les parents pour veiller à ce que la culture de la lecture soit inculquée aux enfants dès leur plus jeune âge.

Les médias

Les bibliothécaires et leurs partenaires pourraient prendre contact avec les médias pour leur demander de les aider à promouvoir la lecture. Ces actions de promotion pourraient prendre la forme d'heures du conte pour les enfants ou de clubs de lecture pour les adultes à la radio ou toute autre forme capable d'atteindre un large public.

Les associations/organisations de lecture

Plusieurs organisations font la promotion de la lecture. Les bibliothécaires pourraient coopérer avec elles pour promouvoir la lecture. Sous l'égide de l'Association internationale de la lecture, de nombreux pays ont des associations nationales de lecture. Ce sont d'excellentes partenaires qui peuvent travailler avec les bibliothécaires.

Le plaidoyer en faveur de la lecture

Il est nécessaire que toutes les parties prenantes du secteur du livre effectuent un travail de plaidoyer.

Les bibliothécaires doivent le faire avec les décideurs politiques, les autorités scolaires, les parents et tous ceux dont l'influence fera une différence en ce qui concerne la fourniture de livres à la communauté et la lecture dans la communauté. Ce plaidoyer pourrait viser à réduire les taxes prélevées sur les livres, ou à intégrer la lecture dans l'emploi du temps scolaire, ou bien encore à créer des services de bibliothèques publiques au sein des différentes communautés.

Les compétences nécessaires aux bibliothécaires pour promouvoir la lecture

Dans un monde où le temps d'une personne est pris par tant de demandes concurrentes, les bibliothécaires ont besoin de compétences spéciales pour soutenir la lecture et garder leur public captif. Citons notamment :

Des compétences en sensibilisation

L'existence d'une bibliothèque ne se traduit pas automatiquement par son utilisation. Il est important que les bibliothécaires sensibilisent ceux qui n'ont pas l'habitude de lire. La sensibilisation exige que le bibliothécaire sorte de la bibliothèque et fassent la promotion de la lecture auprès de ceux qui n'utilisent pas la bibliothèque et peuvent ignorer son existence.

La connaissance des livres

Les bibliothécaires doivent connaître les livres dont ils font la promotion. Leur travail de promotion sera plus crédible s'ils peuvent, par exemple, être capables de recommander certains livres à certains lecteurs. Cela signifie également que les fonds disponibles pour les achats ne sont pas gaspillés pour des livres qui, selon la communauté, ne correspondent pas à ses centres d'intérêt.

Les compétences en communication

Les bibliothécaires doivent être capables de communiquer leur message de manière efficace et claire. Ils doivent convaincre leur public potentiel de l'importance de la lecture.

Offrir un cadre propice à la lecture

La bibliothèque doit être un lieu accueillant pour persuader la communauté de s'y rendre pour lire. Il ne sert à rien de convaincre les gens de se rendre à la bibliothèque si une fois qu'ils y sont, ils trouvent une pièce mal éclairée, remplie de livres inintéressants et un personnel qui n'est pas serviable.

Suivre les nouvelles technologies

La lecture se fait de plus en plus sur des appareils électroniques mobiles comme les liseuses (ou livres numériques) et les téléphones portables. Les bibliothécaires adoptent de plus en plus ces appareils dans les bibliothèques pour encourager la lecture, en particulier auprès de la jeune génération qui est plus adepte de leur utilisation. Au Kenya, par exemple, les liseuses ont été adoptées dans la plupart des bibliothèques publiques et communautaires. L'utilisation de ces appareils a non seulement encouragé les lecteurs à lire, mais elle a également suscité l'attrait de ceux qui n'étaient pas des utilisateurs réguliers des bibliothèques.

La lecture pour un environnement durable

Un lecteur régulier se construit un avenir pour lui/elle-même et sa communauté. Ce qui peut commencer comme un simple loisir formera au fil du temps une personne capable d'une pensée critique et de prendre des décisions éclairées. Il faudra donc, dans la mesure du possible, l'encourager à trouver la lecture attirante et à l'intégrer à sa vie. On n'insistera donc jamais assez sur la nécessité de présenter la lecture comme un ensemble qui a reçu la contribution de différentes parties prenantes. De nombreux acteurs du secteur du livre, notamment les bibliothécaires, doivent agir non seulement pour poursuivre le débat sur la fourniture des livres en Afrique, mais aussi pour trouver des solutions aux blocages qui existent. L'utilisation des nouvelles technologies pour attirer même ceux qui autrement ne liraient pas et pour rendre un éventail très large de titres disponibles sur un seul appareil doit également être approfondie par tous ceux qui travaillent dans le secteur du livre. Les bibliothécaires, avec leurs espaces et leurs structures déjà existants, doivent veiller à adapter les nouvelles technologies à leur travail.

Références

Farmer, Lesley, et Tricevic, Ivanka (2011). Using research to promote literacy and reading in libraries: guidelines for librarians. La Hayes, IFLA

National Book Trust of Uganda (2010). Report on the implementation of children's reading tents, 2009. Kampala, National Book Trust of Uganda

Nsibambi, Apolo (2000). Language and literacy in Uganda: A view from the Ministry of Education and

Sports in Language and Literacy in Uganda. Kampala: Fountain Publishers

Train, Briony (2002). International reading survey: presentation of findings. La Hayes, IFLA

UNESCO (2011): Taux d'alphabétisme des jeunes (15-24 ans) et des adultes (+24 ans). <http://statistiques.unesco.org/unesco/TableViewer.tableViewer.aspx?ReportId=201>, consulté le 29 septembre 2011.

Ecrire pour les enfants africains : Perspective de femme

par Elieshi Lema

1. INTRODUCTION

La perspective de l'écrivain dans le processus de création d'une œuvre littéraire est aussi complexe que l'esprit humain dont procède le travail de création, car elle prend forme pour exprimer finalement un certain point de vue. Le processus lui-même, qui fait intervenir les émotions, l'esprit et l'intellect, est aussi un exercice conscient – impliquant le choix d'une langue, d'un vocabulaire, d'une approche et d'un sujet. C'est-à-dire que le métier de l'écriture et les forces inconscientes en jeu, qui sont le miroir des idées de l'écrivain sur la vie, la position (imaginée ou réelle) qu'il/elle y occupe, et qui colorent à leur tour son/ses opinion(s) sur les questions soumises à la discussion.

À la lumière de ces considérations, je suis inclinée à dire que, oui, il existe une perspective féminine lorsqu'une femme écrit, tant pour les enfants que pour les adultes. Il existe aussi une perspective masculine. Le fait qu'un écrivain, comme tout le monde, est un être humain et le produit de sa culture/son éducation, de son époque et son niveau d'études lui est profitable pour les questions touchant à la vie sociale. Par ailleurs, un écrivain est également influencé par la division sociale du travail à une période de l'histoire donnée, laquelle crée son réservoir d'expériences, acquises par l'interaction sociale et l'interaction avec l'environnement pendant qu'il grandit. Lors du processus de création, les écrivains se projettent eux ainsi que leur expertise dans les personnages qu'ils dépeignent, dans leur manière de parler, de penser, d'agir, de réagir et d'affronter les défis qu'ils rencontrent. Parfois, très influencés par leur vie, les personnages peuvent se révéler contraires à la décision consciente de l'écrivain, s'imposant, pour ainsi dire, dans l'histoire à leur propre façon.



D'autre part, on peut avancer qu'un écrivain, homme ou femme, doté d'une conscience sociale, lutte pour s'élever au-dessus de son conditionnement social pour projeter la vision d'un monde idéal, un monde alternatif à celui dans lequel il/elle vit. Dans ce cas, je dirais qu'il existe une perspective de genre qui interroge les constructions et les relations entre les sexes en un certain lieu et à une certaine époque, une perspective de vulnérabilité qui analyse ou projette les aspects de la pauvreté, du VIH/Sida, des grossesses précoces, de la VFG, de la participation des enfants à la guerre, du travail des enfants etc, et une perspective d'autonomisation qui vise à donner la parole et le pouvoir aux personnages de l'histoire, pour remettre en question et interroger la position absolue de la vulnérabilité.

Selon le Dr Andindilile, maître de conférence en littérature à l'Université de Dar es Salaam, la différence entre les deux positions réside dans la conscience sociale et le niveau d'études de l'écrivain. Les études expliquent la façon dont un auteur examine et analyse les questions, mais elles ne suppriment pas l'avantage qu'une femme écrivain aurait en raison de sa proximité dans la vie des enfants. Les femmes sont généralement plus sensibles aux besoins affectifs, sociaux

et économiques des enfants que les hommes. Ceci est particulièrement vrai dans les sociétés patriarcales africaines où les mères sont plus proches des enfants que les pères. L'importance de comprendre les réponses des femmes aux questions de développement est ce qui a conduit à étudier le genre dans la littérature, et il est nécessaire que les étudiants de troisième année étudient les écrits des femmes pour mettre en évidence leurs perspectives sur les questions sociales sur lesquelles elles écrivent.

Cet article portera sur la Tanzanie, dans l'espoir que le tableau que nous brossons de la Tanzanie reflètera certains aspects de la situation africaine et que notre exposé, nous l'espérons, mettront en lumière.

2. LES QUESTIONS

Quelles sont les questions liées à la vie des enfants africains et comment sont-elles reflétées par les femmes écrivains qui écrivent pour eux aujourd'hui? Ces questions attirent-elles les femmes écrivains plus que les hommes? Pour répondre à ces questions, j'examinerai quelques écrivains, femmes et hommes, qui ont participé au projet Livre pour enfants (CBP) ces dix dernières années. Le projet Livre pour enfants a commencé dans les années 1990 afin de promouvoir l'écriture et la publication de livres pour enfants en Kiswahili.

Les questions liées à la vie des enfants et aux écrivains de livres pour enfants

La situation des enfants

L'Afrique vit une période extrêmement cruelle pour les enfants, une période où leurs droits sont bafoués impunément. Les enfants sont recrutés pour combattre dans les guerres civiles et on leur apprend à tuer sans merci. Ils travaillent dans des mines sous terre dans des conditions extrêmement dangereuses. Ils sont recrutés pour participer au commerce du sexe et les filles sont forcées à se marier très jeunes à des hommes beaucoup plus âgés. Ils sont orphelins très jeunes et abandonnés à eux-mêmes. On viole des jeunes filles et d'autres sont mises enceintes très jeunes. D'autres vivent avec le VIH/Sida et ne reçoivent ni soins ni soutien, et toutes sortes d'autres situations difficiles.

Il existe d'autres questions complexes qui affectent leur vie, comme l'absence de politiques d'aide sociale qui les protègent de la maltraitance et de l'abandon ; l'absence d'accès à une éducation de qualité qui les prive des possibilités d'un avenir porteur d'espoir et l'absence d'un environnement stable et sûr dans lequel ils pourraient vivre, survivre et grandir.

Cependant, peut-on soutenir que la littérature pour enfants doit aborder leurs conditions de vie ou doit-elle être fantastique, les faire rêver et apporter de la lumière dans leur vie compliquée? Interrogé sur les livres que les enfants aiment lire, Pili Dumea, secrétaire exécutif du projet Livre pour enfants (CBP) en Tanzanie, a répondu que les enfants aimaient le fantastique dans les histoires d'animaux, l'humour et les histoires qui font écho à leur expérience personnelle ou qui l'évoquent. Ceci confirme ce que l'on dit souvent sur les enfants partout dans le monde : ils lisent ce qui les fascine et ce qui retient fortement leur attention, quelle que soit leur condition sociale. Les enfants doivent être motivés pour lire. Je pense que les livres offrent de l'évasion aux enfants. Naturellement, ils veulent une vie idéale, où ils sont respectés et en sécurité, et les livres qui leur proposent une autre vie sont ceux qui les intéressent.

Donc, quelles sont les questions que les femmes écrivains abordent quand elles écrivent pour les enfants? Namtulli Mpembulle, l'une des écrivaines du projet CBP a dit qu'elle trouvait sa motivation dans le débat public sur les enfants, les filles et les femmes ; dans les articles traitant des questions relatives aux enfants dans les journaux. Interrogée dans quelle mesure elle s'inspire de son expérience de mère, elle a dit que parfois la maternité était un défi plus qu'une motivation, et que l'éducation des enfants ne la motivait donc pas forcément pour écrire. Pour elle, ce sont plus les questions qui mettent en jeu la vie de l'enfant, plutôt que sa propre expérience de l'éducation, qui la motivent. C'est une perspective. J'ai lu des livres qui projettent des choses très simples, comme un enfant qui ne veut pas manger de légumes, qui veut manger trop de glace, qui ne veut pas prendre son bain, ou son premier jour à l'école. Ce sont des expériences liées à l'éducation des enfants qui fascinent les enfants.

J'ai lu plus de vingt livres pour enfants écrits par des femmes. Leur contenu traite de sujets comme l'environnement, les journées de la semaine, l'aventure, WWI, les cinq sens, le droit à l'éducation et l'égoïsme. Citons parmi d'autres sujets : l'albinisme et la stigmatisation, le VIH/Sida, la pauvreté, les contes populaires, les livres de coloriage et d'images, devenir majeur, les compétences utiles pour la vie, la morale du travail, les abus sexuels, l'amitié et la coopération, le travail des enfants et la maltraitance, l'amitié et la fillette. La sélection a été aléatoire, mais elle dit quelque chose sur le choix des sujets. Il dépasse l'expérience, les constructions sociales, etc., et montre combien l'écriture des femmes est influencée par l'évolution des dynamiques sociales, économiques et politiques. C'est une bonne chose, parce que tout ce qu'elles écrivent est pertinent pour les enfants à un moment donné.

3. PERSPECTIVES

Genre et maltraitance

D'après les livres que j'ai lus, les femmes écrivains écrivent principalement sur les filles. Leurs sujets de préoccupation sont centrés sur les abus sexuels. Dans *Nani wa Kumwamini* ou *À qui faire confiance* de Nantulli Mpembulle, une fillette lutte pour échapper aux griffes de son oncle ; elle ne fuit une situation que pour retomber dans une autre jusqu'à ce qu'elle parvienne finalement à se libérer des chaînes de l'exploitation. *Tuokoeni* ou *Sauvez-nous d'Amina Mohamed* parle de l'abus et de la maltraitance d'un enfant dans la famille d'un père alcoolique. La mère laisse finalement les enfants au père et disparaît. La fille devient serveuse dans un bar et le garçon finit dans la rue et s'adonne à la drogue et au crime. Ils sont sauvés par de bons samaritains et retrouvent un jour leur mère grâce aux médias. Dans *Mnyama Mwenye Huruma* ou *Une sorte d'animal* de Rebecca Nandwa, une mère a des jumeaux et abandonne la fille dans la forêt à cause de son mari, le roi, qui ne veut pas de filles. Le bébé est recueilli par une créature, mi-animal et mi-humaine (femme) qui l'élève dans la forêt. Le temps passe, la mère est malheureuse et le roi est malade. Le jumeau rencontre sa jumelle, le dit à la mère et tous deux partent à sa recherche dans la forêt. Finalement, elle trouve un médicament pour soigner son

père ; la mère magique meurt et ils vivent tous dans le palais du roi. *Madhila ya Faidha* ou *Le destin Faidha* de Faraja Ngakwira parle de la stigmatisation dont souffre un enfant albinos. Les autres élèves refusent de s'asseoir avec lui et en même temps certaines parties de son corps sont recherchées pour être vendues. Un jour, son école participe à un concours du district et il gagne le premier prix en dessin. La population le pourchasse dans la nuit, mais il est sauvé par son père et son instituteur.

La perspective commune à ces quatre histoires est que tous les enfants surmontent les défis auxquels ils sont confrontés et qu'elles ont une fin heureuse. Leurs alliés sont des adultes ainsi que leurs ennemis. Je pense que les femmes luttent, en tant qu'adultes, pour parler de ces injustices au nom de ces enfants. Elles jouent un rôle essentiel auprès des autres adultes pour dire clairement que ce qui est fait aux enfants n'est pas bien. Les fins heureuses sont-elles une solution ? Les écrivains peuvent-ils fournir des solutions à des problèmes sociaux aussi enracinés ? Je soumetts ces questions à la discussion.

Cependant, la perspective de genre laisse parfois à désirer. Une des questions pourrait être abordée par une action de formation. L'équilibre est quantitatif plutôt que qualitatif, car dans les deux histoires les parents cruels sont les hommes et les bons samaritains sont les femmes ; dans l'une des histoires, une femme brutalise sa domestique, et dans *Plight of Faidha*, les deux parents, l'homme et la femme, et les enseignants sont unis pour protéger l'enfant du mal. On constate des restes de la croyance dans la force et la supériorité de l'homme dans l'histoire où la mère laisse sa fille jumelle dans la forêt de crainte de provoquer la colère de son mari. La crainte de l'autorité masculine par la mère et le préjugé injustifié du roi contre les filles sont des questions qui auraient pu être soulevées pour montrer le sens de la justice pour le bien de l'enfant. Montrer ce qui est mal et ce qui est bien est l'un des moyens de guider. Laisser des injustices non corrigées risquerait d'amener les enfants à penser que faire du mal aux autres, maltraiter et battre, être alcoolique et irresponsable sont des comportements acceptables. Ils pourraient penser qu'il est acceptable que les femmes soient faibles et

sans défense, soumises à la cruauté et aux mauvais traitements des hommes. Dans *Save Us*, on évite le comportement masculin, le travail des enfants et la brutalité de l'employeuse.

Les droits et la parole

Tout le mal qui arrive aux enfants représente un déni de leurs droits fondamentaux. Qui est le médiateur des enfants et de leurs droits? Est-ce l'écrivain, y compris l'écrivain pour enfants, les mères, les adultes ou les enfants eux-mêmes? Je suggère que ce sont tous ces groupes et ainsi que d'autres. La perspective des femmes écrivains apparaît clairement dans les cas que je viens de citer où les mères éprouvent de la compassion pour les enfants. Elles remarquent l'injustice. L'écrivaine interrogée plus haut a dit qu'elle utilisait son expérience de la maternité pour créer ses personnages à cause de sa proximité avec la vie d'enfant. Elle sait ce qui les rend heureux, triste et en colère. Elle sait comment elle réagirait dans certaines situations. Ceci étant dit, on remarque encore l'influence de la tradition africaine sur les écrivains, selon laquelle les enfants font confiance aux adultes qui, traditionnellement, sont chargés de les élever. Cette perspective montre des enfants qui ne sont pas suffisamment forts pour résoudre eux-mêmes leurs problèmes avec des adultes dans un rôle de soutien, et des adultes qui assument la responsabilité de leur sécurité et de leur bien-être. Pili Dumea, cadre du projet CBP, dit que l'expérience qu'elle a des femmes écrivains montre que la plupart d'entre elles n'ont pas assez de connaissances sur la complexité des questions de genre, ni sur la manière de traiter ces questions lorsqu'on écrit pour les enfants. Ceci pourrait expliquer que les enfants sont dépeints comme des êtres sans défense face à la faiblesse des adultes (des mères) ou à la cruauté (des pères), alors ils fuient pour trouver un autre adulte qui les sauve ou qui continue à les maltraiter. Il s'ensuit que cette perspective influencée par le patriarcat est peu susceptible de donner aux enfants la parole ou une indépendance pour remettre en question les actes de leurs parents et s'opposer à l'injustice qui leur est faite.

Mwendo ou *Traces*, *Ndoto ya Upendo* ou *Le rêve*

d'*Upendo*, *Safari ya Prospa* ou *Le voyage de Prospa de Elieshi Lema* abordent la question des droits et tentent de donner la parole et un pouvoir d'action aux enfants. Dans *Traces*, la tante remet en question l'absence de services de conseil dans les écoles pour apprendre aux élèves à connaître leur corps, en tant que droit. Le corps de la plupart d'entre eux change pendant qu'ils sont à l'école. Le personnage de la fille poursuit le récit pour raconter son histoire et obtenir les informations dont elle a besoin auprès de sa parentèle. Elle a besoin de s'informer sur la vie, le combat des femmes dans la société, comment devenir forte et sur l'initiation comme rituel de changement. Dans *Le rêve d'Upendo*, Upendo rêve de connaître la magie des lettres. Elle est privée du droit d'aller à l'école. Ses parents envoient son petit frère à sa place sous prétexte qu'ils sont pauvres. Elle est furieuse, reste à la maison, mais exige de savoir pourquoi c'est elle qui doit laver, cuisiner et s'occuper du bébé pendant que son frère va à l'école. Un jour, elle va à l'école et dit à l'enseignant qu'elle cherche le secret des lettres et les enseignants décident de plaider en sa faveur. Dans *Le voyage de Prospa*, les personnages, Prospa et Sara se rendent par eux-mêmes à Dar es Salaam et puis jusqu'à Zanzibar et retournent à Dar. Ils survivent dans la ville en se joignant à un groupe d'enfants des rues qui leur montre comment survivre. En s'appuyant sur la logique, le bon sens et l'expérience de la rue, ils trouvent l'enfant qui est rendu à sa mère. C'est aussi une perspective expérimentale. En tant que mère, j'ai observé la capacité incroyable des enfants à faire des choses hors de la surveillance de leurs parents et leur niveau élevé de créativité pour résoudre des problèmes.

Identité, histoire et environnement

Cette perspective consistant à fournir des connaissances sur certains aspects prend acte de l'écrivain comme un guide, un point de vue particulièrement important dans le contexte de sociétés en constante évolution et de la fluidité de l'intégration culturelle. Les questions sont : qui sommes-nous? Comment faisons-nous les choses? Pourquoi nous ont-ils fait ça? Les enfants pourraient ne pas poser ces questions, mais elles s'imprimeront dans leur esprit au fur à mesure qu'ils acquerront des connaissances à

Perspective

l'école, quand ils joueront ou quand ils interagiront avec leur environnement de différentes manières.

Mwanasesere wa Mosi ou La poupée de Mosi et Lupompo and the Baby Monkey ou Lumpopo et le bébé singe de Demere Kitunga, Usiku wa Balaa ou La nuit du danger de Pili Dumea, toutes ces histoires sont une manière d'essayer de montrer aux enfants que la réalité est plus complexe que ce qu'ils peuvent voir et percevoir. La poupée de Mosi aborde le fait d'être noir parmi les autres races et d'en être fier. La puissance du commerce international peut faire venir des poupées blanches de partout et les placer sur les genoux d'un enfant qui joue dans la cour de sa maison dans son village. La poupée pourra avoir de longs cheveux blonds et une peau claire et la fillette aimera probablement la poupée et jouera avec elle à la maman. Dans l'histoire, la mère ramène à la maison une poupée qui ressemble trait pour trait à sa fille. Elle place un miroir devant ses yeux et lui montre que la poupée a la peau noire exactement comme elle. L'enfant ne veut pas de la poupée parce qu'elle n'a pas entendu dire qu'elle était belle, alors la mère lui explique que la poupée noire, qui leur ressemble à tous, est belle elle aussi. L'écrivain s'attelle ici à la tâche ardue d'inculquer à l'enfant le respect de soi et l'amour de soi, qui sont des aspects fondamentaux de l'émancipation personnelle. Lupompo et le bébé singe et Maji Msituni ou L'eau dans la forêt de Helen Elinawinga montrent l'importance de l'écosystème de la forêt où les animaux vivaient heureux et où l'eau coulait en abondance avant que la destruction des arbres et la pollution ne commencent à s'installer. Lupompo donne un aperçu comparatif des modes de conservation traditionnels et des plus modernes. L'eau dans la forêt est une exposition directe des jeunes enfants. La nuit du danger montre la destruction des personnes et des sociétés pendant la première guerre mondiale et que rien ne peut plus être pareil pour une petite fille qui a perdu sa famille.

Morale

Dans les récits racontés au coin du feu ou sous une lune brillante, les conteurs racontaient des histoires dont la fin était un enseignement moral. La question de la morale était au centre de l'ordre social et de la cohésion sociale, et donc a été importante tout

au long de l'histoire. Raconter des histoires était un moyen de socialisation, qui intégrait les enfants dans la société en tant qu'êtres humains acceptables. Lorsqu'il racontait, le conteur devenait le personnage et le centre d'attraction d'un auditoire captivé. Raconter des histoires était alors la prérogative des grands-mères et des grands-pères, parce qu'ils avaient vécu longtemps et qu'ils avaient été les témoins de certains comportements considérés comme inadaptés pour le bien-être de la société. Dans un contexte caractérisé par l'évolution constante de la structure sociale, des normes et des traditions, les écrivains de livres pour enfants doivent les remplacer pour dire aux enfants/guider les enfants sur ce qui est acceptable ou non. À cet égard, la perspective des femmes écrivains sur la morale s'appuie sur les connaissances qu'elles ont accumulées en s'occupant des autres. Les femmes ont toujours été – et elles le sont toujours – celles qui propagent la culture et façonnent de bien des façons la manière de penser des enfants dès leur plus jeune âge. À travers leurs écrits, elles continuent à propager la culture en utilisant à la fois les récits populaires d'histoires d'animaux et la création narrative s'inspirant de situations sociales actuelles.

Nataka Keki Yangu ou Je veux mon gâteau de Teddy Chacha, Urafiki wa Ngedere na Mamba ou L'amitié entre le singe et le crocodile de Namtulli Mpembules et Kuku na Marafiki Zake ou Les poules et leurs amis par Irene Minja Et Lina Gerson ont toutes une leçon de morale à la fin. Les histoires sont construites de façon à se terminer par un acte qui aboutit à la morale. Être égoïste n'est pas bien (Je veux mon gâteau); être loyal et sincère avec ses amis ou les gens qui sont proches de nous (Le singe et le crocodile); travailler à l'unisson donne de meilleurs résultats que de travailler seul pour résoudre un problème (Les poules et leurs amis). L'histoire Le singe et le crocodile est la seule à adopter la perspective selon laquelle les enfants sont innocents du mal, mais qu'ils sont influencés par les parents à l'accepter. Le petit crocodile questionne la logique qui consiste prendre le cœur de son ami pour soigner le roi alors que cet acte tue son ami. Tu auras un autre ami, lui disent ses parents, mais sans faire exprès le crocodile révèle le secret et le singe échappe au piège. Cette perspective projette les enfants comme des êtres qui définissent

Perspective

leurs normes morales de manière active, où l'argent a moins d'importance que l'amitié et où la loyauté est plus précieuse que la trahison.

Les histoires morales sont rares dans les nouvelles créations contrairement à la littérature populaire qui en regorge. Même ce domaine change et ce qui était considéré comme moral ne l'est plus. Avec l'augmentation de la corruption, y compris la corruption sexuelle qui est devenue le point d'entrée de la réussite et de la célébrité, faire la morale est devenu inefficace et inutile. Pourtant, je crois toujours aux histoires morales aujourd'hui, en particulier pour les enfants qui devront construire la société de demain avec des normes morales alternatives. Chaque de nous a un rôle à jouer dans ce domaine.

Les compétences utiles pour la vie

Pourquoi sont-elles si importantes pour les enfants aujourd'hui ?

Ma perspective, en tant qu'écrivain, est que l'unité sociale de base – la famille – dans laquelle les enfants sont élevés et qui transmet les valeurs, se désintègre. Maintenant, les enfants ont besoin de l'écriture pour les guider et leur apprendre quel chemin suivre pour devenir des adultes responsables et qui réussissent, puisque les structures sociales qui le faisaient ne fonctionnent plus. Les grands-mères, les grands-pères, les tantes, les oncles travaillent et ils n'ont plus de temps à consacrer aux enfants, même les leurs. Dans ce contexte de changement, l'enfant appartient à la famille nucléaire et non au clan ou à la société.

Les livres Mkate Mtamu ou Sweet Bread, Jipende ou aime-toi, Jilinde ou protège-toi, Jijue ou connais-toi toi-même, Jithamini ou Estime-toi de Elieshi Lema sont des livres sur le thème des compétences utiles pour la vie, centrés sur l'autonomisation de l'enfant pour lui permettre de relever les défis de la vie. Ils adoptent la perspective selon laquelle les enfants ont de grandes capacités de survie et que le rôle de l'écrivain consiste à les appuyer et à les renforcer. Sweet Bread adopte la perspective que chaque expérience, en particulier celles des femmes qui s'occupent des autres et qui vendent de la nourriture sociale, peut être transformée en or et servir à leur développement. Le phénomène des vendeuses de nourriture

dans toute l'Afrique, qui est presque devenue une industrie, en est une bonne illustration. Les quatre autres livres ont été motivés par le défi d'expliquer et de guider les enfants à travers la pandémie du VIH et du Sida. Tout au long de la série, elle met en scène un personnage, Maisha et son esprit ami Fresh, dont elle suit la croissance de la petite fille jusqu'à ce qu'elle termine l'école primaire et soit prête à entrer à l'école secondaire.

Les perspectives des écrivains hommes

J'énoncerai une évidence en disant que les hommes écrivains sont plus nombreux que les femmes écrivains en Afrique. La situation est identique dans tous les pays. Malheureusement, je n'ai pas pu trouver de données qui donnent le nombre d'hommes et de femmes écrivains par continent ou par pays.

J'ai lu cinq livres de différents auteurs pour voir si leurs perspectives étaient différentes de celles des femmes. Tamaa ya Chura ou La grenouille vaniteuse de W.E. Mkufya, Vipaji vya Helena ou Les cadeaux d'Helena de Onge Mnyaka, Kigari Chake na Changu ou Sa petite voiture et la mienne de Said Mohammed, Swala Swali ou Impala le curieux de Richard Mabala, Fikiri Kabla ou Réfléchi d'abord d'abord de Jumaa Msuazi.

Sur ces cinq titres, deux – Les cadeaux d'Helena et Réfléchis d'abord – traitaient des filles. Les autres ont pour sujet la vanité (La grenouille vaniteuse), l'égoïsme de classe (Ta petite voiture et la mienne), la curiosité (Impala le curieux). Les cadeaux d'Helena est l'histoire d'une fillette qui a échappé au génocide du Rwanda, va au Congo et plus tard en Tanzanie et qui est adoptée par un couple de Britanniques. Elle est intelligente et douée en tant qu'artiste, ce qui la rend célèbre. Réfléchis d'abord est l'histoire d'une fille qui tombe enceinte très jeune, est jetée à la rue par son père, met au monde son enfant et l'abandonne. L'enfant est recueilli par une vieille femme qui s'en occupe jusqu'à ce qu'elle devienne infirmière. Plus tard, elle retrouve ses parents.

La grenouille vaniteuse et Impala le curieux pourraient être qualifiés d'histoires morales. La grenouille veut se faire aussi grosse que la vache, à tout prix. Mais une grenouille ne peut pas être aussi grosse

qu'une vache. En essayant d'être grosse, la grenouille éclate en morceaux. Morale : n'essayez pas d'être ce que vous n'êtes pas. Les impalas sont des jumeaux, l'un est poli et discret et l'autre curieux, il pose sans cesse des questions. Lorsqu'ils rencontrent un lion déguisé en un autre animal, c'est l'impala poli qui est presque mangé, mais il est secouru par les subterfuges de celui qui est curieux, ce qui montre que poser des questions est une bonne habitude. Ta petite voiture et la mienne met face à face la sophistication et le matérialisme urbains et la simplicité et la pauvreté de la campagne. À la fin, le garçon de la ville emporte même le jouet tout simple du garçon pauvre du village, parce qu'il veut avoir les deux voitures – la sienne, télécommandable à distance, et l'autre qu'il peut emporter partout avec lui.

Les histoires attirent les enfants des deux sexes, parce que la vanité, la curiosité ou l'absence de vanité sont des vices et des vertus que l'on trouve chez les deux sexes et il est important de les aborder dans la littérature. La différence majeure dans les histoires sur les filles écrites par des femmes ou des hommes écrivains est que dans l'écriture des hommes, la profondeur qui met en évidence les défis auxquelles les filles sont confrontées n'est pas très évidente. De leur côté, les jumeaux impalas agissent et règlent des problèmes en faisant preuve de compétences de base utiles dans la vie. Ta petite voiture et la mienne reflète l'attrait et l'amour classique que les hommes et les garçons ont pour les voitures. La dynamique urbaine/rurale n'offre peut-être pas d'informations nouvelles, mais elle peut motiver les enfants de la campagne qui aspirent toujours à quitter le village et à aller dans les villes et les grandes villes. À part les garçons qui se disputent pour une petite voiture, l'histoire ne présente pas la question de l'exploitation de classe ni ne la remet en question.

4. DÉFIS ET VOIE À SUIVRE

« Nous ne pouvons pas échapper à l'étude des perspectives des femmes dans la littérature et de toutes les questions relatives au développement auxquelles elles s'attaquent dans leurs écrits ». Michael Andindilile, Département de littérature, Université de Dar es Salaam

Défis

Le nœud complexe des questions qui entourent les femmes écrivains, les femmes en tant qu'êtres sociaux et leurs relations avec la vie des enfants ainsi que les interactions des femmes dans un monde qui continue à les opprimer, les maltraitent et prive les femmes et les enfants de leurs droits va nécessiter des interventions à volets multiples, à court et moyen terme pour les résoudre. Cela touche l'éducation, l'aide sociale, l'édition et l'écriture, l'accès aux livres, l'autonomisation et la formation.

L'université de Dar es Salaam a commencé à offrir des cours de création littéraire. Sur vingt-deux étudiants, on ne compte que deux femmes. Sur les vingt étudiants masculins, sept montrent un potentiel pour devenir de bons écrivains. Malheureusement, les étudiantes ne se sont pas inscrites aux cours pour devenir écrivain ; l'une avait besoin de remplir un vide dans son cursus et l'autre trouvait la création littéraire beaucoup plus facile que d'autres matières. Le Département de littérature cherche des manières de motiver les étudiantes pour s'inscrire au cours de création littéraire. Le tableau que nous venons de brosser montre deux tendances nettes : premièrement, nos systèmes éducatifs n'inculquent pas les valeurs de l'amour du savoir et l'envie de continuer à l'acquérir par la formation continue ; deuxièmement, l'écriture en tant que discipline ne motive ni n'inspire les jeunes femmes à s'y engager.

Mais pourquoi ?

Le lectorat représente un défi essentiel dans la plupart de l'Afrique parce que la lecture est inextricablement liée au développement de l'éducation, qui dans la plupart des pays africains continue de souffrir du manque d'investissements sérieux dans les éléments qui promeuvent la qualité, comme l'accès à une grande diversité de livres, des bibliothèques bien approvisionnées, une prestation éducative de qualité, etc. Les systèmes éducatifs africains actuels (particulièrement en Tanzanie) ne créent pas de lecteurs, et sans lecteurs, comment obtenir des écrivains ? Ensuite, citons la question de la culture et des valeurs culturelles en relation avec le genre. Que disons-nous à nos filles de devenir ? Quelles valeurs

montrons-nous/donnons-nous/projetons-nous dans le domaine de la quête du savoir et de la formation continue? Quelles valeurs transformatives transmettons-nous aux filles et aux garçons?

Dans une enquête récente sur les aptitudes en lecture, couvrant la région d'Afrique de l'Est et réalisée par une ONG appelée UWEZO, on a relevé en Tanzanie des cas d'élèves de 7^{ème} année qui ne savaient pas lire couramment un texte en Kiswahili d'un niveau de 3^{ème} année. Les aptitudes de lecture en anglais n'étaient pas meilleures. De plus, l'écriture, en tant que compétence, ne reçoit pas l'importance qu'elle mérite dans curriculum. Ce qui découle de cette situation bien sombre est que les compétences et les professions liées à la littérature sont marginalisées, et l'absence d'estime et de reconnaissance des écrivains, des éditeurs, des enseignants, etc.

Le combat des femmes pour concilier une carrière et la famille, en jonglant sur deux fronts, est connu dans le monde entier. Dans mon cas, en tant que femme écrivain, je dois faire en permanence des choix dans mon travail, mes responsabilités sociales et familiales, pour quel article dépenser mon argent et à quoi consacrer du temps, etc. Peut-être que les jeunes femmes dont j'ai parlé plus haut se sont-elles demandé ce qu'elles devaient étudier pour pouvoir gagner de l'argent rapidement, afin de le permettre de vivre seules et d'être indépendantes de leurs parents. Peut-être sont-elles devenues pauvres, vulnérables parce qu'on attend d'elles qu'elles assument des responsabilités comme payer leurs frais scolaires. Réfléchir aux moyens d'intéresser les étudiantes à s'inscrire au cours de création littéraire contribuerait à former des compétences émergentes, de façon à leur permettre de ne pas être perdues dans les aléas de la vie quotidienne.

Dans ma courte conversation avec Namtuli Mpembulles, elle a cité, entre autres défis qui l'empêchent d'écrire, le manque d'argent pour voyager et faire des recherches pour une histoire; et en tant que mère célibataire qui a un travail exigeant, elle trouve à peine le temps d'écrire. Son écriture doit être comme une éponge, facile à presser, de façon à pouvoir la caser entre des corvées urgentes et importantes. Le secrétaire exécutif du projet CBP a cité que les

contraintes majeures des femmes écrivains étaient le manque de compétences en écriture, l'insécurité sur la qualité de ce qu'elles ont écrit, le manque de conseils et de retours d'information et la peur d'être rejetées par les éditeurs, et quand elles ont un manuscrit publiable, la capacité à négocier pour tirer le meilleur parti du produit de leur écriture.

En tant que femme et éditrice, je me sens particulièrement interpellée par les femmes écrivains. Certaines ont besoin d'un peu plus d'attention que les hommes écrivains et heureusement, elles exigent notre attention. Elles ont souvent besoin de davantage de retours d'information et de conseils; elles attendent beaucoup d'une éditrice, attentes que je ne peux pas toujours satisfaire parce que l'édition est un dur métier.

Pour finir sur une note plus heureuse, le projet CBP propose une formation destinée aux jeunes femmes écrivains depuis 2008. Douze noms ont été recommandés par les associations d'écrivains des zones d'Arusha, Tabora, Dodoma, Southern Highlands et Zanzibar. Le programme de formation a été lancé parce que les femmes écrivains n'étaient pas visibles dans le projet. Pourquoi? Le projet a révélé que les femmes écrivaient, mais que les manuscrits qu'elles produisaient n'étaient pas publiables en raison du manque de compétences. Le projet nous a également appris qu'un séminaire de formation ne suffisait pas, parce qu'elles n'affirmaient toujours pas leur présence dans le projet. Ainsi, le projet a offert le cours aux mêmes étudiantes, au nombre douze, de 2008 à 2010. Elles ont été formées aux compétences de base de l'écriture et au processus d'élaboration de l'histoire jusqu'au manuscrit final, avec des temps de discussions approfondies entre elles sur les idées de chacune. De cette façon, à la fin de 2010, elles étaient capables d'avoir trois manuscrits publiables et en 2011, deux ont été acceptés, démontrant clairement que l'écriture doit être considérée comme un investissement si l'on veut qu'elle porte ses fruits.

Le projet CBP prévoit de proposer des cours sur l'écriture de nouvelles en 2012 dans le but d'obtenir une anthologie de jeunes femmes écrivains tanzaniennes. Ce sera une réalisation digne de louanges et une bonne influence et une source d'inspiration

pour d'autres.

Voie à suivre

Cet article tente de montrer que les femmes ont et peuvent contribuer à donner une perspective intéressante à la littérature pour enfants en Afrique. Il met également en évidence les contraintes et les défis auxquels sont confrontés les femmes écrivains aujourd'hui. Étant donné leur proximité dans la vie des enfants et les défis auxquels font face les enfants africains aujourd'hui, les femmes écrivains de livres pour enfants ont la possibilité de donner une image plus positive de l'enfance à donner à lire aux enfants et pour les inspirer. Elles sont mieux placées que les hommes écrivains pour traiter les questions qui affligent le bien-être des enfants en Afrique aujourd'hui. Cependant, il faut accorder une attention plus ciblée au développement des capacités dans les

domaines de l'écriture, du genre et du développement. L'investissement peut être consacré à :

- La formation sous la forme de retraite d'écriture.
- Des cours de création littéraire qui ne nécessiteront pas une présence à temps plein.
- Des concours d'écriture suivis de séances de retours d'information.
- Le renforcement et l'établissement d'associations de femmes écrivains.
- Le soutien à l'achat d'écrits de femmes et à la distribution de leurs livres dans les bibliothèques scolaires.



Biographie

Nom : Elieshi Lema
Titre : Auteur, Rédacteur et Editeur

Elieshi Lema, auteur, rédactrice et éditrice, est l'auteur de deux romans:

-Parched Terre

-Dans le ventre de Dar es Salaam

et de plusieurs titres de livres pour enfants.

Sa courte histoire est apparue dans "Des femmes qui écrivent l'Afrique: La région de l'Est", publié par Feminist Press en 2007.

Dans son écriture pour les enfants et les jeunes, elle milite pour les droits des enfants et essaie de donner la parole aux enfants à s'exprimer.

Vers un plaidoyer durable pour les politiques nationales du livre et les politiques en matière de bibliothèque et de lecture publique en Afrique

«Une Nation qui lit est une Nation qui gagne».

Nelson Mandela

Synthèse réalisée par Mamadou Aliou Sow

Tour d'horizon de quelques stratégies de promotion de la lecture en Afrique francophone: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali et Sénégal

I- Contexte de la revue

Dans le cadre des activités de suivi de la Triennale, en lien avec les objectifs d'amélioration des connaissances et des apprentissages tout au long de la vie, de la constitution de sociétés de lecteurs, de renforcement des facteurs concourant à l'émergence d'un développement social et économique durables, l'ADEA se positionne dans une dynamique de promotion de la lecture en Afrique, étant donné que le livre et la lecture sont les vecteurs du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. De ce fait, investir dans le développement des capacités et des habitudes de lecture doit figurer parmi les préoccupations prioritaires des gouvernements africains.

Le Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME) a engagé dans son programme 2015 la formulation d'un programme de plaidoyer pour la promotion de la lecture pour tous, incluant les composantes des publications dans les langues nationales et les nouvelles technologies de l'information.

Mais, le constat général sur les bibliothèques de lecture publique est plutôt préoccupant : elles sont majoritairement sous-équipées, mal installées et les fonds documentaires souvent peu adaptés aux réalités locales, mal entretenus et rarement renouvelés. Les budgets alloués par les États et/ou les collectivités pour les achats documentaires sont faibles, voire inexistantes. Les personnels et les autres animateurs de ces bibliothèques sont généralement peu ou pas formés.

Le présent document, fruit d'une revue documentaire portant sur les stratégies de promotion de la lecture, se veut un outil consultatif pour les acteurs intervenant dans le développement de projets et programmes de soutien à la lecture publique.

La revue s'est focalisée non pas sur les approches institutionnelles comme les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) soutenus par la Francophonie ou celles des Projets lecture publique soutenus par diverses coopérations bilatérales, mais sur des initiatives plus endogènes, certes appuyées par la coopération internationale et les autorités locales, mais plus centrées sur l'action d'ONG, d'Associations ou des pouvoirs publics décentralisés. Les expériences citées ne sont qu'indicatives, chaque pays ayant ses propres réalités et spécificités. On ne saurait parler de standardisation ou de duplication automatique

des approches car il n'y a pas de méthode qui soit à priori vraie partout, et pour tous.

II- Introduction

Les dernières décennies ont été marquées par un important accroissement des taux de scolarisation partout à travers le continent, assez souvent au-delà des 85%. Mais, les aspects qualitatifs n'ont pas suivi, généralement à cause du manque d'enseignants qualifiés, de manuels scolaires et de matériels complémentaires de lecture dans les écoles et dans les communautés avoisinantes.

Il existe aujourd'hui des systèmes et réseaux de lecture dans tous les pays, que ce soit à l'initiative des Ministères de l'éducation ou de la Culture ou de diverses autres structures (confessionnelles, associatives, caritatives, privées, etc.). Les réseaux de bibliothèques demeurent cependant insuffisants et ne répondent le plus souvent pas aux besoins spécifiques des populations qu'ils sont censés servir.

Les productions littéraires en langues nationales sont notoirement absentes des fonds proposés, privant du coup l'accès à la lecture une bonne partie de la population. Pourtant, la mise à disposition de livres et de matériels de lecture dans les langues nationales est une nécessité pour la constitution de sociétés de lecteurs, étant donné qu'une population lettrée dans sa propre langue peut mieux participer à la vie citoyenne et aux actions de développement.

Déjà en 1971, dans son rapport sur l'enseignement dans les pays du sud, le Commonwealth notait à juste titre que « les livres sont un élément fondamental et vital du processus de l'éducation. Le manque de livres provoque un cercle vicieux absolument désastreux, car un enseignement de qualité médiocre freine le développement, le développement insuffisant entraîne à son tour une insuffisance des moyens d'enseignement, et cette insuffisance à son tour suscite de nouveaux obstacles au développement ».

La situation a-t-elle significativement changé depuis ? Pas tellement, pour de nombreux pays, malgré les progrès enregistrés çà et là, car un constat largement partagé en Afrique francophone est que les élèves ne savent pas lire jusqu'à des niveaux avancés du secondaire. En cause, les méthodes inadaptées d'ensei-

gnement de la lecture, les faibles compétences des enseignants, la mauvaise qualité des matériels éducatifs, le coût élevé du livre et, de façon générale, l'absence d'environnement lettré.

La bibliothèque joue un rôle prépondérant dans le développement de la lecture, surtout dans les milieux ruraux qui, pour de nombreuses raisons, sont plus touchés par l'inaccessibilité aux livres et à la lecture. C'est un espace qui permet surtout aux enfants de se familiariser avec le livre, en découvrant le contenu par eux-mêmes pour satisfaire leur curiosité et ainsi développer le goût de la découverte. C'est pourquoi elle doit disposer d'une variété de matériels de lecture conformes aux besoins des utilisateurs.

Au niveau scolaire où la présence du livre est la plus visible, il ne faudra pas se contenter de la présence des manuels scolaires car, seuls, ces derniers ne permettent pas l'éclosion des habitudes et capacités de lecture. L'existence d'une diversité d'autres matériels complémentaires de lecture permet aux enseignants de montrer aux élèves qu'il existe d'autres types de livres qui participent aussi à leur épanouissement intellectuel et culturel.

Le rôle des familles est primordial car il existe un lien étroit entre l'école et la culture familiale en matière de lecture. Souvenons-nous de ce que disais à juste titre Emilie Buchwald, à savoir que « les enfants apprennent à devenir lecteurs sur les genoux de leurs parents ». Ce qui veut dire que si les parents s'impliquent à côté de l'école, le livre devient alors un objet familier dont les enfants découvrent le contenu avec les adultes pour ensuite s'en approprier dès que les compétences de lecture s'installent. Pour que les enfants puissent apprendre, il est nécessaire qu'ils puissent grandir dans un environnement lettré.

Lire à un enfant améliore sa capacité à mieux réussir à l'école et plus tard dans la vie. C'est pourquoi l'alphabétisation des adultes est une condition nécessaire de la garantie d'une éducation de qualité pour les enfants, comme le rappelaient les objectifs du forum de Dakar (Rapport AFD/AUF/Unesco, 2015). Et l'objectif de l'éducation pour tous suppose le développement de sociétés instruites, ce qui ne saurait être atteint si « les populations, dans leur majorité et leur diversité, ne peuvent pas disposer de documents

écrits et/ou n'arrivent pas à cultiver des habitudes de lecture tout au long de la vie ».

Les politiques de lecture

Au plan des politiques et stratégies de promotion de la lecture, la majorité des pays francophones ne disposent pas de politiques en matière de bibliothèque et de lecture publique. Certes on rencontre çà et là des programmes de proximité (bibliothèques communautaires, coins de lecture, caravanes du livre et de la lecture, concours littéraires et autres événements promotionnels autour du livre) ainsi que diverses dispositions officielles, mais ce sont généralement des actions ponctuelles, ne bénéficiant pas des soutiens politiques et financiers conséquents et pérennes.

Il faut une mobilisation de toutes les forces en présence pour que la lecture fasse partie des priorités d'action. Les enjeux du développement sont nombreux : économiques, culturels, démocratiques, etc., et chaque pays doit se doter d'une politique explicite en matière de bibliothèque et de lecture publique pour pouvoir y faire face efficacement. Cette politique devra être multisectorielle et intégrer les publications dans les langues locales et intégrer les ressources numériques disponibles et accessibles. Dans ce dernier cas, avec son taux de pénétration extrêmement élevé en Afrique (près de 700 millions de détenteurs), le téléphone portable jouera certainement un rôle majeur en favorisant la diffusion des ressources adaptées et facilement accessibles aux communautés.

L'utilisation des TIC ne saurait être ignorée de nos jours, bien que l'accès à internet demeure encore un problème crucial en Afrique Subsaharienne. Le numérique ne saura certes remplacer le livre papier pour un bon nombre d'années encore sur le continent mais il en sera un prolongement, pouvant aider le lecteur à mieux appréhender la diversité et la richesse du monde environnant, à travers des sources et des supports variés (mini-ordinateurs, tablettes, téléphone cellulaire, etc.).

La revue des certaines bonnes pratiques de promotion de la lecture en Afrique francophone a porté sur sept pays ne disposant pas de politiques nationales en matière de bibliothèque et de lecture publique: le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali et le Sénégal, à travers les expériences ci-dessous.

A- BÉNIN

Au Bénin, les initiatives d'appui à la promotion de la lecture sont nombreuses, surtout au niveau local, tant en français que dans les langues nationales. Nous en avons sélectionné trois :

A-1 Expérience de l'Association SeLiBéJ

L'Association SeLiBéJ (Semaine du Livre Béninois de Jeunesse) est un regroupement d'éditeurs, d'auteurs, d'illustrateurs, de libraires et de distributeurs de livres de jeunesse créée dans le but de susciter le goût de la lecture chez les enfants et les jeunes béninois.

Partant du constat qu'il y a des milliers d'enfants et de jeunes qui ont besoin de lire mais n'ont pas les moyens d'acquérir des ouvrages à cause du faible pouvoir d'achat et de l'analphabétisme, SeLiBéJ organise chaque année, depuis 1998, une semaine pour fêter le livre à travers tout le Bénin. Le but visé est de créer un événement autour du livre jeunesse et d'organiser des jeux culturels dans les bibliothèques, centres culturels, centres de lecture et établissements scolaires, de distribuer les livres aux lauréats, de créer des rencontres entre les enfants et les jeunes et les écrivains et les illustrateurs.

En rendant ainsi le livre accessible aux jeunes, SeLiBéJ aspire à faire partager le goût des livres et les plaisirs de la lecture afin de transmettre et perpétuer le patrimoine béninois porteur de valeurs culturelles, humaines et universelles. Comment mettre le livre à la portée des enfants qui désirent lire et qui n'en ont pas les moyens ? La question vaut d'être posée dans un contexte de pays où le réseau de lecture publique est peu densifié et faiblement équipé.

L'initiative est portée par l'opération « Chèque-livre » basée sur le principe de la solidarité entre ceux qui connaissent l'importance de la lecture et qui ont quelques moyens et ceux qui ont besoin de lire et n'en ont pas les moyens. Ainsi, des partenaires et sponsors sont sollicités bien avant la semaine du livre (Services Culturels d'Ambassades, Ministère de la Culture, entreprises privées, personnes physiques ou morales, etc.) pour demander qu'ils préachètent des livres sous la forme de chèques-livres. Les livres ainsi préachetés sont marqués du sceau de leurs donateurs et dispatchés vers les centres de lecture et les bibliothèques avec des bordereaux de livraison portant le prix public de chaque livre.

Dès l'instant, un concours « chèque-livre » est lancé sur les radios locales des communes où résident les centres de lectures et bibliothèques par affichage, et dans le journal "la Nation", afin qu'en répondant à un petit questionnaire sur fond culturel ou en faisant un dessin (pour les tout-petits) les enfants manifestent leur désir d'avoir un livre et par la même occasion méritent ce livre. Les chèques-livres sont alors émis.

Jusqu'ici cette expérience, quoique de portée réduite à cause des moyens limités, la semaine du livre de jeunesse du Bénin se poursuit en accroissant son champ d'action et son envergure d'année en année.

A-2 Expérience de la bataille des livres

Un groupe d'enseignants de la Suisse romande a lancé son projet "La bataille des livres" avec comme objectif de stimuler et développer le plaisir de lire chez les enfants de 8 à 12 ans. L'intérêt grandissant, la structure s'est tournée vers d'autres pays de l'espace francophone pour toucher actuellement, grâce aux nouvelles techniques de communication, un public de plus de 20. 000 jeunes, notamment au Québec, au Sénégal, en Haïti, au Bénin, en France et en Belgique. Cette diversification internationale apporte une plus-value pédagogique intéressante, dans la mesure où les élèves découvrent à travers la lecture de romans, d'albums illustrés, des univers sociologiques très différents du leur.

L'ensemble des textes à lire reflète des réalités sociales très différentes, selon le pays d'origine des auteurs. Les thèmes traités sont l'humour, le racisme, les handicaps, l'écologie, les discriminations, l'amour, la vie quotidienne, le fantastique, le sport, etc.

Les enseignants qui s'engagent dans ce projet doivent avoir la conviction du bienfait de la lecture et cultiver le désir de faire lire leurs élèves, sur la base des contenus d'une trentaine de romans de jeunesse, lus durant l'année scolaire. L'école doit avoir la possibilité d'organiser des rencontres via internet afin de pouvoir participer à des quiz et jeux nationaux ou intercontinentaux.

Indéniablement, la participation des jeunes béninois à cette « bataille des livres » leur a donné des acquis supplémentaires en matière de lecture diversifiée de même qu'une grande motivation à lire et à fréquen-

ter les bibliothèques.

A3- Les expériences de bibliothèques mobiles

La Bibliothèque Nationale du Bénin et des réseaux associatifs mènent des expériences novatrices et appropriées aux conditions locales à travers des bibliothèques mobiles à l'intérieur du pays, dont les plus originales sont :

- la bibliobrousse de la collectivité de Djougou qui utilise un véhicule équipé de livres qui permet de sillonner tous les quinze jours les villages environnants pour apporter le livre aux populations des localités dépourvues d'infrastructures documentaires ;

- la bibliopirogue, utilisée par l'association « Aurore » dans un village lacustre aux abords de Cotonou pour apporter le livre aux populations intéressées, à l'aide d'une pirogue motorisée ou non et ;

- la bibliomoto qui permet de promouvoir le livre et la lecture dans certains quartiers défavorisés, grâce à des motocyclettes.

A4- Expérience des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou

La Fondation Zinsou est une Organisation non Gouvernementale culturelle dédiée à la valorisation du patrimoine artistique. Face à l'absence de bibliothèques publiques et à la crise de lecture au sein de la jeunesse au Bénin, elle a initié une expérience de promotion de la lecture publique à travers l'installation des mini-bibliothèques dans certains quartiers populaires de la ville de Cotonou.

L'objectif premier de cette initiative est de donner l'accès gratuit à la lecture, surtout aux jeunes ce, depuis la création en 2009 de la première bibliothèque parmi les quatre que compte actuellement ce mini-réseau. Les objectifs de toutes ces bibliothèques sont identiques: promouvoir la culture, donner le goût de la lecture au jeune public, promouvoir l'accessibilité et la gratuité aux lieux du savoir.

Même si ces mini-bibliothèques ne sont pas de caractère scolaire, la Fondation a choisi de les installer dans des écoles primaires pour mieux les rapprocher des centres d'éducation et de formation des enfants, leur cible principale. Plusieurs activités d'animation

et des innovations à caractère éducatif et ludique y sont constamment développées pour répondre le plus efficacement possible à la grande diversité des motivations, des goûts et des besoins de lecture des différents types de lecteurs qui les visitent (Sewlan S. Sonon, 2014).

En plus de ces traditionnelles activités d'animation autour du livre, un atelier de création est organisé tous les mercredis soirs et constitue l'une des principales activités dans les bibliothèques de la Fondation. Les enfants âgés de 5 à 13 ans sont initiés aux différentes techniques artistiques : dessin, coloriage, découpage, tissage, modelage, danse. Il connaît un grand intérêt et du succès auprès des enfants, en témoignent les taux de fréquentation qui démontrent l'intérêt du public jeune (3-20 ans), une présence de 1610 élèves du primaire et de 1689 en 2014.

C'est d'ailleurs en reconnaissance de cet intérêt et de la pertinence de l'expérience que la Mairie de Cotonou a pu céder un espace à la Fondation pour abriter une de ses bibliothèques. Aussi, l'intérêt suscité par le projet est devenu tout aussi bien reconnu par des mécènes étrangers et des agences d'aide au développement comme le Fonds Européen de Développement. Les associations Bibliothèques Sans Frontières (BSF) et Biblionef ont aussi aidé la Fondation à acquérir un grand fonds d'ouvrages.

B- BURKINA FASO

L'état des lieux réalisée à travers plusieurs études sur la lecture au Burkina Faso indique clairement l'existence d'un public qui veut lire mais qui est freiné par la disponibilité et l'accessibilité des livres.

Expérience de l'ONG "FAVL Burkina"

Malgré l'absence d'une politique de promotion de la lecture dans le pays, certaines ONG sont particulièrement actives dans l'implantation de bibliothèques villageoises. C'est dans ce cadre que se s'inscrivent les activités de l'Association Amis des Bibliothèques de Villages Africains (FAVL) implantée depuis 2007 au Burkina. Elle se consacre à améliorer l'accès à la lecture et à l'information dans les villages défavorisés, en implantant des bibliothèques au service de toute la communauté villageoise: écoliers, adultes et tous ceux qui s'intéressent à la lecture.

L'ONG-FAVL a la conviction que le développement vé-

ritable n'interviendra que lorsque la population aura accès à l'information et aura pris l'habitude de lire et d'exprimer son esprit critique. Elle fournit des livres qui sont prisés par les lecteurs locaux : les romans africains, les livres pour enfants, livres traitant de sujets de la vie rurale et les livres en langues locales pour les débutants. Le principe du choix est que les enfants, les adolescents, les fermiers, les tisserands, et tout autre villageois, devraient avoir le même accès à l'information - à travers les livres et d'autres formes de média.

Un exemple concret en est la Bibliothèque du village de Boni qui fait la fierté des tous petits de cette localité rurale. Située au centre dudit village, elle est le lieu de convergence de la population les jours non ouvrables. Enfants et jeunes y vont pour acquérir le savoir. En plus de la lecture, il y a des jeux de société qui donnent envie de fréquenter la bibliothèque. Destinés aux plus jeunes, ces jeux contribuent à attirer la fréquentation des lieux par les enfants et ces derniers y viennent pour apprécier les images, lire un peu et surtout terminent par les jeux qui les attirent davantage.

On peut résumer les principaux acquis de FAVL au Burkina Faso comme suit: l'installation de 13 bibliothèques communautaires dans 6 provinces du pays, dont 7 dans la région du Tuy, la publication de plus de 80 livres pour les enfants et jeunes au Centre Multimédia de Houndé, et la publication d'un livre sur l'impact de la lecture au Burkina Faso.

Ce réseau bénéficie particulièrement du soutien technique et financier de l'ONG américaine "Friends of African Village Libraries", dont elle est l'émanation et le prolongement au Burkina.

C- CAMEROUN

Le Cameroun ne dispose pas de politique nationale en matière de lecture et de bibliothèque publique. Mais de nombreux textes officiels ont été pris par le Gouvernement pour promouvoir des programmes de promotion du livre et de la lecture. Ces mesures ont ouvert la voie à de nombreuses initiatives privées et associatives, en direction des populations ayant peu ou pas d'accès direct aux livres.

Expérience du CLAC de Yaoundé

C'est dans un contexte de pénurie de structures

dédiées à la lecture publique qu'est né en 2007 le CLAC de Yaoundé, à l'initiative de son fondateur Charles Kamdem Poeghela, et géré par l'Association «Jeunesse, Culture et Développement ». Son objectif fondamental est d'intéresser le jeune lectorat au livre, en tant que support d'information et de communication, et à la lecture, créant ainsi une génération d'adultes qui ira « naturellement » au livre. Le CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturelle) de Yaoundé, à ne pas confondre avec les CLAC de l'OIF, est un établissement culturel ayant comme épice centre une bibliothèque associative située à Yaoundé, la capitale du pays.

Le Centre évolue sur la base d'un programme culturel bimensuel, avec des animations autour du livre et de la lecture. Les animateurs (bibliothécaires et intervenants extérieurs) proposent des séances de lecture de romans, bandes dessinées et « premières lectures » aux enfants (5 à 12 ans). Mais pour les adolescents et les adultes, l'animation phare est le « club des lecteurs » au cours duquel un ou plusieurs usagers présentent un livre qu'ils ont trouvé intéressant dans la semaine, suivi d'un débat.

Les cibles sont surtout les enfants de moins de 13 ans et les adolescents de moins de 20 ans. Si un peu plus de 200 abonnés permanents sont enregistrés à la bibliothèque, sur d'autres projets d'animation, le Centre peut accueillir plus de 300 élèves issus des écoles primaires environnantes.

Sur le plan technique, le Centre dispose d'un espace public multimédia (EPM) ayant une dizaine d'ordinateurs avec connection internet, d'un atelier de reliure professionnelle, d'une cafétéria, d'une ludothèque et d'une salle polyvalente de 75 places assises. Plus récemment, il a été ouvert une salle « d'auto-apprentissage » disposant de 23 ordinateurs portables neufs, tous connectés à internet.

La médiathèque du Centre existe depuis 2007. Les ouvrages ont été fournis grâce au soutien d'organismes tels que Bibliothèques Sans Frontières, l'Institut Français du Cameroun, l'Ambassade des États-Unis et des acquisitions faites auprès d'auteurs, d'éditeurs et de libraires locaux. Au total, le CLAC compte 3 bibliothèques séparées: une pour les enfants, une pour les adultes et une pour les adolescents, qui enregistrent autour de 20 000 entrées par an.

Dans sa politique de modernisation et de diversification des approches, il fait la promotion des

ressources et contenus pédagogiques complémentaires aux outils traditionnels utilisés, ainsi que de l'apprentissage en ligne (e-learning), ce qui fait de lui un centre résolument porté vers l'hybridation des ressources. C'est dans ce cadre que le CLAC a lancé, en partenariat avec des écoles, un outil apprécié dans le monde entier et adapté en français: les ressources éducatives de la Khan Academy, une plateforme d'apprentissage en ligne interactive et ludique, accompagnée d'un système de tutorat. La méthodologie proposée par la Khan Academy a été expérimentée avec succès au CLAC.

Au vu des bons résultats qu'enregistre le CLAC, le Ministère camerounais de la Culture et des mairies d'arrondissement de Yaoundé soutiennent ses activités, en plus des autres partenaires externes.

D- CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire n'a pas encore de politique nationale en matière de lecture publique ni une politique nationale du livre. Cependant, de nombreux textes majeurs ont été adoptés dont un projet de Loi relatif à l'industrie du livre adopté en Mai 2015 par le Gouvernement. Ce projet a été transmis à l'Assemblée nationale qui devra l'examiner en juillet 2015. Une fois cette Loi sur l'industrie du livre votée, suivront les propositions de décrets d'application portant sur les différents maillons de la chaîne du livre, dont la lecture publique.

Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire que "les Ivoiriens n'aiment pas la lecture" alors qu'il existe des bibliothèques publiques et privées (Bibliothèques municipales et scolaires) ouvertes aux lecteurs à des coûts d'inscription assez abordables ? La question récurrente du prix élevé du livre est certes très souvent évoquée. Mais la réponse va bien au delà.

D-1 Expérience de la Bibliothèque des enfants

La Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire (BNCI) a pour mission de promouvoir la lecture publique. Lorsqu'elle lance son programme de réhabilitation en début 2008 après les années de crise, c'est vers le public jeune qu'elle se tourne en priorité en ouvrant sa nouvelle Bibliothèque Enfantine (BE).

Structurée conformément aux besoins et intérêts de la population ciblée, la BE accueille en novembre 2008 ses lecteurs dans des locaux bien aménagés,

fruits de l'appui de l'entreprise japonaise Mitsubishi Corporation. Elle offre une salle de lecture mais aussi un espace contes, des ateliers d'initiation aux langues maternelles, un atelier pour diverses activités (illustration, jeux éducatifs, etc.), une salle informatique avec des postes connectés à internet et une autre salle destinée à la projection de films.

Diverses activités sont proposées aux jeunes, ainsi qu'aux parents telles que les journées nationales du livre pour enfants en Côte d'Ivoire qui suscitent intérêt et engouement au niveau du public jeune.

Par ailleurs, la BNCL a initié en 2012 un autre programme dénommé « Femme et lecture » avec des résultats appréciés sur le terrain. Ce programme consiste en l'installation d'embryon de bibliothèques dans les salons de coiffure pour femmes pour que pendant qu'elles se font coiffer, elles occupent leur temps à la lecture.

D-2 Expérience du bibliobus de la Fondation de la première Dame

La fondation présidée par Mme Dominique Ouattara, Première Dame de Côte d'Ivoire a mis en circulation des bibliobus depuis 2008 avec la collaboration de l'association Biblionef. Ces bibliobus sillonnent avec succès les quartiers défavorisés de la capitale ainsi que des zones rurales du nord pour offrir un premier contact avec le livre à des milliers d'enfants. Leurs passages dans les localités visitées sont toujours attendus avec beaucoup d'impatience. Depuis la fin 2014, quatre véhicules équipés sont au service de cette initiative de soutien à la lecture de la Fondation de la première Dame. A titre d'exemple, en quatre mois d'activités au quartier Adzopé (Abidjan), le 4^{ème} Bibliobus de la Fondation a visité 45 écoles et 8.000 enfants ont pu découvrir le plaisir de la lecture lors de ces visites.

En plus, la Fondation met en œuvre un programme dénommé la « Case des Enfants » qui abrite des dizaines de garçons et filles, qui vivaient majoritairement dans la rue, qui y sont scolarisés, soignés au quotidien. Ce Centre bénéficie d'une belle bibliothèque, alimentée par Biblionef.

Enfin, on peut citer une autre expérience qui est le programme « Une école, une bibliothèque » que met en œuvre l'association des femmes chefs d'établissement des écoles secondaires depuis 2012. La présidente de cette association, Mme Brou Lydi, pro-

fesseur de français, a lancé ce programme pour rapprocher les élèves du livre. Cette association, parrainée par les Ministères de l'Education nationale et de la Culture, crée des bibliothèques dans les écoles ou les équipes en livres.

E- MADAGASCAR

Le domaine de la lecture publique mobilise peu d'acteurs dans le pays, compte-tenu à la fois du faible développement du secteur, du faible niveau d'instruction et d'alphabétisation de la majorité de la population malgache, de la production limitée de livres en malgache, de l'insuffisance financière des librairies et des bibliothèques, et du faible pouvoir d'achat général de la population.

En matière de lecture publique, environ 330 centres de lecture ou d'information et culture sont fonctionnels dans le pays à travers différentes structures: les bibliothèques nationale et municipales, les centres de lecture dans les zones rurales, les bibliothèques scolaires et universitaires, la bibliothèque de l'Académie nationale des Arts et des lettres, etc. Toutefois, la majorité de ces centres de lecture ne fonctionnent pas correctement par manque de ressources humaines et financières adéquates.

De manière générale, les actions dynamiques en faveur de la promotion de la culture du livre sont faites par les privés, étant donné que le pays ne dispose pas encore de politique ou de programme adéquats de soutien continu au livre et à la lecture. Parmi les actions développées par le secteur privé, on note :

- l'organisation de rencontres d'auteurs dans les écoles primaires publiques ;
- la sensibilisation pour le développement de l'édition malgache, surtout pour les manuels scolaires et le livre de jeunesse ;
- l'organisation de foires du livre ;
- l'organisation d'ateliers de lecture et d'écriture.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) contribuent progressivement à faire évoluer le secteur de la culture dans le pays. Mais, malgré l'avancée de ces nouvelles technologies et la vitesse à laquelle les enfants s'y habituent, nombreux sont les parents qui encouragent d'abord leurs enfants à la lecture des livres papier, il en va de même des écoles et des enseignants qui ne sauraient envisager un enseignement et une éducation sans les livres

traditionnels.

Non seulement ils sont rares, mais aussi les quelques livres malgaches pour les enfants et les jeunes se limitent à certains genres : les contes, les livres qui traitent des traditions en relation avec l'enfance, la poésie, les romans et quelques titres de bande dessinée et des albums illustrés, unilingues ou bilingues (Français/Malgache).

Dans le domaine de la promotion de la lecture en langue nationale auprès des enfants, le premier livre jeunesse malgache en numérique « Maria Vakansy any Alaotra » pour les ordinateurs XO fut publié par les Editions Jeunes Malgaches appuyées par des partenaires francophones. La première distribution a été effectuée auprès des élèves de l'école d'Antitorona sur l'Île de Nosy Komba, au Nord de la Grande Île.

Aussi, par souci de valorisation des langues et des valeurs culturelles nationales, le gouvernement malgache a procédé à l'introduction de livres en langue malgache à l'école, tels les romans et les livres de poésie, ce qui a contribué à promouvoir le goût du livre et de la lecture auprès des jeunes et des enfants.

Expérience de l'ONG "Inter Aide"

L'ONG d'éducation Inter Aide encadre une quinzaine de Centres scolaires implantés dans des quartiers défavorisés de la capitale malgache afin de mettre à disposition quinze « boîtes à livres » qui servent de bibliothèque tournante, pour encourager les jeunes élèves à s'intéresser aux livres et à la lecture. Chaque boîte reste pendant deux mois dans un Centre avant de passer à un autre. Il y a en tout vingt livres dans chaque boîte, qui sont en général en français. Les enfants sont attirés par les illustrations, même si les images sont souvent très différentes de leur monde et de leur réalité car issus des opérations de dons de livres. Mais les animateurs sont formés pour les aider à mieux apprécier les livres disponibles.

F- MALI

Expérience de l'ONG ALED et du projet "Mali en lecture"

Chaque année de nombreuses manifestations se font au Mali autour du livre dont la Caravane du livre et de la lecture, le festival Étonnants voyageurs, la Rentrée littéraire, Lire en fête, etc. Au cours de ces événements sont organisés divers jeux ou cafés littéraires, des jeux et concours de lecture, des anima-

tions, expositions-vente de livres, etc.

Dans cet élan de promotion du livre et de la lecture, s'inscrivent les activités menées par l'ALED (Association pour la Lecture, l'Éducation et le Développement) fondée en 1997. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'éducation à travers l'animation de la lecture, l'utilisation plus large et plus efficace du matériel écrit. Elle travaille en partenariat avec les communautés locales, les structures décentralisées des ministères : l'Éducation nationale, l'Alphabétisation et Langues Nationales, de la Culture, de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, etc.

Depuis plus d'une décennie ALED a entrepris d'équiper les écoles fondamentales de certaines régions du Mali de bibliothèques scolaires et communautaires. Ainsi, avec l'appui de ses partenaires, elle a installé 83 bibliothèques scolaires et communautaires dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Elle assure le suivi de plus d'une quarantaine dans la seule région de Ségou.

Ses bibliothèques sont à la fois des bibliothèques scolaires et communautaires, d'abord accessibles aux élèves et aux enseignants et, ensuite, à la population environnante. Leur installation a partout suscité l'engouement pour la lecture et développé la curiosité chez les jeunes lecteurs. Dans plusieurs écoles, des clubs de lecture sont nés et des concours de lecture initiés à travers elles.

Dans chaque localité, le fonctionnement de la bibliothèque est appuyé par un comité de gestion mis en place par la communauté, regroupant les représentants de toutes les couches sociales. Son rôle consiste à résoudre les problèmes qui se posent dans le fonctionnement et la gestion de la bibliothèque, à sensibiliser la population pour sa fréquentation et à mobiliser des ressources nécessaires pour assurer l'autonomie et la pérennité.

La stratégie utilisée pour amener les élèves à bibliothèque, à lire et à emprunter des livres est basée sur l'enseignant qui est le premier lecteur du fonds documentaire de la bibliothèque ou du coin de lecture. Par ce processus, il découvre les meilleurs livres, les meilleures histoires, les contenus les mieux adaptés à illustrer telles ou telles leçons et les meilleurs exercices pour permettre aux enfants de surmonter les difficultés rencontrées.

Dans le domaine des publications en langues natio-

nales, pour les besoins des néo-alphabètes chaque bibliothèque est dotée de matériels de lecture en langues locales, contribuant à consolider les acquis d'alphabétisation et favorisant l'assimilation surtout de nouvelles techniques de production, de gestion et de commercialisation. Cette disponibilité permet aux personnes néo-alphabétisées d'accéder directement aux documents concernant leurs pratiques quotidiennes et la culture générale.

Promotion de la lecture

Pour soutenir la promotion de la lecture, ALED organise chaque année une semaine de la lecture dans la région de Ségou, une activité culturelle mobilisant des milliers de personnes, notamment des enseignants, des hommes de culture et des élèves. À l'occasion, un coin de lecture est aménagé à l'intention des élèves pour des séances de lectures vivantes et des séances de contes.

Des productions artistiques et culturelles pour des fins de sensibilisation sont également envisagées. Deux sketches sur la lecture ont été produits et sont périodiquement diffusés sur la chaîne de télévision nationale, selon les occasions. Le premier porte sur la pratique de la lecture en milieu scolaire et familial et le second sur la fréquentation de la bibliothèque par les filles très souvent absorbées par les tâches ménagères. Pour la sensibilisation des populations sur l'importance de la lecture, ALED organise ou participe à des tables-rondes sur les stations de radios FM et sur la chaîne de télévision nationale. Ces activités de promotion sont renforcées par des séances de causeries-débats et de contes dans les bibliothèques.

ALED met actuellement en œuvre un nouveau programme quinquennal dénommé Mali en lecture sur financement de la coopération canadienne. Ce programme met un accent particulier sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et vise à renforcer les capacités des formateurs dans les Instituts de Formations des Maîtres (IFM). En outre, il vise l'installation de près de 900 coins de lecture dans les écoles du 1er cycle de l'enseignement fondamental des régions de Ségou, Sikasso et Mopti, tout en poursuivant l'appui aux volets installation de bibliothèques et à l'édition de livres pour enfants, aussi bien en français que dans les langues maliennes.

G- SÉNÉGAL

Pour des raisons à la fois historiques et culturelles,

le Sénégal se démarque de nombreux pays francophones dans l'évolution du secteur du livre et de la lecture. Il est en effet doté du tissu le plus densifié d'espaces de lecture publique, malgré le constat général de la faiblesse dans ce sous-secteur. En plus d'un environnement politique et juridique plus favorable, le pays dispose de structures de soutien, dont l'existence d'une association professionnelle nationale de bibliothécaires (ASBAD) et d'une école de formation de bibliothécaires, d'archivistes et de documentalistes (EBAD), le tout soutenu par une volonté politique manifeste.

G-1 Expérience "Lire en Afrique"

Le projet "Lire en Afrique", un réseau de bibliothèques bénévoles implantées dans des petites villes et des villages du Sénégal. En 1990 une association de ressortissants du village de Yoff (banlieue de Dakar) crée la bibliothèque Ousmane Sembène avec le soutien de bonnes volontés françaises. Depuis, les partenaires de ce projet ont contribué à la mise en place de 50 bibliothèques publiques, dont 19 dans la région de Dakar et 31 dans d'autres régions du Sénégal. Par ce biais, plus de 300 000 ouvrages ont été mis à la disposition de centaines de milliers de lecteurs, avec l'appui d'une centaine de bibliothécaires.

À chaque fois qu'une école secondaire ouvre dans une commune, les habitants cherchent à installer une bibliothèque, car son importance pour la réussite scolaire des enfants est bien comprise. Pour ce faire, ils sollicitent « Lire en Afrique ». L'initiative de base leur appartient et ils doivent mettre à disposition un local adapté, équipé d'étagères, et assurer bénévolement la gestion de la bibliothèque. Ceci, sans aucune implication des pouvoirs publics. Les fonds documentaires sont constitués pour moitié d'ouvrages de littérature de jeunesse, pour un tiers d'ouvrages pédagogiques (manuels, usuels, parascolaire, du primaire à l'université), mais aussi d'ouvrages de littérature africaine et universelle, de BD et d'une ludothèque.

Autour des 90% des lecteurs de ce réseau sont constitués d'élèves et d'enseignants. Mais, ce sont essentiellement les jeunes qui les fréquentent (les 8-12 ans) pour la lecture plaisir et, à partir de 12 ans, les lecteurs privilégient la lecture « utile » (romans au programme scolaire, usuels, documents parascolaires). Les horaires sont adaptés aux usagers: les

bibliothèques sont ouvertes en dehors des heures de classe. Par ailleurs, une grande campagne de promotion de la lecture, intitulée « Moi je lis », a été lancée par le projet avec des outils variés de promotion et des fonds thématiques accompagnés de brochures illustrées: la littérature sénégalaise et africaine, la littérature jeunesse des éditeurs africains, la panoplie de l'élève de l'enseignement moyen, etc.

G-2 Expérience JOKKO avec TOSTAN

L'initiative Jokko est un bon exemple de l'utilisation des TIC en éducation non formelle pour apprendre aux communautés villageoises à lire et à écrire. Elle comporte deux phases : au cours de la première, les participants apprennent à utiliser le téléphone portable et, pendant la seconde, ils s'en servent pour communiquer, notamment par des SMS.

Jokko ou « communication » en wolof, langue régionale la plus parlée au Sénégal, traduit la volonté du programme d'encourager le principe des prises de décisions collectives au sein des communautés rurales. Le service de messagerie SMS collective de Jokko ouvre ainsi aux villages de nouveaux moyens de communication tout en renforçant les liens entre ses membres. Mis en œuvre par l'ONG Tostan en partenariat avec UNICEF Innovation et CEGA (Center for Effective Global Action), le programme cherche « à exploiter le potentiel de la téléphonie mobile d'abord comme outil pédagogique pour enseigner et renforcer l'alphabétisation, l'organisation et les compétences en gestion, mais aussi comme outil de mobilisation sociale permettant de créer un consensus autour des initiatives de développement local » (Debar et Jensen, 2013).

L'initiative Jokko a été créée non pas pour remplacer l'alphabétisation classique, mais plutôt pour compléter le programme d'autonomisation communautaire de Tostan, notamment en renforçant les activités d'alphabétisation et de post-alphabétisation. Elle vise à développer la communication et la collaboration au sein des communautés, avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes, par le biais d'un système de messagerie collective par téléphone portable.

Après une phase pilote concluante dans 10 villages du département de Vélingara (sud du Sénégal), le programme a été étendu à 200 villages des régions de Kolda, Ziguinchor, Tambacounda, Kaolack et du Fouta entre septembre 2007 et décembre 2008.

Des méthodes participatives classiques d'apprentissage et de communication sont employées pour aider les participants à se familiariser avec l'outil et la méthodologie. Cela inclut la présentation des fonctions de l'appareil en partant d'exemples concrets vers des explications semi-concrètes et abstraites. Par exemple, le menu du téléphone est présenté par analogie avec un manguier, chaque rubrique étant représentée comme une partie de l'arbre.

Chaque classe compte en moyenne 50 apprenants qui sont formés à l'utilisation pratique des fonctions d'un téléphone portable ordinaire, avec un accent particulier sur l'envoi et la réception de messages et de textes, l'enregistrement et la récupération de contacts. Ces applications sont particulièrement utiles pour améliorer le niveau d'alphabétisation des bénéficiaires qui lisent et écrivent des messages. Avant le début du programme, les téléphones portables utilisés pour la formation sont présentés au chef de village et à l'imam local qui sont conviés à approuver publiquement les règles définies par Tostan pour l'utilisation des appareils. Pour finir, on explique à la communauté l'utilisation qui sera faite des téléphones à la fin des sessions.

H- QUELQUES RECOMMANDATIONS

La revue de ces quelques bonnes stratégies de promotion de la lecture permet de faire aux Ministères de l'éducation, et à ceux en charge de la Culture, les recommandations ci-après (pour la formulation des messages de plaidoyer) :

- Politiques nationales en matière de bibliothèque et de lecture publique

- Engager le processus de formulation de politiques nationales en matière de bibliothèque et de lecture publique, ou des politiques nationales du livre incluant les langues nationales et les TIC ;

- Enseignement de la lecture à l'école, la lecture familiale et le rôle des familles

- Assurer un enseignement dynamique et vivant de la lecture à l'école pour inculquer l'amour du livre et le goût de la lecture aux jeunes scolarisés ;

- Inviter les parents d'élèves dans les écoles lors des séances de lecture ou d'événements autour du livre pour leur montrer comment les enseignants, les écri-

Rapport spécial

vains et les animateurs de bibliothèques lisent aux enfants ;

□ Sensibiliser les parents d'élèves à encourager les enfants à fréquenter les bibliothèques et à pratiquer la lecture à la maison ;

□ Promouvoir un environnement favorable à la lecture en diversifiant les moyens d'accès aux livres, à travers l'installation des bibliothèques scolaires et/ou des coins de lecture.

- Clubs de lecture, concours de textes, alphabétisation des adultes

□ Intensifier les programmes d'éducation non formelle pour toutes les couches (jeunes, femmes, adultes) afin de leur donner des compétences de lecture et d'écriture dans leur propre langue ;

□ Initier dans des espaces appropriés (classe, bibliothèque, centre de lecture ou de documentation) des activités d'écoute de contes, d'histoires intéressantes, de lecture à haute voix en utilisant des moyens qui stimulent les facultés visuelles et auditives: TIC.

□ Favoriser par tous les moyens disponibles, et avec l'implication de tous les acteurs du secteur du livre, des campagnes variées de communication et de promotion de la lecture au sein des communautés ;

- Les Bibliothèques scolaires, communautaires et de lecture publique

□ Poursuivre l'installation des bibliothèques scolaires pour soutenir les apprentissages et améliorer les performances en lecture en augmentant le désir et la capacité de lire ;

□ Doter les bibliothèques de locaux, d'équipements et de ressources financières leur permettant d'offrir un cadre agréable, convivial et attractif pour les diverses couches de lecteurs ;

□ Amener les bibliothèques à être des partenaires effectifs de toutes les composantes de la société pour développer des habitudes de lecture au sein des populations ;

□ Créer les conditions propices pour que les bibliothèques s'efforcent de répondre convenablement aux besoins en informations des communautés qui les abritent ;

□ Favoriser les solutions alternatives au manque de centres de lecture de proximité, grâce aux «bibliothèques mobiles», du genre bibliobus, bibliomotos,

bibliopirogues, etc.

- Lecture à l'air libre, tentes de lecture, Caravanes du livre, bibliobus, etc.

□ Renforcer les animations par le livre pour stimuler le goût de la lecture chez les enfants ;

□ Soutenir les manifestations itinérantes de promotion du livre et de la lecture comme les semaines du livre et de la lecture, les caravanes du livre, les malles itinérantes, les tentes de lecture, etc. ;

□ Intensifier les programmes d'éducation et de communication des populations utilisant les nouvelles technologies dont le téléphone cellulaire ;

- Appui à l'édition et promotion de l'environnement lettré

□ Mettre en place des fonds d'aide au livre pour soutenir l'édition locale et la distribution de livres, en français et dans les langues nationales ;

□ Soutenir la création littéraire par l'organisation et la protection des droits des auteurs nationaux ;

□ Assurer la détaxation des intrants à la fabrication locale des livres pour assurer une production documentaire accrue;

□ Renforcer les acquisitions de livres en langues nationales par les réseaux de bibliothèques ;

□ Assurer que les maisons d'édition puissent suivre les progrès technologiques et créer des contenus intéressants pour les jeunes, riches et interactifs pour répondre à la constante évolution des demandes des enfants et qui attire leur attention sur les livres imprimés.

BIBLIOGRAPHIE

AFD, "Téléphone portable et apprentissage mobile du Français en Afrique subsaharienne (TEPAMF): une étude de cas au Cameroun", 2013-2014

Aliou Sow, "Rapport sur les politiques nationales en matière de Bibliothèques et de lecture publique en Afrique francophone", ADEA/GTLME, Tunis, Mai, 2013.

Béatrice L. Gbado, "Présentation des activités de l'Association SeliBéj", Cotonou, 2015

Charles Kamdem Poeghela, "Interview sur les buts et

Rapport spécial

perspectives du CLAC de Yaoundé", Mai, 2015

Commonwealth, "Rapport de la 5ème conférence sur l'enseignement dans les pays membres", 1971

Eliane Lallement et Marie-Josèphe Devillers, "la bibliothèque Ousmane Sembène de Yoff (Bosy)", Takam Tikou, Paris, France

Geneviève Bordet, "l'Internet et le livre pour enfants", in revue Takam Tikou No 15, Paris, France

Idrissa Samaké, in "Présentation de l'ALED, Conférence de l'ADEA sur le développement du livre en Afrique", Nairobi, 2011

Marie Paule Huet, "la lecture tous azimuts", in le populaire, Conakry, Avril 2015.

Rapport ADF/AUF/UNESCO, "Le numérique au service de l'éducation en Afrique", Savoirs communs No 17, Paris, 2015

Rapport synthèse des travaux de la Conférence de l'ADEA sur le développement du livre en Afrique, ADEA/GTLME, Nairobi, 2011

Sewlan Stéphane Sonon, "l'expérience des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou dans la promotion de la lecture des jeunes à Cotonou (Bénin) ",

IFLA, Lyon

Sissao Alain Joseph et AL, "Habitudes de lecture et performances scolaires des élèves des classes de 3ème et de 1ère de la ville de Ouagadougou - Burkina Faso", in African Sociological Review, Vol 13, n°2 2009.

Stromquist, N., "The political benefits of adult literacy". Document de référence pour le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006.

Takam Tikou, "Une expérimentation réussie de la Khan Academy au CLAC de Yaoundé, Paris, 2015

Unesco, "présentation de l'initiative Jokko au Sénégal", Programmes d'alphabétisation efficaces, UIL, 2007

Viviana Quinones, "Lire au Sénégal", Takam Tikou, 2011, Paris, France

Véro Rabakoliarifetra, in "Découvrir les lieux de lecture à Madagascar", Antananarivo, 2014

Le plaisir d'écrire sur et pour un partenaire distant : les e-jumelages éducatifs d'Apréli@.

Appel de candidatures

Année Scolaire 2015/2016

Convaincue que le numérique est en mesure de revitaliser l'apprentissage de la langue et d'accroître l'appétence pour l'écriture et la lecture, l'association Apréli@ (1) a mobilisé dès 2009 son réseau interafricain de formateurs et d'enseignants en vue produire des ressources éducatives libres africaines adaptées aux besoins éducationnels africains. Son atelier international tenu en 2011 à Dakar avait produit le modèle et les 1ères ressources des e-jumelages éducatifs (2). Ceux-ci permettent à des classes distantes d'échanger et collaborer en menant des activités pédagogiques et éducatives communes, chaque classe réalisant un carnet de voyage numérique chez ses partenaires. Pour ce faire, chaque classe a besoin de solliciter la classe partenaire pour recueillir des informations ; pour y répondre au mieux, la classe sollicitée recourt à des personnes ressources diverses dans la communauté.

Pour réaliser le carnet de voyage, les élèves mènent donc de front deux types d'activité : d'une part, ils recherchent, organisent et mettent en forme des informations sur leur environnement, dont des éléments de contexte culturel, puis les envoient aux partenaires ; d'autre part, ils doivent comprendre, organiser, et mettre en forme les informations reçues de leurs partenaires, et, au besoin, demander des informations complémentaires. Tout en « faisant connaissance » avec leurs partenaires, ils produisent donc des connaissances et s'approprient des connaissances de l'Autre. Les élèves sont ainsi placés en position d'acteurs, de producteurs de savoirs, et d'ambassadeurs de leur école et de la communauté autour de l'école.

C'est ainsi qu'une classe dakaroise, e-jumelée avec

une classe ivoirienne de Katiola, va élaborer une liste de questions et de demandes d'informations à ses partenaires ivoiriens en vue de pouvoir réaliser les différents chapitres de son carnet de voyage numérique à Katiola, tels que « Les fêtes de nos partenaires », « Les plats préférés de nos partenaires », « Ces petites bêtes qui embêtent tant nos partenaires ». La classe ivoirienne en faisant de même pour son carnet de voyage numérique à Dakar, les deux partenaires entreprennent donc un dialogue continu, en mode synchrone et asynchrone, rythmé par les allers-retours demandes/émissions d'information, nécessaire à la réalisation de leur objectif. Chaque classe ayant besoin de la classe partenaire pour atteindre son objectif, les deux classes mettent en œuvre un pacte de travail coopératif, en vue de produire des textes qui devront être validés par leurs partenaires, en tant qu' « amis critiques ». Cette méthode de travail leur permet d'avoir un vrai public pour apprécier les travaux qu'ils mènent normalement dans la classe, que ce soit en français, en sciences, en histoire-géographie et dans la plupart des disciplines. Les programmes scolaires restent donc bien en place, mais sont mis dans un contexte motivant qui permet à l'élève, dans un double mouvement de centration/décentration, de (re)découvrir son monde pour le faire découvrir à la classe partenaire, de découvrir la monde de la classe partenaire et peut-être de revisiter son monde à travers les yeux de la classe partenaire.

Les étapes successives de rédaction des textes étant réalisées en groupes, validées par le groupe, puis par l'ensemble de la classe, les élèves s'organisent au sein du groupe, s'entraident, se répartissent les diverses tâches liées à l'activité, avant de se mettre d'accord

Rapport spécial

sur la rédaction de leur texte et son illustration.

Les résultats de l'observation de la phase-pilote, menée en 2011-2012 par des chercheurs de TESSA (3), ont été présentés lors de la conférence DETA (4) en 2013. Les activités de-jumelages s'étant déroulées au cours des séquences consacrées au français, les enseignants ont souligné la manière dont les élèves avaient appris différemment et mieux, dans un climat de confiance et d'entraide. Ils ont remarqué que des élèves qui jusqu'alors n'osaient pas prendre la parole en classe se sont épanouis et participent désormais activement. (Un enseignant témoigne : « Les élèves sont très détendus lorsqu'ils pratiquent des activités d'e-jumelages ? C'est comme un jeu, ils ne montrent aucune appréhension. C'est vraiment étonnant ! Si seulement tous les apprentissages pouvaient se faire dans une telle atmosphère ! »)

Concernant l'apprentissage de la langue, ils ont noté des progrès notables en expression orale et écrite, notamment pour l'usage approprié de termes lexicaux nouveaux. Les élèves avaient en effet à cœur d'envoyer à leurs partenaires des textes bien écrits, sans fautes d'orthographe, répondant bien aux demandes émises par les partenaires.

Ils ont identifié l'acquisition de compétences et d'attitudes nouvelles au nombre desquelles

se documenter, mener des recherches et en présenter les résultats, s'organiser, travailler en groupes, écouter, exposer et justifier son point de vue, faire preuve de créativité, faire preuve de confiance en soi et d'assurance. Ils ont remarqué que ces compétences et attitudes nouvelles s'étaient étendues à l'ensemble des temps et des activités scolaires.

Par ailleurs, ils ont témoigné de la manière dont les élèves ont développé leur curiosité et leur ouverture d'esprit, en manifestant un intérêt croissant pour les conditions scolaires, l'environnement, le mode de vie et la culture de leurs partenaires, notamment pour des activités interculturelles telles que la confection de plats à partir des recettes rédigées par leurs partenaires ou la participation à des jeux à partir des descriptions produites par les partenaires. Ils ont également apprécié le développement de l'enthousiasme des élèves et d'une émulation saine.

Les élèves ont pour leur part apprécié ces nouvelles façons de travailler en classe, en précisant qu'ils se

sentaient ainsi bien plus libres de s'exprimer. Ils ont apprécié le travail collaboratif mené pour produire les documents envoyés aux partenaires. «En partageant nos connaissances, on en sait tous plus».

Les 1ers résultats de l'initiative africaine que constituent les e-jumelages éducatifs (5) ont ainsi ouverts des pistes convaincantes d'usages pédagogiques de ressources numériques endogènes. Ils ont montré qu'en renouvelant les pratiques d'écriture et de lecture, en développant des pratiques actives et collaboratives assises sur un projet qui fait sens pour les élèves et les réunit, le numérique offre à l'école africaine l'opportunité de faire de l'écriture, de la lecture, de la littérature, des temps où chacun, au-delà de l'acquisition des savoirs, connaissances et compétences scolaires, se construit en tant que sujet actif d'un monde global et fait entendre sa voix singulière dans le concert des échanges interculturels.

Il appartient désormais aux décideurs de l'éducation d'élargir ces voies prometteuses et de soutenir la production africaine de ressources numériques d'enseignement-apprentissages les plus appropriées aux contextes et besoins, en phase avec les enjeux de développement durable du continent, en mettant à profit le riche potentiel des REL. (6)

(1) Association pour la promotion des ressources éducatives libres @fricaines, <http://aprelia.org/>

(2) <http://wiki.aprelia.org/> ; les ressources sont disponibles en français et en anglais.

(3) Teacher Education in Sub Saharan Africa : <http://www.tessafrica.net/>

(4) Distance Education and Teacher Education in Africa : <http://www.deta.up.ac.za/>

(5) Apréli@ coordonne le développement de la 1ère communauté ouest-africaine d'écoles innovantes reliées par ses e-jumelages éducatifs : <http://aprelia.org/index.php/fr/activites/e-jumelages>

(6) Ressources Educatives Libres : <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/news-and-in-focus-articles/in-focus-articles/2012/open-educational-resources-congress-passes-historic-declaration/>

L'alphabétisation est le chemin entre la misère et l'espoir. Kofi Annan, Ancien Secrétaire général de l'ONU

L'alphabétisation est le chemin entre la misère et l'espoir.

Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU

L'organisation internationale de lecture pour les enfants (AILE) est une organisation caritative à but non lucratif fondée en 1999. Sa mission est d'accroître le niveau d'alphabétisation des enfants d'âge préscolaire dans les pays en voie de développement, en commençant par l'Afrique subsaharienne.

Dans les pays développés, la plupart d'entre nous tiennent la lecture pour une chose acquise. Nous lisons le journal au petit-déjeuner, des rapports au travail, des livres à l'école, des magazines dans le train et une histoire avant de s'endormir. L'écrit est omniprésent. En cas de besoin, la bibliothèque est à notre disposition. Dans les pays en voie de développement, il en va tout autrement. Près d'un milliard de personnes ne savent pas lire dans le monde. Quant à ceux qui savent lire, ils sont nombreux à n'avoir rien à lire à leur disposition.

L'approche traditionnelle pour lutter contre l'analphabétisme endémique dans les pays en voie de développement s'est penchée sur l'offre, à travers des initiatives consistant à expédier des livres pour garnir les rayonnages des bibliothèques nouvellement construites. Au début, nous avons aussi adopté cette approche. L'importance des coûts nous a cependant amenés à réexaminer le problème sous un angle différent, en cherchant à influencer non seulement sur l'offre mais aussi sur la demande de livres. Appelée Lire, c'est un plaisir, notre initiative tire parti des institutions, des ressources et des infrastructures existantes pour concevoir et distribuer à grande échelle des matériels de lecture adaptés à l'âge, au contexte



local et amusants pour les futurs jeunes lecteurs et leurs familles, et ce à moindre coût. La distribution s'appuie sur une campagne de service, basée sur le principe du modèle, qui transmet un message clair : la lecture est une activité familiale et ceux qui savent lire doivent faire la lecture à ceux qui ne savent pas. Notre programme pilote est mis en œuvre au Sénégal.

Cliquez ici pour lire les derniers développements au Sénégal.

- À Douala, le centre du commerce au Cameroun, l'AILE a fondé et continue à soutenir la première bibliothèque privée ouverte au public. Elle est aujourd'hui le point focal de la communauté assoiffée de connaissances de tous âges. Ce projet a été le catalyseur de la création de l'AILE et continue de servir de modèle pour montrer comment des groupes partageant les mêmes idées peuvent, même avec des moyens limités, créer un changement positif, durable,

Profil: Organisation Internationale de Lecture pour les Enfants

qui a un large impact sur de grandes distances.

- En collaboration avec AJPH, notre partenaire local dans la capitale sénégalaise, Dakar, l'AILE a fourni des jouets, des livres, des équipements et des fournitures préscolaires à deux écoles maternelles, qui sont associées à deux centres nutritionnels destinés aux jeunes mamans. C'est donc l'endroit idéal pour établir des relations durables entre les jeunes enfants, leurs mères et les livres.

Pourquoi l'Afrique subsaharienne ?

Selon les dernières estimations de l'UNESCO, dix des 20 premières nations qui ont les taux d'alphabétisme les plus bas, sont situées en Afrique subsaharienne. Plus de la moitié de la population de plus de 15 ans ne sait pas lire. Ce sont les femmes qui sont les plus touchées : plus de 70 % sont analphabètes (au Niger, près de 90 % des femmes ne savent pas lire). Dans cette situation désespérée d'Afrique subsaharienne, il y a quelques lueurs d'espoir : ce sont les pays qui ont reçu l'éducation en héritage et dont le français et l'anglais sont d'importantes secondes langues, et parfois les premières langues. C'est dans ces régions que l'AILE va diriger ses premiers efforts. Au Sénégal, où nous avons débuté l'initiative Lire, c'est un plaisir, seule environ la moitié de la population sait lire.

Pourquoi lire ?

L'analphabétisme n'est que l'un des innombrables problèmes sociaux, médicaux et économiques dont souffre l'Afrique subsaharienne. Le Sida, la famine, les guerres civiles et claniques, le sous-développement économique chronique luttent pour attirer l'attention dans une région qui en reçoit généralement très peu. Dans ce contexte, la question de l'alphabétisation est souvent négligée, car ce n'est pas une question de vie ou de mort. L'AILE considère que c'est n'est pas le cas. Cette situation est directement liée au manque d'éducation, à la surpopulation et à la stagnation économique. Il n'existe pas de solution unique à ces problèmes étroitement liés, mais il y a un dénominateur commun à tous ces efforts : améliorer l'éducation et l'accès à la connaissance à tous les niveaux de la société, en particulier au niveau le

plus bas. L'alphabétisation est la cheville ouvrière de cet effort.

Pourquoi les enfants ?

L'espérance de vie est courte dans la région : c'est une réalité tragique (cinquante-trois ans au Sénégal et quarante-cinq au Burkina Faso, contre soixante-dix-neuf ans en France). C'est pourquoi il est impératif que les enfants – idéalement d'âge préscolaire – soient le centre de nos efforts d'alphabétisation. En nous intéressant d'abord aux jeunes enfants et en les préparant à l'école, notre but est de les empêcher de quitter l'école et de les encourager à aimer la lecture tout au long de leur vie. À son tour, ceci aidera à développer une culture plus profonde de la lecture, à réduire le fossé de l'alphabétisme entre les garçons et les filles, et à former des générations de lecteurs qui enrichiront leurs communautés, ne serait-ce que parce que la lecture enrichit leur propre vie.

Comment : Lire c'est un plaisir

Le programme est simple : exploiter trois ressources existant déjà et les combiner pour lancer une attaque amusante, efficace et peu onéreuse, menée par toute la famille, contre l'analphabétisme. Les écoles maternelles et les écoles primaires feront partie des premiers canaux de distribution de matériels de lecture créés sur place, richement illustrés et de qualité, destinés aux jeunes enfants âgés de deux à six ans. Dans le même temps, les panneaux publicitaires extérieurs et la radio seront utilisés comme médias pour appeler tous ceux qui savent lire à faire la lecture à ceux qui ne savent pas, très tôt et souvent. Les lecteurs existants (parents, frères et sœurs plus âgés, oncles, tantes) seront les catalyseurs capables de satisfaire la demande et l'offre à la maison et veilleront à ce que chacun ait son histoire avant de dormir.

C'est une nouvelle approche révolutionnaire par sa simplicité. Comme elle utilise des infrastructures existantes, elle est relativement bon marché. Elle implique quelques accords à long terme. Tous les aspects de cette initiative font appel à la participation et à l'action locales. Tout aussi important, elle complétera (plutôt que reproduire) d'autres efforts de développement visant les enfants, les familles et l'éducation. Lire, c'est un plaisir sèmera les graines

Profil: Organisation Internationale de Lecture pour les Enfants

d'une culture durable de la lecture et préparera les enfants pour l'école en les aidant à développer une relation détendue et confiante avec le monde de l'écrit. Cliquez ici pour quelques exemples d'images.

Le Rôle de l'AILE

L'AILE a trois rôles importants : le premier est de se procurer des fonds pour permettre la mise en œuvre de l'initiative Lire, c'est un plaisir ; le second, de mettre en œuvre le programme au niveau local, en coopération avec ses partenaires au Sénégal ; et le troisième, d'évaluer et d'améliorer le programme pour l'étendre à d'autres pays au sud du Sahara. En tant que pivot d'une alliance qui regroupe des auteurs, des illustrateurs, des éducateurs, des entreprises partenaires et d'autres ONG, l'AILE sera responsable du contrôle du contenu rédactionnel, afin de garantir des sources constantes de lectures vivantes et appropriées. Nous allons concevoir des méthodes innovantes de distribution et nous explorerons de nouveaux moyens d'acheminer la lecture.

Nous avons besoin de votre aide pour réussir.

Merci de nous adresser votre contribution par un chèque payable à l'ordre de The International Children's Literacy Corps par courrier postal à :

The International Children's Literacy Corps

6 Jason Lane

Mamaroneck, NY 10543

L'AILE est une association à but non lucratif (501c3) reconnue d'utilité publique par l'administration fiscale (IRS) et tous les dons sont déductibles des impôts à hauteur du seuil déductible par la loi.

Pour plus d'information ou savoir comment vous pouvez nous aider, veuillez nous contacter à :

info@readingforlife.org ou par courrier à l'adresse ci-dessus, ou par téléphone au : 914-834-2615

Algérie Presse Service (Algiers)

Algérie: Forum de formation et d'information en tamazight au profit des responsables de la communication

Un forum de formation et d'information en langue tamazight a été organisé lundi à Alger par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en coordination avec le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) au profit des responsables des cellules d'accueil et d'orientation des agences et structures de la CNAS.

Placé sous le slogan «Tamazight, une passerelle de communication», ce forum de deux jours qui se déroulera sous forme d'ateliers, est destiné aux responsables des cellules d'accueil et d'orientation des 49 agences de wilaya de la CNAS à travers le territoire national.

Au cours de ce symposium, deux agents par wilaya seront formés pour qu'ils dispensent à leur tour des formations au sein de leurs agences respectives pour initier les chargés d'accueil et d'orientation à un lexique spécifique en Tamazight.

Ce forum qui regroupe 120 participants, a pour but de concrétiser le programme d'actions de la CNAS, notamment dans son volet de communication et d'information à travers la promotion de la communication de proximité avec les franges de la société, a-t-on expliqué sur place.

Il s'agit aussi de faire connaître aux responsables et agents de la communication les meilleures méthodes de conduite et de comportement avec les citoyens parlant la langue tamazight, dans l'objectif de rapprocher l'administration du citoyen.

Le forum est encadré par des enseignants, des universitaires et chercheurs des départements de langue et culture amazighes des universités de Tizi Ouzou, Batna, Bejaia et Bouira.

Dans son allocution d'ouverture, Seif El Hak Chorafa, représentant du Premier ministre, a indiqué que ce forum se situe dans le contexte de l'officialisation de tamazight, précisant qu'il traduit la volonté politique du gouvernement à l'introduction effective de tamazight et sa consolidation au sein de la société et des

institutions.

De son côté, le directeur général de la CNAS, Hassan Tidjani Heddam, a relevé que cette session de formation et d'échange constitue une première initiative fondatrice d'un processus continu de soutien à un des aspects de l'exercice du service publics par les employés de la CNAS vis-à-vis des usagers, soulignant qu'il s'agit «d'optimiser la communication et la compréhension mutuelle dans ce cadre».

Pour le DG de la CNAS, tamazight qui est présente dans les médias, est «nécessairement» appelée à se développer de manière «considérable» dans la communication avec les citoyens en sensibilisant les employés et les gestionnaires à tenir compte du contexte linguistique dans lequel ils exercent.

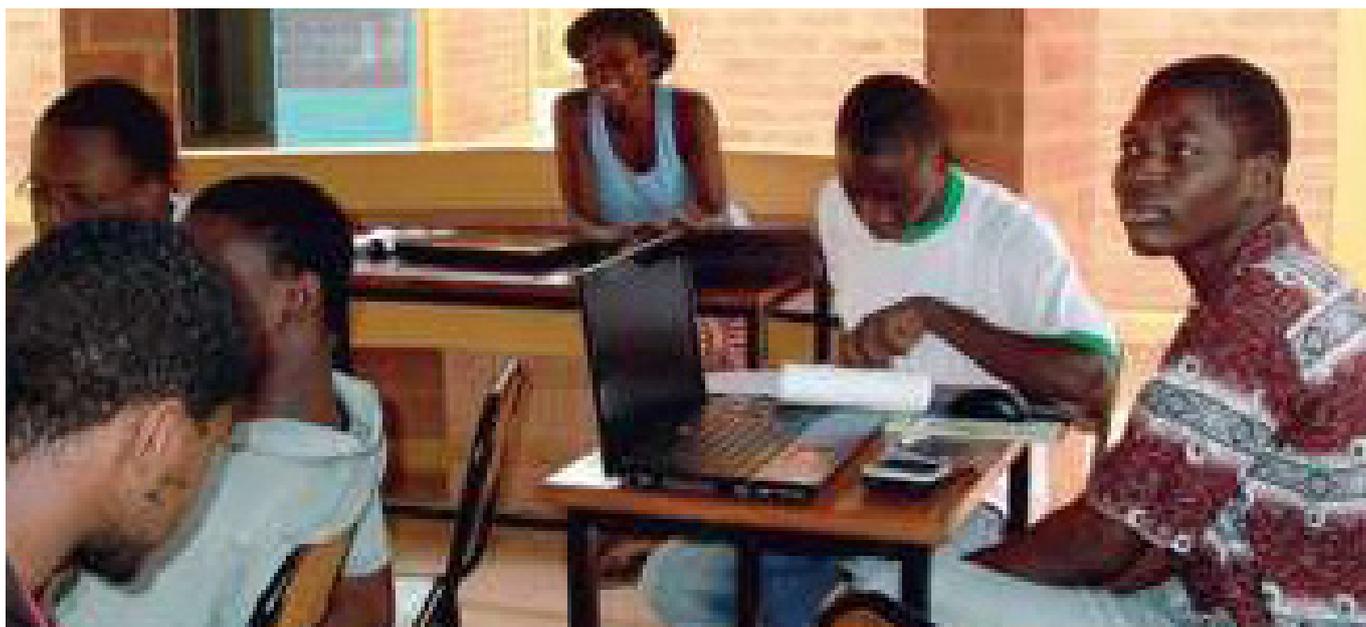
«L'objectif, est l'amélioration qualitative des conditions d'exercice du travail d'accueil et d'orientation en mettant en exergue des connaissances linguistiques et les expériences d'échanges», a encore ajouté M. Heddam.

De son côté, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad a indiqué que la mission de l'institution qu'il préside est de «s'impliquer davantage dans l'affirmation de tamazight en tant qu'outil moderne contribuant à la cohésion sociale, au développement et à l'innovation scientifique, littéraire et culturelle».

«La Constitution amendée rehausse la place de tamazight dans l'échiquier institutionnel national et vise l'ancrage de cette langue sur le terrain de la recherche, sa promotion et son rayonnement sur l'ensemble du territoire national», a-t-il dit, estimant aussi que ce forum est «le début d'une phase plus ardue et plus subtile qui demande une démarche intelligente, précautionneuse et réfléchie».

Angola Press

Angola: Lunda Sul - La formation doit s'étendre de plus en plus, dit Pitra Neto



Saurimo (Angola) – Le ministre angolais de l'Administration Publique, Travail et Sécurité Sociale, Pitra Neto, a dit mardi dans cette ville que l'offre de formation professionnelle devait se répandre de plus en plus de façon constante et qualifiée.

Le gouvernant a tenu ces propos à la clôture d'un séminaire sur l'entrepreneuriat destiné à 276 jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié de microcrédit de l'institution financière la « Banco Sol » dans le cadre des politiques de son ministère.

L'expansion de la formation professionnelle permettra aux jeunes et adultes d'avoir l'opportunité de se former dans leurs propres localités au lieu de se déplacer dans les sièges municipaux.

Selon lui, l'Etat a donné la responsabilité aux opérateurs privés de servir de levier de la croissance et des investissements dans le pays.

Relever le niveau de l'enseignement et de l'apprentissage : la méthode finlandaise pourrait-elle aider le Nigéria ?

LE 26 MAI 2016

La charge de travail des écoliers au Nigéria semble élevée. Ils passent sept heures à l'école. Après les heures de classe, ils ont des cours. La plupart rentrent chez eux vers 18h, épuisés et ils ont leurs devoirs à faire avant d'aller dormir. Ils se lèvent tôt le lendemain et le cycle continue. Les week-ends et les vacances ne sont pas épargnés, si bien que les enfants n'ont jamais le temps de se reposer, de jouer et d'être des enfants. Malgré tous ces efforts, les résultats qu'ils obtiennent aux épreuves externes sont insuffisants.

Un véritable paradoxe ! D'autre part, la Finlande, pays d'Europe du Nord, est considérée comme le meilleur du monde en matière d'enseignement et elle fait exactement le contraire du Nigéria. Dans un documentaire sur le système éducatif finlandais, le réalisateur américain de documentaires Michael Moore dit : « Les enfants passent en comparaison peu de temps à l'école, ils n'ont pas de devoirs à faire et ils reçoivent pourtant l'un des meilleurs enseignements du monde ». Dans son rapport, Vanguard Learning se penche sur ce qui fait la réussite du système éducatif finlandais et les enseignements que peut en tirer le Nigéria.

Extraits : de Ebele Orakpo

AUTREFOIS, les écoles finlandaises n'avaient pas la cote. Lorsque les enfants finlandais et autrichiens étaient testés avec d'autres enfants du monde, la Finlande et l'Autriche étaient aux derniers rangs du classement des nations. La Finlande n'aimait pas ça, elle a essayé quelques idées nouvelles et, en peu de temps, elle est passée au premier rang et ses élèves sont devenus les premiers !

Les élèves finlandais ont les journées scolaires et l'année scolaire les plus courtes de tous les pays occidentaux. « Ils réussissent mieux en allant moins à



l'école», a dit Moore.

Comment ont-ils fait ? L'ancien ministre de l'Éducation, Mme Krista Kiuru a dit : « Ils n'ont pas de devoirs à faire à la maison ! Nous avons diminué la quantité de devoirs que nous donnons aux élèves. Ils doivent avoir plus de temps pour être des enfants et profiter de la vie ». Jouer fait partie de l'enseignement. Kiuru a déclaré au Sommet mondial sur l'éducation (Wise) au Qatar en 2014 que : « La chose la plus importante dans l'enseignement préscolaire est de veiller à ce que les enfants aient suffisamment de temps pour jouer. Les enfants ne jouent pas pour apprendre, ils apprennent en jouant ».

Dans l'enseignement préscolaire, nous apprenons aux enfants à être des apprenants leur vie durant, parce qu'ils apprennent à apprendre ». Anna Hart, enseignante de première année a déclaré : « Il arrive que les enfants grimpent aux arbres et en grim pant ils découvrent des choses sur différents insectes, si bien que quand ils viennent à l'école le lendemain, ils

A l'intérieur de l'Afrique

m'en parlent ». Mme Jennifer Che, directrice des Programmes de sensibilisation à la durabilité de l'Université américaine du Nigéria souligne que le système finlandais est unique. « Il n'a même pas été envisagé au Nigéria. Pourtant, en Espagne, il existe des écoles Montessori et Waldorf, qui suivent toutes les deux l'exemple finlandais ».

Préoccupant : La prof. (Mme) Joanne Umolu, professeure en éducation spéciale et directrice d'Open Doors for Special Learners à Jos, a qualifié d'inquiétant ce qu'on trouve au Nigéria. « Les écoles finlandaises ne commencent pas à enseigner la lecture avant l'âge de sept ans.

Le développement des concepts

Ici, nous devons commencer à l'âge de deux ou trois ans! Je suis inquiète de la façon dont les écoles poussent les enfants trop vite. Pourquoi un élève de première année de primaire doit-il utiliser des manuels de deuxième année? Le système ne reflète pas le fait que l'enseignement primaire vise à renforcer les compétences et à développer les concepts – et pas seulement à accumuler les connaissances ». Les enfants ont besoin de temps pour mûrir et d'avoir la possibilité d'être créatif, pas seulement de prendre des notes. Je suis très, très préoccupée », a-t-elle dit.

Le secret de la réussite : dans sa contribution, Mme Jane Olatunji-Hughes, pédagogue éminente, titulaire d'un Master en psychopédagogie a déclaré : « d'après ce que je sais des écoles scandinaves, les enfants commencent l'école vers l'âge de 7 ans et apprennent à lire en l'espace de trois mois ».

« Ils apprennent dans leur langue maternelle. C'est le premier secret de leur réussite. Le second est qu'ils passent de nombreuses années dans l'enseignement préscolaire dans des écoles maternelles qui mettent l'accent sur le développement des compétences, si bien que lorsqu'ils vont à l'école formelle, ils ont acquis les compétences sociales, la stabilité émotionnelle, la coordination et la force physiques, la maîtrise des concepts de nombre, de volume, d'espace et de temps; la capacité à rester assis calmement, à écouter et à se concentrer.

« Le rôle du personnel des écoles maternelles est de faciliter plutôt que d'enseigner. Il observe les élèves et donne à chaque enfant la stimulation nécessaire,

le dosage précis dont il a besoin ». Atteindre l'équilibre : en Finlande, les enfants ne passent pas plus de 20 heures par semaine à l'école, déjeuner compris. Les enfants les plus jeunes passent trois heures les lundis et quatre heures les jeudis, cela varie » dit Hart.

Atteindre l'équilibre

En comparant le calendrier scolaire des différents pays, Mme Peju Okungbowa de la American Christian Academy à Ibadan a déclaré : « Les élèves nigériens ne font rien de particulier. Le seul défi de certaines écoles est d'atteindre un équilibre entre le jeu et le travail scolaire ou d'acquérir les compétences pour intégrer le jeu dans l'apprentissage ».

Un curriculum trop chargé : au Nigéria, les enfants sont à l'école pendant sept heures d'affilée et ils suivent des cours après l'école, pendant les vacances et les week-ends, ce qui leur laisse peu ou pas de temps pour se reposer, jouer et être des enfants. Umolu dit que les parents sont en partie à blâmer pour cela parce qu'ils veulent pousser leurs enfants à entrer à l'école secondaire dès l'âge de 8 ou 9 ans et les écoles se sentent obligées de les pousser. Il n'y a pas de 6ème année de primaire dans les écoles privées au Nigeria.

C'est aberrant ! Ce n'est pas seulement que les enfants ont une charge de travail trop lourde, mais le type de travail qu'on leur demande. Dans notre clinique de lecture, il y a des enfants qui sont brillants, mais qui ne réussissent pas parce qu'ils n'ont jamais eu la possibilité d'apprendre à lire au moment où ils avaient atteint le bon stade de leur développement ». Nous pensons que si l'éducation de base est bien assimilée, alors tout le reste se mettra en place. Selon Kiura, « réformer les premières années était la priorité du gouvernement finlandais. Le système finlandais sélectionne ses candidats à l'enseignement parmi les 10 % de diplômés les meilleurs, forme bien ses enseignants et les laisse concevoir le curriculum en s'appuyant sur des normes pédagogiques très strictes ».

Voie à suivre : Mme Okungbowa pense que le problème n'est pas les cours après l'école ou les cours de vacances, mais ce qui est fait après l'école. « L'école nigérienne typique doit comprendre que le jeu est un cadre pour l'apprentissage, qui ne doit pas toujours se limiter à l'apprentissage des mathématiques ou d'autres matières ».

A l'intérieur de l'Afrique

Les cours après l'école peuvent être orientés vers le développement de l'élève dans sa globalité. Les activités sportives, la musique, les arts et le jeu structuré et libre peuvent constituer l'axe des programmes extrascolaires. « Les devoirs visent à renforcer ce qui a été enseigné à l'école ; ils ne doivent pas être une surcharge pour l'élève. Quelques questions pratiques suffisent.

Frustration et échec

Il faudrait aussi accorder de la place à l'apprentissage fondé sur la recherche d'information où les élèves sont chargés de leur propre apprentissage ». Effets sur les enfants : Okungbowa a indiqué que l'effet général de ce manque d'équilibre de la programmation scolaire « est que les élèves finissent par en avoir assez et être fatigués d'apprendre, parce qu'ils ont l'impression d'être attaqués de tous côtés. Ils ne peuvent pas assimiler et appliquer ce qu'ils ont appris avant d'être confrontés à une nouvelle tâche, si bien que nous produisons des élèves qui ne connaissent que la théorie et ont des lacunes sur le plan pratique ».

Mme Olatunji-Hughes a déclaré : « Donner du travail trop difficile provoque la frustration et conduit à l'échec de l'apprentissage. Un travail trop facile entraîne le désintérêt et l'incapacité à réaliser le potentiel de l'enfant. Au Nigéria, j'ai dirigé trois écoles maternelles et primaires séparées à Lagos, à Bukuru et à Jos. Il était difficile d'offrir un environnement préscolaire approprié. Les jouets éducatifs n'étaient pas facilement disponibles. Les livres adaptés aux très jeunes enfants étaient généralement importés et inappropriés du point de vue culturel. Les livres locaux étaient principalement écrits par des gens qui n'avaient aucune idée de la façon dont les jeunes enfants se développent ; la langue et le contenu qu'ils utilisaient étaient trop adultes.

« Les enseignants créatifs pouvaient improviser des matériels si on leur donnait suffisamment de temps et d'argent. La plupart des enseignants que nous avons pu recruter n'avaient pas la formation adaptée aux besoins des jeunes enfants. Les instituts pédagogiques mettaient surtout l'accent sur la formation des enseignants des classes plus élevées. Les méthodes autoritaires et descendantes ne convenaient



pas à de jeunes enfants. L'argent était un gros problème pour nous.

La classe idéale de maternelle devrait avoir un ratio d'un adulte pour dix enfants. Nous avons souvent dû avoir des classes de 50 enfants pour couvrir les coûts quand les parents n'avaient pas les moyens de payer des frais scolaires élevés. Je crois que la Finlande investit beaucoup d'argent dans son système éducatif pour fournir la meilleure formation au personnel de maternelle et pour élaborer des matériels éducatifs adaptés ».



The Sunday Post – Zambia

La corruption cause plus de dommages aux nations pauvres en ressources – ACBF De Chambwa Moonga

Le secrétaire exécutif de la Fondation AFRICAN Capacity Building, le professeur Emmanuel Nnadozie, affirme que l'incapacité à investir dans le développement du capital humain est la garantie du non-développement.

Il ajoute que bien que la corruption ne soit pas un phénomène uniquement africain, ce fléau cause plus de dommages aux nations pauvres en ressources.

Dans une interview à Lusaka, le prof. Nnadozie a expliqué que la Fondation African Capacity Building (ACBF), basée à Harare, au Zimbabwe, œuvrait pour renforcer les capacités des institutions et des personnes en fournissant une assistance technique.

«Si vous n'investissez pas dans le renforcement des capacités, vous signez votre propre arrêt de non-développement, c'est exactement ça. Investir dans le renforcement des capacités est une question capitale pour tous les pays. Ils doivent vraiment y affecter leurs ressources, sinon ils ne pourront pas atteindre leurs objectifs», a déclaré le prof. Nnadozie.

«Nous œuvrons au renforcement des capacités des personnes et des institutions. En tant qu'organisation, nous accordons des subventions aux projets et aux programmes de développement des capacités, comme la formation, et nous fournissons aussi une assistance technique. Nous finançons un certain nombre de programmes, y compris ici à l'Université de Zambie... ACBF a été créée il y a 25 ans pour aborder les défis de capacités auxquels est confrontée l'Afrique. Elle a été créée par les pays africains et leurs partenaires. Tous les pays qui se sont développés ont investi dans le capital humain. Qu'est-ce qu'investir dans le capital humain? Ce peut être à travers l'enseignement – si vous formez les gens de l'école primaire et secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur, [cela signifie] que vous avez amélioré leurs capacités».

Il a également souligné que la création de l'ACBF avait suivi la prise de conscience par les gouvernements africains dans les 1970 et 1980 que l'un des plus grands défis des fonctionnaires était leur manque d'expertise et de qualifications pour mettre en œuvre ou concevoir des politiques ou des straté-

gies de développement.

Le prof. Nnadozie a ajouté que les services fournis par ACBF sans discontinuer au fil des années permettent aujourd'hui aux gouvernements africains d'élaborer des politiques étayées sur des faits prouvés.

«La formulation des politiques s'est considérablement améliorée sur le continent dans les ministères des Finances, dans les banques centrales, et vous pouvez constater que c'est parce qu'ils ont maintenant plus de capacités pour formuler des politiques économiques équilibrées que les pays africains ont été capables de résister à la crise économique mondiale», a-t-il observé.

Aux gouvernements qui regorgent toujours d'employés inefficaces, le prof. Nnadozie a conseillé de prévoir des allocations budgétaires pour les former à nouveau.

«Ils (gouvernements et institutions privées) doivent prévoir une dotation budgétaire et faire le nécessaire pour le développement du capital humain ou le perfectionnement professionnel, parce que partout dans le monde, les employés qui travaillent dans des organisations ont besoin de s'améliorer régulièrement, ils doivent renforcer leurs capacités; il ne suffit pas d'avoir des diplômes... Ils doivent être exposés à des pratiques professionnelles, etc.», a-t-il dit.

Interrogé sur la manière dont la corruption a un impact sur les économies africaines, le prof. Nnadozie a indiqué que le vice perpétuait la pauvreté, en particulier chez les personnes qui ne peuvent pas se faire entendre.

«Je vous dirais que la corruption n'est pas uniquement un problème africain; elle existe partout dans le monde bien sûr, mais lorsque vos ressources sont limitées, la corruption a généralement un impact plus important sur vous et votre société que pour les pays qui ont des ressources plus importantes. À ACBF, nous croyons qu'il est important de lutter contre la corruption parce qu'elle peut avoir beaucoup de conséquences néfastes, pas seulement pour l'État mais aussi pour les citoyens, en particulier les pauvres et ceux qui ne peuvent pas se faire entendre», a dit le prof. Nnadozie.

SENEGAL

L'ECOLE SENEGALAISE D'HIER A AUJOURD'HUI : DE LA GRANDEUR A LA DECADENCE

Par MODY NIANG

L'école sénégalaise publique traverse une longue période de turbulence, se traduisant par des grèves répétées et de nombreuses autres formes de luttes déployées par les organisations syndicales d'enseignants : retenues de notes, boycotts d'examens, sit-in, etc. La conséquence de cette instabilité, de cette crise – c'en vraiment est une – que traverse l'école sénégalaise, c'est qu'elle n'attire plus, elle n'inspire plus confiance. Elle va mal, très mal. C'est, du moins, ce qu'on entend dire dans tous les coins de rue par différents acteurs : enseignants, parents d'élèves, élèves, autorités, etc. Nombre d'entre eux regrettent avec amertume la belle époque de l'école sénégalaise, l'école des années 60 dont le rayonnement dépassait les frontières du Sénégal. Qu'a-t-il donc dû se passer pour que, en une soixantaine d'années, notre école en soit arrivée à la situation que nous déplorons tous aujourd'hui ?

Pour répondre à cette question, un rapide historique est nécessaire. Cet historique ne nous ramènera certainement pas jusqu'à Jean Dard. Ce serait très loin. Nous prendrons donc pour point de départ l'indépendance du Sénégal. De cette période jusqu'aux années 80, peut-être même jusqu'aux années 90, l'école sénégalaise publique était considérée comme une bonne école, même comme une école prestigieuse. L'école privée était pratiquement inexistante ou, si elle existait, était reléguée au second plan et ne recevait, en général, que ce qu'on appelait alors les « déchets » de l'école publique. Quels facteurs expliquaient-ils cette réussite de l'école ?

Les premières écoles primaires, en tout cas celles qui comptaient six classes ou plus, avaient en général comme directeurs des sortants de la prestigieuse Ecole normale William Ponty, qui avaient sous leurs responsabilités des adjoints formés pour l'essentiel dans les Centres de formation pédagogique perma-



nents. Il y en avait à Saint-Louis, à Thiès, à Kaolack, à Dakar avec, comme directeurs, de brillants instituteurs, eux aussi des produits de l'Ecole normale William Ponty. Ces structures de formation étaient dotées de centres de documentation bien fournis et démarraient en octobre pour fermer en juin. Les stagiaires sortaient avec la partie théorique du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP) et étaient affectés sur l'ensemble du territoire national. Avant la fin de l'année scolaire, ils recevaient l'inspecteur de l'enseignement primaire qui leur passait la partie pratique et orale pour l'obtention définitive du CEAP. Les nantis de ce premier diplôme professionnel étaient titularisés dans le corps des instituteurs adjoints. Pour accéder au corps des instituteurs (titulaires), ils devaient se présenter, sept ans après, à l'écrit du Certificat d'Aptitude pédagogique (CAP). En cas d'amissibilité à l'écrit et d'admission définitive après avoir passé la partie pratique et orale, ils étaient titularisés instituteurs.

A l'intérieur de l'Afrique

En sept ans, ils avaient largement le temps d'apprendre leur métier, avec l'encadrement des inspecteurs, des directeurs d'école et des collègues. Sept ans, c'était long et les autorités en étaient conscientes. Pour encourager les plus entreprenants des instituteurs adjoints, le Brevet supérieur de Capacité (BSC) était créé. Il comprenait deux parties (BSC 1 et BSC 2). Les titulaires du BSC étaient dispensés de la partie écrite du CAP et passaient directement la pratique et l'oral. Un jeune instituteur adjoint pouvait ainsi avoir le CAP quatre à cinq ans après le CEAP.

Un autre facteur de qualité, c'était la création, en 1972, des Ecoles normales régionales qui formaient, en quatre ans, d'excellents instituteurs. Ils sortaient avec le Brevet supérieur d'Etudes normales (BSEN) et empochaient le CAP, après avoir passé avec succès la pratique et l'oral au cours de l'année scolaire suivante. Nombre de ces anciens normaliens deviendront des inspecteurs, des professeurs (de collège, de lycée, d'université), des administrateurs civils, etc.

Notons aussi, qu'au début de l'indépendance, de jeunes titulaires du BEPC et même du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) ayant fait quelques années de collège (surtout privé) étaient recrutés et affectés directement dans les écoles, sans formation pédagogique préalable. Grâce à un encadrement efficace, leur insertion se faisait sans grand dommage, en tout cas pour la plupart d'entre eux.

Ces bons enseignants travaillaient dans des conditions favorables : environnement des écoles agréables, disponibilité de matériels pédagogiques, encadrement pédagogique efficace et régulier, effectifs des classes raisonnables, stabilité de l'espace scolaire, etc. Les meilleurs élèves qui sortaient de cet environnement étaient reçus dans de grands lycées et collèges (Lycée Faidherbe, Lycée Van Vollenhoven, Lycée des jeunes filles de Rufisque, plus tard Lycée Charles de Gaulle, Gaston Berger, Blaise Diagne, Malick Sy de Thiès, etc.). Ces établissements, à l'époque prestigieux, étaient d'excellents cadres d'études, avec des professeurs compétents, titulaires du Certificat d'Aptitude pédagogique à l'Enseignement secondaire (CAPES) pour les meilleurs d'entre eux.

Pour élargir l'accès, des cours complémentaires étaient créés. Ils deviendront plus tard des Collèges d'Enseignement général, avec des professeurs de collège formés à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Dakar. Les premiers formateurs étaient des «CAPÉ-SIENS» qui s'acquittaient de leur mission avec brio. L'auteur de ces lignes est bien placé pour en témoigner, étant un ancien de l'ENS.

Ainsi, des élèves bien formés aussi bien à l'école primaire, au collège ou au lycée, faisaient de bons bacheliers qui accédaient à une université prestigieuse, celle de Dakar. Les étudiants qui y sortaient avec la licence de lettres, de mathématiques, de sciences faisaient de bons professeurs s'ils choisissaient l'enseignement. Nos bacheliers étaient alors reçus à bras ouverts dans les grandes universités d'Europe et d'Amérique du Nord.

D'autres facteurs, que nous n'allons sans doute pas passer en revue ici, ont contribué à faire, jadis, de l'école sénégalaise une école de qualité. Malheureusement, avec le temps, et pour des raisons que nous allons expliquer, ces différents facteurs vont se dégrader progressivement. Ainsi, vers la fin des années 70, l'école va être outrancièrement politisée, avec l'attribution de la direction de l'essentiel des établissements aux seuls membres des syndicats d'enseignants dits pro-gouvernementaux (SYNELS, SYPROS, etc.). S'y ajoutait le recrutement en masse d'enseignants affectés directement dans les classes ou envoyés hors de tout concours dans les centres de formation pédagogique où ils se bousculaient. Des centres recevaient des cohortes jusqu'en mai. Trois ministres bien connus se sont distingués dans cette pratique dégradante de la qualité de l'enseignement. On parlait ainsi avec ironie des quatre cents (400) «ailes de dindes» de l'un. C'était en 1990. Un autre était célèbre pour son fameux «quota sécuritaire».

Il convient de signaler aussi la suppression de l'internat qui était une recommandation mal inspirée des Etats généraux de l'Education et de la Formation de janvier 1981. Point n'est besoin d'insister sur les multiples bienfaits de ce système pour les élèves. Il contribuait notablement aux belles réussites scolaires de cette époque-là. On ne s'attardera pas, non plus, pour expliquer les dégradations progressives du

A l'intérieur de l'Afrique

système, sur l'instabilité des établissements du fait des grèves récurrents d'enseignants et d'élèves, qui se traduisent par la diminution parfois drastique du quantum horaire.

La diminution progressive des budgets alloués à l'éducation du fait des politiques d'ajustements structurels n'arrangera rien. Au contraire ! L'éducation n'étant plus considérée comme un secteur productif, les dépenses publiques sont orientées ailleurs. On comprendra plus tard la non pertinence de ce choix et, en mars 1990, la Conférence mondiale sur l'Education pour tous (tenue à Jomtien en Thaïlande) rectifie le tir. Elle recommandait aux Etats membres « une éducation de qualité pour tous en l'an 2000 ». C'était évidemment une gageure mais au moins un signe. Il était, en effet, plus facile de lancer le concept que de réaliser l'objectif titanesque. Avec les politiques d'ajustements structurels imposées, le pays manquait alors d'argent. Or, il fallait construire des écoles et recruter des enseignants en grand nombre pour être dans l'ère du temps. Le gouvernement se lança, sans en avoir vraiment les moyens et compte non tenu de la carte scolaire, dans la construction d'écoles dites de proximité. Elles proliféreront, sous formes d'abris provisoires ou même, si elles sont construites, manquent presque de tout : absence de blocs administratifs, de blocs sanitaires, de bibliothèques, de laboratoires, souvent sans clôture et ouverts aux animaux et aux grands vents.

Cette prolifération n'a malheureusement pas été accompagnée d'un recrutement conséquent d'enseignants de qualité, formés à bonne école. En lieu et place, on recourut aux volontaires de l'éducation et à des vacataires sans qualification professionnelle, avec des conditions de vie et d'enseignement précaires. Les autorités de l'Alternance 1 brandissaient fièrement le nombre d'établissements qu'ils ont construits en si peu de temps, comparés aux maigres réalisations (selon elles) des Socialistes pendant quarante ans. Dans leur précipitation à allonger leurs listes, elles transformaient sans crier gare des collèges en lycées, en laissant le même personnel enseignant sur place, le déficit criard de professeurs de disciplines comme les sciences, les mathématiques, la philosophie, etc., ne permettant pas de les remplacer par des professeurs d'enseignement secondaire. Elles ne comprenaient pas, les pauvres, que l'éducation n'était pas une course de vitesse.

De telles pratiques continuaient donc de dégrader le système et de se répercuter sur le niveau des enseignants et des élèves. La faiblesse de l'encadrement pédagogique et la dégradation progressive de la valeur des diplômes ajoutaient à cette situation. Pour obtenir des diplômes comme le (CAPES) et le CAP, les enseignants étaient obligés d'apprendre leur métier. Les élèves-professeurs sortent de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Education et de la Formation (FASTEF) avec le bâton de maréchal : le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement secondaire (CAES) qui a remplacé le CAPES. Il en est de même des instituteurs qui, après une formation de quelques mois dans les Centres régionaux de Formation des Personnels de l'Education (CRFPE), ont leur CAP en poche. Le corps des instituteurs adjoints étant éteint pour on ne sait quelle raison, le stock de plusieurs dizaines de milliers d'enseignants de ce niveau encore en activité se voient offrir le CAP après quelques brefs mois de formation dans les CRFPE.

Cette facilité d'obtention de diplômes ou d'accès à des grades n'épargne pas l'université qui connaît, elle aussi, une grave dégradation des conditions d'études. Elle reçoit des bacheliers de plus en plus médiocres, en nombre de plus en plus grand, encadrés par des professeurs de moins en moins formés. Cette situation s'est encore davantage aggravée avec l'avènement de l'Alternance du 19 mars 2000. Le nouveau Président de la République prend facilement une décision grave et lourde de conséquences : l'orientation de tous les bacheliers à l'université, avec la bourse ou l'aide généralisée. Pendant douze ans, on assiste à ce rush de bacheliers, alors que les capacités d'accueil ne bougeaient pas ou bougeaient très peu. Dans les facultés de droit et de lettres, les étudiants sont serrés comme des sardines dans des amphithéâtres pleins à craquer. En réaction, les autorités créaient des universités qui n'en avaient que le nom. L'Université de Thiès par exemple, créée en 2005, n'existe encore que sur les papiers. La première pierre a été seulement posée en août dernier. Etudiants et professeurs y sont restés des « Sans domicile fixe (SDF) » pendant plus de 10 ans.

S'y ajoutent les grèves récurrentes d'étudiants et de professeurs avec, pour conséquences désastreuses, une diminution drastique du quantum horaire. On comprend que, dans ces conditions-là, le niveau des

A l'intérieur de l'Afrique

étudiants baisse de plus en plus et que leurs diplômes soient de plus en plus défavorisés.

A la lumière des développements qui précèdent, et qui sont loin d'être exhaustifs, l'école sénégalaise va mal. Tous les acteurs en sont conscients aujourd'hui, y compris les autorités gouvernementales qui prennent des mesures pour arrêter ou, tout au moins, ralentir la descente aux enfers. Elles ont ainsi organisé des forums, des concertations, des assises. Elles ont développé des programmes comme le Programme décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), le Programme pour l'Amélioration de l'Accès, de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET), etc. Elles

injectent des sommes de plus en plus importantes dans le secteur. Malgré tous ces efforts qui sont réels et qu'il faut saluer, l'école sénégalaise publique reste de moins en moins attrayante. Elle perd de plus en plus de terrain au profit de l'école privée qui a le vent en poupe, et qui serait en train de prendre sa nette revanche sur l'histoire.

Des journalistes africains rallient les rangs de la BAD pour explorer la piste d'une Afrique verte et alimentée en énergie

À Lusaka, pendant les Assemblées annuelles 2016 de la Banque africaine de développement (BAD) qui se sont déroulées de ... mai à ... 2016, la Banque et l'EJN (Earth Journalism Network - Réseau du journalisme ami de la terre) – le programme environnemental de développement des médias de l'ONG Internews – ont organisé un programme de formation à l'intention d'une sélection de journalistes africains. Le thème des Assemblées annuelles portant sur l'énergie et le changement climatique, le programme de formation a été conçu pour aider les reporters participants à approfondir leur compréhension des enjeux auxquels l'Afrique est confrontée pour réaliser un développement climato-intelligent et utiliser les outils et les techniques modernes, afin d'améliorer les reportages sur ces questions complexes. Ce programme de formation est le fruit d'une collaboration multipartite entre le département de l'Énergie, de l'Environnement et du Changement climatique de la BAD, son Fonds d'investissement climatique (CIF), ses bureaux pour l'eau et l'assainissement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et l'EJN.

Dans son discours de bienvenue au groupe, le directeur du département de l'Énergie et du Changement climatique de la BAD, Alex Rugamba, a noté que : « Les Assemblées de cette année revêtent une importance particulière, car elles changeront la donne sur la manière dont nous menons nos affaires en Afrique ». Les Assemblées étaient la première occasion pour l'instance dirigeante de la Banque et les pays membres de se réunir depuis que le président de la Banque Adesina a annoncé un Nouveau Pacte pour l'énergie en Afrique tout à fait révolutionnaire visant à assurer l'accès universel à l'électricité en Afrique à l'horizon 2025 – prévoyant des systèmes de génération, de transmission, de distribution élec-



triques sur réseau (mini-réseau et hors réseau) et des solutions de distribution décentralisée, et à cuisiner dans des conditions salubres avec une énergie propre. Devant de telles aspirations pour la transformation de l'Afrique, Rugamba a exprimé « le grand attachement de la Banque aux valeurs de la communication – pour la transparence, l'éducation, le partage des connaissances et permettre aux fruits de notre apprentissage de s'épanouir à travers le continent. Nous devons arriver à comprendre et à partager nos réalisations et nos défis ».

Pour sélectionner les reporters à la formation, l'EJN a organisé un processus compétitif en consultation avec la Banque, en s'appuyant sur des critères liés aux connaissances en matière de changement climatique, d'expérience journalistique, d'affiliation médiatique et du pays d'origine des candidats. Pour finir, 11 journalistes venant de neuf pays membres de la BAD ont été sélectionnés sur 144 candidats pour participer au programme de formation en tant que membres de l'EJN. Pendant la formation, les 11 reporters ont pris part à des ateliers pour apprendre à identifier les enjeux prioritaires, à utiliser des données ouvertes

A l'intérieur de l'Afrique

et la visualisation pour réaliser des reportages efficaces sur l'énergie et le changement climatique ; ils ont également participé à une table ronde avec des experts sur le financement du climat, et à un groupe de discussion sur les défis auxquels les pays africains font face pour concilier leurs besoins urgents de développement et leurs engagements dans le cadre du traité mondial sur le changement climatique et des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

« Nous avons décidé d'organiser cette formation avec l'EJN en raison de sa valeur évidente pour notre travail avec les pays africains », a déclaré Kurt Lonsway, chef de division au département de l'Environnement et du Changement climatique de la BAD. « Nous comprenons que le paysage en pleine mutation du développement et du changement climatique, surtout à l'heure actuelle dans le contexte post-COP21, est complexe et exige des analyses minutieuses et approfondies et un accès à des données bien documentées. Les citoyens africains ont tout à gagner d'un débat largement diffusé sur les changements qui se font jour dans leurs pays, et en tant que première institution de développement de l'Afrique, nous ressentons vivement le besoin de contribuer à cette diffusion ».

Au cours des Assemblées, les reporters ont eu accès à des événements de haut niveau avec des chefs d'État africains et des dirigeants éclairés. Ils ont notamment participé à la table ronde La voie de l'accès universel à l'énergie d'ici 2025, une table ronde des dirigeants africains sur le changement climatique et l'accès à l'énergie, et à des groupes de discussion sur l'énergie en Afrique, le financement des énergies renouvelables en Afrique et la promotion de la révolution solaire en Afrique. De plus, ils ont eu la possibilité d'interviewer certains participants à ces assemblées. Au cours d'une interview avec Mme Naoko Ishii, directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Mme Ishii a insisté sur la nécessité de soutenir les pays africains pour que leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) en vue de réduire les émissions dans le cadre de la convention sur le changement climatique restent conformes à leurs objectifs nationaux de développement. Elle a invité la presse à rappeler constamment l'importance de cet enjeu dans le débat public.

Maureen Odiwuor, reporter de 30 ans couvrant le défi du changement climatique pour le journal kenyan The Standard, faisait partie des journalistes choisis comme membre de l'EJN. À la fin du programme, elle a déclaré que : « La formation m'a aidé à renforcer mes capacités à couvrir le changement climatique », et elle a précisé qu'elle s'était inscrite au programme parce qu'elle tenait à améliorer ses connaissances sur l'adaptation aux conséquences des phénomènes climatiques extrêmes en Afrique.

Pendant cette semaine, les journalistes ont assisté à des discussions sur l'éventail complet des questions intimement liées à l'énergie et au changement climatique, des énergies renouvelables à l'adaptation. Par exemple, dans sa présentation sur le financement du climat, le directeur de la division sur l'Eau et l'Assainissement (Afrique de l'Est et australe), Oswald Chanda a indiqué que le financement de l'adaptation était un thème particulièrement pertinent pour l'Afrique, où de nombreuses régions sont déjà confrontées à une variabilité importante du régime des pluies et des conditions hydrologiques, et où la plupart des scénarios climatiques prévoient que la variabilité climatique est susceptible de s'accroître.

Le programme de formation était dirigé par Gustavo Faleiros de l'EJN et Michael Simire, rédacteur en chef d'Environews Nigeria. « L'engagement de l'EJN est d'améliorer la quantité et la qualité du journalisme environnemental à travers le monde. L'importance de la réalisation d'un avenir sobre en carbone par l'Afrique accroît d'autant plus l'urgence de notre travail sur le continent et confère à notre partenariat avec la BAD un caractère stratégique », a déclaré Faleiros, « et cette formation a contribué à faire avancer cet objectif ». « C'était une réunion de journalistes extrêmement pleins de ressources, qui semblaient désireux d'apprendre », a ajouté le formateur Michael Simire.

Voici la liste des journalistes participant au programme de formation :

Nom Média / Organisation

Albert Baudouin Twizeyimana PAX PRESS

Uwaegbulam Chinedum Emmanuel The Guardian

A l'intérieur de l'Afrique

Nigeria

Friday Phiri IPS

Hope Mafaranga New Vision

Israel Bionyi Nyoh Fair Planet

Louise Mathilde Sarah Sarant Mada Masr

Maureen Akinyi Odiwuor STANDARD GROUP LTD

Mercy Chaluma Malawi Broadcast Corporation

Munyaradzi Makoni Thomson Reuters Foundation

Posent Ndovi Zambia National Broadcasting Corporation (ZNBC)

Violet Nakamba Zambia Daily Mail

À propos du Réseau du journalisme ami de la terre d'Internews

Internews a créé le Réseau du journalisme ami de la terre (Earth Journalism Network - EJN) dans le but de donner aux journalistes des pays en développement les moyens de mieux couvrir les questions relatives à l'environnement. Ayant pour mission d'améliorer la quantité et la qualité de la couverture environnementale et réunissant plus de 8000 membres dans 120 pays, l'EJN forme les journalistes à la couverture d'un large éventail de sujets, crée des liaisons médiatiques et numériques innovantes, établit des réseaux de journalistes de l'environnement dans les pays où ils n'existent pas, et renforce leurs capacités là où ils existent, en organisant des ateliers, en élaborant des matériels de formation, en développant des programmes de bourses, en appuyant la production et la diffusion de reportages et en octroyant de petites subventions.

Patriot

Côte d'Ivoire: Année scolaire 2016-2017 - 14 collèges et 3932 salles de classe ouverts dès la prochaine rentrée

Le gouvernement ivoirien se donne les moyens pour que tous les enfants âgés de 6 à 16 ans aient une éducation de base de qualité. Du moins, pour que la politique de l'école obligatoire, entrée en vigueur au cours de la rentrée scolaire 2015-2016, atteigne les objectifs escomptés. C'est pourquoi, 3932 salles de classe au préscolaire et primaire et 14 collèges seront disponibles dès la rentrée scolaire de septembre 2016.

L'annonce a été faite hier par le directeur des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS), Mamadou Fofana, lors des assises de la Commission nationale de la Carte Scolaire édition 2016 au Conseil économique et social (CES) au Plateau. Ce, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Kandia Camara. Il a indiqué que bien avant la prochaine rentrée des classes, un comité de contrôle ira dans les localités à l'effet de s'assurer de la conformité de la réalisation de ces infrastructures scolaires avant que la ministre ne signe leurs arrêtés d'ouverture. M. Fofana a relevé que la carte scolaire est un outil de micro-planification de l'offre scolaire.

C'est pourquoi, dira-t-il, préparées au niveau local, sur la base d'un diagnostic approfondi, les demandes d'offre éducatives permettent de mieux prendre en compte les aspirations des populations. « (...) En s'appropriant la carte scolaire, les régions ont ainsi



la maîtrise du développement de leur politique éducative », a fait remarquer le directeur de la DSPS. Précisant que la multiplication des infrastructures scolaires proches du lieu de résidence des élèves contribue à améliorer les taux de scolarisation. La première responsable de l'école ivoirienne, Kandia Camara, s'est réjouie de la tenue des assises de la Carte scolaire.

Laquelle, a-t-elle souligné, veille à la rationalisation de l'implantation des infrastructures scolaires. Elle a cependant déploré le fait que ces dernières années, la carte scolaire subit une pression de plus en plus forte des bénéficiaires du système de l'éducation nationale. Et ce, sous l'effet de la demande sociale d'éducation. « (...) Certains acteurs ne respectent

A l'intérieur de l'Afrique

pas les critères de la Carte scolaire pour satisfaire les demandes des populations afin de disposer d'écoles primaires et de collèges dans les villages ou sous-préfectures.

Des écoles primaires et des collèges sont initiés, leurs travaux lancés avant que les promoteurs n'en informent les instances locales de la Carte scolaire qui sont ainsi mises devant le fait accompli » a déploré la ministre Kandia Camara. Pour elle, si de telles pratiques venaient à perdurer, elles risquent de contra-

rier sérieusement la politique de scolarisation obligatoire.

D'ailleurs, le ministre de l'Education nationale a exhorté les différents acteurs à la fermeté afin de faire observer scrupuleusement les critères de la Carte scolaire. Aussi, a-t-elle instruit la DSPE à l'effet de mener des actions nécessaires sur la réforme du cadre institutionnel de cette carte.



Radio Okapi (Kinshasa)

Congo-Kinshasa: Examen d'Etat - Le taux de réussite est de 54% en 50 ans



Cinquante ans après l'instauration de l'Examen d'Etat en République démocratique du Congo (RDC), le taux de réussite est de 54%, a affirmé mardi 24 mai le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Initiation à la nouvelle citoyenneté, Maker Mwangu. Lors du lancement à Kinshasa de la 50e session de l'examen d'Etat, le ministre estime que ce taux de réussite est faible après trois générations qui ont pris part à ces épreuves.

« Trois générations ont déjà participé aux épreuves de l'examen d'Etat depuis sa création. Nous ne pouvons pas organiser l'Examen pour avoir 54 % de réussites. Nous ne pouvons pas non plus nous réjouir de ces statistiques. Nous devons nous poser des questions pour améliorer, parce qu'en principe, nous devons

approcher 80 ou 90 % de réussites », a indiqué Maker Mwangu.

Selon le bilan livré par le ministre, plus de 8 millions des candidats ont participé aux épreuves de l'examen d'Etat depuis sa création en 1967.

Revenant sur l'historique de la publication des résultats de toutes les éditions précédentes, M. Mwangu a fait savoir que plus de 4 millions de réussites ont été enregistrées.

L'examen d'Etat constitue pour le pays un instrument qui sanctionne la fin des études secondaires en RDC et ouvre la voie sur le monde de travail ainsi que les études supérieures.

Sidwaya Quotidien

Burkina Faso: Infrastructures scolaires - La mutation des classes sous pailote en marche

Par Moussa Congo

Le chef du gouvernement, Paul Kaba Thiéba, a présidé, le jeudi 26 mai 2016 à Fada N'Gourma, le lancement des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives au titre de l'année en cours. Pour marquer le début du programme présidentiel, 160 écoles sortiront de terre d'ici la rentrée scolaire prochaine.

L'engagement du chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré d'en finir avec les écoles sous pailote dans les villes et campagnes, est entré dans sa phase d'exécution.

En effet, le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, a lancé les travaux de réalisations de 160 infrastructures éducatives, le jeudi 26 mai 2016, dans la cité de Yendabli.

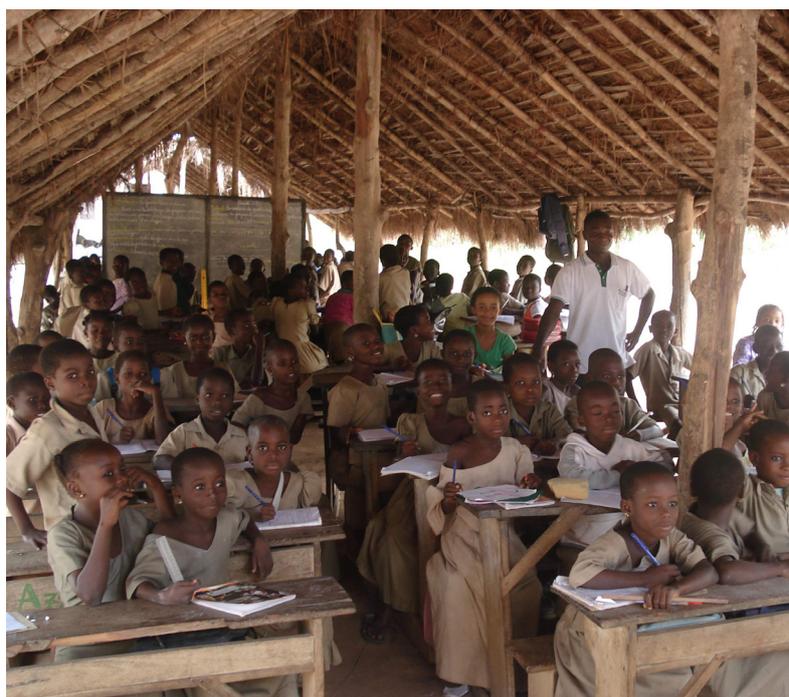
Les autorités de Fada N'Gourma et les acteurs de l'éducation ont salué l'engagement du gouvernement à offrir aux enseignants et aux élèves, un cadre adéquat de travail.

Pour le préfet, président de la délégation spéciale de Fada N'Gourma, Lamine Traoré, la situation éducative de sa commune n'est pas des plus reluisantes.

« Les écoles sous pailote sont au nombre de 82 pour la seule commune de Fada. Derrière les pailotes se cachent des difficultés en tous genres dommageables à l'efficacité de nos écoles », a soutenu M. Traoré.

Venu traduire sa reconnaissance pour cette initiative qui soulage les élèves et leurs enseignants, le président de l'Association des parents d'élèves (APE) de l'école de Baapougni, Mandobiga Yentéma a relevé que les salles de classe qui verront le jour feront des heureux.

« En cette année, les 267 élèves que compte notre école ont commencé les cours sous les arbres et dans le froid.



C'est dans le mois de décembre que nous avons pu réaliser des hangars. Je pense aux milliers d'écoles comme Baapougni, où nos enfants et leurs enseignants sont exposés durant l'année scolaire au soleil, à la poussière, au froid, au vent et aux pluies », a déploré M. Yentéma.

Normaliser les classes sous pailote en 5 ans

Avec ce lancement, c'est un ambitieux programme du président Kaboré qui vise à normaliser les infrastructures éducatives sous pailote qui prend forme.

« Le gouvernement s'est engagé à commencer dès cette année, la résorption des écoles sous pailote. Dès 2016, nous allons régulariser déjà 160 classes sous pailote sur plus de 4300 que compte le pays.

Cela marque le démarrage d'un important programme de réalisations d'infrastructures scolaires pour nos enfants.

A l'intérieur de l'Afrique

La politique du gouvernement se repose sur 3 piliers à savoir, la gouvernance, la croissance économique et la qualité des ressources humaines. On ne peut pas bâtir une nation sans une ressource humaine de qualité», a affirmé le Premier ministre.

C'est pourquoi, a-t-il dit, le gouvernement fait de la question de l'éducation, une priorité. A en croire le ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, Jean Martin Coulibaly, ce sont 310 nouveaux collèges, 45 centres de formation technique et professionnelle, 20 lycées professionnels, 286 lycées et 13 lycées scientifiques dans les chefs-lieux de régions qui verront le jour avant la fin du quinquennat.

Pour lui, le choix de la région de l'Est n'est pas fortuit. Il a indiqué que cette région compte le plus de salles de classe sous paillote parmi les 13 régions du « pays des Hommes intègres ».

En 2014-2015, a poursuivi le chef du département en charge de l'éducation nationale, la région de l'Est comptait à elle seule, 724 salles de classe sous paillote sur les 4 353 que compte le Burkina Faso, soit plus de 16%.

« Il y a seulement quelques mois, le président Roch Marc Christian Kaboré prenait l'engagement de régler définitivement la question des salles de classe

sous paillote. La présente cérémonie marque la priorité accordée par le président du Faso à l'éducation.

C'est l'expression du respect de la parole donnée dans le cadre du contrat de confiance qui le lie au peuple burkinabè», a souligné le ministre Coulibaly. Le ministre a aussi décliné le programme de construction des infrastructures de 2016.

« Outre les 160 complexes programmés au titre de la résorption des classes sous paillote, 200 CEG, 9 nouveaux lycées, 79 salles de classe pour l'érection de 33 CEG en lycées, 4 centres de formation technique et professionnelle seront construits.

A cela, il faut ajouter, 2 lycées scientifiques, 2 lycées professionnels, 40 équipements de laboratoire et 20 forages au profit des lycées », a précisé le ministre.

Il a aussi souligné que face aux difficultés que les agences privées ont éprouvées par le passé, la décision est prise de confier la maîtrise d'ouvrage délégué à une agence publique notamment l'Agence conseil en construction en maîtrise d'ouvrage délégué (ACOMOD) pour la réalisation des travaux.



Editorial Team / Equipe de rédaction

Lawalley Cole
Ben Hassine Omar
Michael Awonon

Publié par GT COMED
Août 2016

Pour plus d'information prière contacter :

Lawalley Cole

Coordonnateur du GT COMED

Association pour le Développement de l'Education
en Afrique

Groupe de Travail sur la Communication pour l'Edu-
cation et le Développement (GT COMED)

Departement des Ressources humaines, des sciences
et technologies

Commission de l'Union africaine,

Boite Postale 3243

Roosevelt Street (Old Airport Area)

Addis Abeba, Ethiopie.

Tel: +251 11 551770

Email: l.cole@afdb.org ou ColeL@africa-union.org

Sites: www.adea-comed.org www.adeanet.org

DISCLAIMER: The opinions expressed in this News Journal are solely those of the authors and do not reflect the official position of the Association for the Development of Education in Africa (ADEA), its Executive Committee or Steering Committee members or any of its Working Groups including the Working Group on Communication for Education and Development (WG COMED).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE :

Les opinions exprimées dans ce Journal d'information sont de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas la position officielle de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), des membres de son comité exécutif ou de son comité directeur ou d'aucun de ses Groupes de travail, y compris le Groupe de travail sur la Communication pour l'éducation et le développement (GT COMED).